

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

THÈSE PAR ARTICLES PRÉSENTÉE À  
LA FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DU DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE (D. Ps.)

PAR  
MANUELLE BÉRIAULT

L'IDENTITÉ ETHNIQUE CHEZ LES JEUNES CONTREVENANTS

SEPTEMBRE 2016

## Composition du jury

L'identité ethnique chez les jeunes contrevenants

Manuelle Bériault

Cette thèse a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Catherine Laurier, directrice de recherche  
(Chercheure, Centre de recherche et d'expertise Jeunes en difficulté  
du CIUSSS-CSMTL,  
Département de criminologie, Université de Montréal,  
Département de psychologie, Université Sherbrooke)

Jean-Pierre Guay, co-directeur de recherche  
(Département de criminologie, Université de Montréal,  
Chercheur, CICC)

Miguel M. Terradas, évaluateur interne  
(Département de psychologie, Université de Sherbrooke,  
Chercheur, CICC)

Sylvie Hamel, évaluatrice externe  
(Département de psychoéducation, Université du Québec à Trois-Rivières,  
Chercheuse, CICC)

Cette thèse est rédigée sous la forme d'articles scientifiques, comme il est stipulé dans les règlements des études de cycles supérieurs (Article 5.11 du Règlement facultaire des études de 2e et 3e cycles et dans les Règles institutionnelles pour les mémoires et thèses par articles) de l'Université de Sherbrooke. L'approbation pour produire une thèse par articles a été octroyée à Manuelle Bériault par la personne responsable du doctorat professionnel en psychologie et par le vice décanat aux études supérieures et à la recherche. Les noms de la directrice de recherche et du co-directeur de recherche apparaissent donc comme co-auteurs des articles soumis pour publication.

## Sommaire

La présence accrue de jeunes appartenant à un groupe ethnoculturel minoritaire dans les institutions pour jeunes contrevenants au Québec est une problématique complexe et préoccupante. Lorsque les études scientifiques se penchent sur les questions liées à la délinquance juvénile et aux gangs de rue, l'accent est placé sur l'identification de groupes ethniques plus à risque de s'associer à un gang (van Gemert, Peterson, & Lien, 2008; Wortley & Tanner, 2006). L'association à un gang de rue est régulièrement considérée comme un phénomène qui toucherait principalement les groupes ethnoculturels minoritaires (Perreault & Bibeau, 2003 ; Spergel, 2009), sans toutefois préciser le rôle plus concret de l'ethnicité et de la culture dans l'association aux gangs de rue. Cette thèse, composée d'articles scientifiques, présente les résultats de deux études portant sur l'identité ethnique de jeunes contrevenants, mesurée par le *Multigroup Ethnic Identity Measure – Revised* (MEIM-R) de Phinney et Ong (2007). La première étude explore les effets de l'identité ethnique et de la génération d'immigration sur les comportements délinquants autorévélés de jeunes contrevenants judiciairisés. ( $N = 71$ , âge 14-20 ans). Les comportements délinquants ont été mesurés à partir du *Self-Report of Offending – Revised* (SRO-R) de Huizinga, Esbensen et Weiher (1991). La seconde étude explore le rôle de l'identité ethnique et de l'appartenance à un groupe de minorités racisées dans l'association autorévoélée à un gang de rue et dans l'adhésion à la culture de gang ( $N = 69$ ; âge 14-20 ans). L'adhésion à la culture de gang a, quant à elle, été établie à partir de la *Measure d'adhésion à la culture de gang* (MAC<sup>g</sup>) de Fredette (2014). Les résultats indiquent une plus forte identité ethnique chez les jeunes contrevenants issus de la

première et de la seconde génération d'immigration que ceux de la troisième génération d'immigration ou plus. Lorsqu'on tient uniquement compte de l'apparence ethnique, les jeunes contrevenants appartenant à une minorité racisée présentent aussi des plus hauts scores d'identité ethnique que ceux appartenant à la majorité caucasienne. Les résultats indiquent également que les jeunes contrevenants de l'échantillon ayant immigré avant l'âge de 6 ans et qui ont tendance à présenter une identité ethnique élevée rapportent davantage de crimes contre la personne. Afin de mieux cerner les mécanismes sous-jacents à l'effet de l'identité ethnique sur les crimes reconnus plus violents, il a été convenu de prendre l'association à un gang de rue comme variable dépendante de la seconde étude. En effet, les délinquants qui se disent associés aux gangs de rue présentent une problématique de délinquance plus sévère que les autres (Laurier, Guay, Lafortune, & Toupin, 2015), notamment en ce qui a trait à la délinquance violente (Guay et al., 2015). Plus un jeune contrevenant rapporte un niveau d'*exploration* de l'identité ethnique élevé, plus il adhère aux dimensions *signes et symboles* et *règles et rituels* de l'adhésion à la culture de gang, et ce, peu importe son âge, ou qu'il appartienne à une minorité racisée. Cette recherche fait ressortir l'importance de s'intéresser aux questions identitaires liées à l'ethnicité, à la race et à la culture lors d'interventions auprès de jeunes contrevenants, et ce, peu importe leurs origines.

Mots-clés : identité ethnique, race, minorité racisée, génération d'immigration, jeunes contrevenants, délinquance, gangs de rue, culture de gang

## Table des matières

Sommaire .....	iv
Liste des figures .....	viii
Liste des abréviations.....	ix
Remerciements .....	x
Introduction.....	1
De quelle façon l’ethnicité est-elle abordée dans les écrits scientifiques?.....	5
Parcours migratoire .....	9
Délinquance : Génération d’immigration et ethnicité .....	14
Gang de rue : Génération d’immigration et ethnicité.....	14
Identité ethnique.....	17
Délinquance, gang et identité ethnique .....	20
Objectifs de la thèse .....	25
Organisation de la thèse .....	26
Chapître I [Méthode].....	29
Participants .....	30
Déroulement .....	31
Instruments et questionnaires .....	31
Analyses .....	34
Considérations éthiques.....	35
Chapître II [Identité ethnique, immigration et délinquance. Portrait ethnoculturel de jeunes contrevenants du Québec].....	36

Transition .....	86
Chapître III [L'adhésion à la culture de gang : Le rôle de l'identité ethnique chez les jeunes contrevenants de Montréal et ses environs] .....	92
Discussion générale.....	128
Principaux constats de la thèse.....	129
Retombées théoriques de la thèse.....	137
Retombées pratiques de la thèse.....	139
Questions irrésolues et à résoudre : Limites de la thèse.....	144
Des résultats à mettre en perspective .....	145
Quelles suites pour la recherche? .....	148
Conclusion .....	151
Appendice A [Revue canadienne de criminologie et de justice pénale].....	164
Appendice B [Accusé de réception : Premier article].....	173
Appendice C [Revue Criminologie].....	175
Appendice D [Accusé de réception : Deuxième article].....	179
Appendice E [Auto-admission de l'appartenance aux gangs] .....	181
Appendice F [Mesure de l'adhésion à la culture de gang].....	189

## Liste des figures

Figure

- 1 Schéma du premier objectif de la thèse.....25
- 2 Schéma du second objectif de la thèse..... 26



## Liste des abréviations

Gang de rue	GDR
Génération d'immigration	GI
Identité ethnique	IE
Identité ethnique et raciale	IER
Indice de gravité de la criminalité	IGC
Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents	LSJPA
Mesure de l'adhésion à la culture de gang	MAC <sup>g</sup>
<i>Multigroup Ethnic Identity Measure – Revised</i>	MEIM-R
<i>Self-Report of Offending – Revised</i>	SRO-R

## **Remerciements**

*Merci* à Catherine Laurier, ma directrice de thèse. Ton dynamisme, ta joie de vivre et ton amour pour la recherche sont contagieux. Je n'aurais pu espérer avoir quelqu'un de mieux placé pour me faire réfléchir, m'accompagner, me soutenir, m'encourager et... me structurer. Tu m'avais dit qu'il arriverait un moment où je t'en voudrais dans le processus de la thèse. Ce moment n'est jamais arrivé.

*Merci* à Jean-Pierre Guay, mon co-directeur. Ton calme et ton énergie positive m'ont été d'une grande inspiration. Je pense que finalement j'aime ça faire des analyses quantitatives. C'est sûrement grâce à toi que ça paraît si facile.

*Merci* à Chantal Fredette pour m'avoir prise sous son aile.

*Merci* à la Meute pour m'avoir appris ce que ça signifie de faire partie d'une équipe de recherche. C'est vrai que les criminologues ont un petit je « ne sais quoi » que nous les psychologues n'avons pas.

*Merci* à Catherine Pineau-Villeneuve. Je crois en nous et à notre avenir scientifique, surtout au tien!

*Merci* à vous toutes, personnes extraordinaires qui travaillent à la recherche du feu CJM-IU, qui m'ont accompagné par vos mots d'encouragements, des conseils et des discussions pertinentes sur mon sujet.

*Merci* à Pascal Solignac pour son regard d'enseignant sur mes écrits et ses conseils judicieux.

*Merci* aux filles extraordinaires, intelligentes, persévérantes et uniques de ma cohorte.

*Merci* au Centre de recherche et d'expertise Jeunes en difficulté du CIUSSS-MTL, au Centre International de Criminologie Comparée et à la Fondation Force. Le soutien financier qui m'a été si généreusement octroyé a fait une différence dans mon parcours.

*Merci* à ma mère, Natalie Bériault, de n'avoir jamais douté de moi, de m'avoir toujours donné la possibilité d'être qui j'avais envie et d'être qui elle est.

*Merci* à ma famille. Je vous aime. Un merci spécial à ma grand-mère, Denise Villiard, pour son amour de l'éducation qu'elle me transmet depuis mon plus jeune âge.

*Merci* Pum Pum team. *Merci* Guigui. *Merci* Gaby. *Merci* Marie-No. *Merci* Marie-Ève. L'amour que vous me portez et que j'ai envers vous ne peut pas être décrit.

Ces cinq lettres sont insuffisantes pour exprimer l'ampleur de la reconnaissance que j'ai envers vous tous.

## **Introduction**

L'adolescence représente une période d'exploration pendant laquelle l'individu tente de se définir (Bee & Boyd, 2012; Cloutier & Drapeau, 2008). Pendant cette période, l'adolescent va s'efforcer de se positionner sur le plan professionnel (choix de carrière), idéologique (croyances, valeurs) et sexuel (Érikson, 1972). Bariaud et Dumora (2004) décrivent cette période comme un processus de construction dynamique de soi dans une pluralité de contextes. Aujourd'hui, les principaux enjeux auxquels les adolescents doivent faire face s'ancreraient surtout autour d'attentes sociales comme l'exigence de réussite scolaire et le choix d'orientation responsables (Bariaud & Dumora, 2004) et moins autour de la nécessité d'engagements au plan personnel comme le suggérait Érikson (1972), dans sa théorie du développement de l'identité. Selon cette théorie, la formation de l'identité, soit l'ensemble des sentiments et des représentations se rapportant à soi, serait ultimement le résultat de la découverte d'une identité positive et intégrée; c'est-à-dire cohérente dans différents contextes (Érikson, 1972). Il y aurait confusion d'identité lorsque l'adolescent se révèle incapable d'effectuer ces choix ou lorsqu'il ne réussit pas à les intégrer dans une image cohérente de lui-même.

Il est à noter que le développement de l'identité ne peut pas se faire strictement d'un point de vue individuel (Bariaud & Dumora, 2004; Jauregui, 1995; Phinney & Ong, 2007). En effet, la formation de l'identité est également alimentée par l'environnement de l'adolescent (par exemple, le milieu scolaire, la famille ou le cercle d'amis) (Jauregui,

1995). De plus, l'identité d'une personne se développe dans un contexte culturel, économique et historique donné (Jauregui, 1995). Elle implique donc l'intériorisation d'un ensemble de valeurs et de normes sociales.

Ainsi, plusieurs facteurs environnementaux et sociaux contribuent à la difficulté des adolescents d'aujourd'hui à trouver des repères pour la construction de leur identité : le déclin des traditions, la présence accrue des technologies dans la vie des adolescents qui peut venir déstabiliser les parents dans leur rôle parentaux, la visibilité d'une multiplicité de modèles, la relativisation des interdits, le mixage des populations, l'interpénétration de diverses cultures au sein de la culture dominante et la pluralité des modes de vie et des valeurs pour nommer que ceux-ci (Bariaud & Dumora, 2004). Dans cette société en mutation, il n'y a plus de marqueurs de transitions fixes à la vie adulte (se marier et quitter le nid familial ou finir l'école et se trouver un emploi professionnel) sur lesquels établir des repères. Ces enjeux peuvent créer des situations conflictuelles dans les rapports mutuels que ce soit au niveau des individus, des familles et des institutions (Bariaud & Dumora, 2004).

Chez les adolescents, la transgression des normes dominantes et des usages en vigueur peut s'inscrire, entre autres, dans une quête d'affirmation de soi (Bariaud & Dumora, 2004) ou encore dans un processus d'expérimentation ayant pour but de se définir dans le milieu socioculturel (Érikson, 1972). Un certain niveau de contestation des règles ou de rébellion est normal et attendu à l'adolescence (Michel, Purper-Ouakil, &

Mouren-Simeoni 2006). De manière générale, la délinquance juvénile correspond à l'ensemble des infractions commises par les individus d'âge mineur et couvre un large spectre de gravité (Cloutier & Drapeau, 2008). Plusieurs adolescents adoptent, à un moment ou à un autre, des comportements déviants. Toutefois, peu finiront par s'inscrire dans une délinquance sévère (Bee & Boyd, 2012). Selon le rapport de l'Association des centres jeunesse du Québec (2014) pour l'année 2014<sup>1</sup>, près de 14 000 jeunes ont été pris en charge sous la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* (LSJPA). De ce nombre, 5486 jeunes ont reçu des décisions d'orientation de la part du directeur provincial et dans 82 % des situations, ils se sont vus imposer des mesures extrajudiciaires<sup>2</sup>. À titre de comparaison, la population des jeunes âgés de 12 à 17 ans au Québec pour 2014 est d'environ 490 000 jeunes (Statistique Canada, 2015). L'ensemble des jeunes pris en charge par la LSJPA représenterait donc environ 3 % de la population des jeunes de 12 à 17 ans au Québec pour l'année 2014.

De nombreux chercheurs se sont intéressés aux questions liées à l'ethnicité dans les problématiques de délinquance (Guerra & Smith, 2006; Kingery, Zimmerman, & Biafora, 1996) et au sein du phénomène des gangs de rue (Coughlin & Venkatesh 2003; Curry & Decker, 1998; Esbensen & Carson, 2012; van Gemert et al., 2008). Tout en identifiant une surreprésentation des jeunes provenant de groupes ethnoculturels minoritaires (Chettleburgh, 2003), la réalisation d'actes délinquants et l'association à un gang de rue

---

<sup>1</sup> Le nombre d'adolescents contrevenants qui ont reçu des services du directeur provincial au cours de l'année comprend les adolescents qui ont commencé à recevoir des services au cours des années antérieures.

<sup>2</sup> Les mesures extrajudiciaires incluent les mesures de réparation envers les victimes (p.ex., une compensation financière, un travail effectué bénévolement ou des excuses) ou envers la société (p.ex., des travaux communautaires).

ne leur sont pas exclusives (Esbensen & Carson, 2012; van Gemert, et al. 2008). Des membres de gangs « blancs », n'appartenant pas à une minorité ethnoculturelle, se retrouvent également au sein des gangs (Esbensen, Brick, Melde, Tusinski, & Taylor, 2008; Esbensen & Winfree, 1998; Wortlet & Tanner, 2008). La plupart des recherches récentes mettent en évidence le fait que les membres de gangs ont tendance à refléter la composition démographique ethnique des quartiers dont ils proviennent (Chettleburgh, 2003; Franceze, Covey, & Ménard, 2006; Freng & Esbensen, 2007; Hamel, Alain, Messier-Newman, Domond, & Pagé, 2013).

### **De quelle façon l'ethnicité est-elle abordée dans les écrits scientifiques?**

Les études sur l'immigration et les rapports ethniques amènent les chercheurs à avoir un souci des termes et des concepts utilisés afin de ne pas augmenter les préjugés ou les stéréotypes envers des populations sujettes à la discrimination (McAndrew, Ledent, & Bakhshaei, 2013). Selon Statistique Canada (2011), il n'existe à ce jour aucune classification de l'ethnicité internationalement reconnue. Dans les écrits scientifiques, plusieurs termes ou concepts sont peu définis ou utilisés de manière interchangeable, et ce, sans nécessairement préciser les populations dont il est question. Certaines études parlent d'ethnicité, d'origine ethnique, de race, de diversité culturelle, de communautés ethnoculturelles, de minorités ethniques, de minorités raciales ou encore de minorités racisées, pour ne nommer que ces concepts. Avant de poursuivre, il apparaît nécessaire de faire un bref survol des définitions des principaux concepts liés à l'ethnicité.



## **Ethnie**

De manière générale, le *Dictionnaire de l'Académie française* (1992) définit l'ethnie comme « un ensemble d'individus que rapprochent des traits communs, notamment une relative unité d'histoire, de langue, de culture et, le plus souvent, la référence à une occupation actuelle ou ancienne d'un territoire. » [en ligne]

## **Origine ethnique**

Selon Statistiques Canada (2011), l'origine ethnique fait référence aux origines ethniques ou culturelles des ancêtres du répondant et ne doit pas être confondue avec la citoyenneté, la nationalité, la langue ou le lieu de naissance. Dans *l'Enquête nationale auprès des ménages* de 2011, les termes « origine ethnique », « groupe ethnique » ou « ascendance ethnique » sont utilisés de manière interchangeable.

## **Minorité ethnoculturelle**

Ce terme, souvent employé à l'échelon international (McAndrew et al., 2013), fait référence à un groupe de personnes qui, selon leur langue, religion ethnique ou culture, sont en minorité au sein d'une population donnée (UNESCO, 1995). Une des forces de ce concept est de rendre compte de la différence de poids démographiques, mais également de pouvoir sociopolitique entre ces groupes et ceux qui sont majoritaires. Toutefois, le regroupement sous une méga-catégorie de personnes extrêmement diversifiées fait partie des limites de l'utilisation de ce concept.

## **Race**

Le *Larousse* (en ligne) définit ce concept comme une :

Catégorie de classement de l'espèce humaine selon des critères morphologiques ou culturels, sans aucune base scientifique et dont l'emploi est au fondement des divers racismes et de leurs pratiques. Face à la diversité humaine, une classification sur les critères les plus immédiatement apparents [couleur de la peau surtout] a été mise en place et a prévalu tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Les progrès de la génétique conduisent aujourd'hui à rejeter toute tentative de classification raciale chez les êtres humains. (n. d.) [en ligne]

Ainsi, la race serait un concept non objectif, puisque construit socialement (Jenkins, 2008). Malgré un large consensus quant à l'absence de réalité biologique correspondant à ce terme celle de ses effets sur le plan sociologique est avérée. Comme le rapporte McAndrew et collaborateurs (2013), l'utilisation du terme « minorité racisée » est préférable à celui de « minorité raciale », puisqu'il met l'accent sur la construction sociologique qui est à l'origine de la catégorie.

## **Minorité visible**

Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (Gouvernement du Canada, 1995), les minorités visibles sont définies au Canada comme « les personnes autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Ce sont précisément « les Chinois, les Sud-Asiatiques, les Noirs, les Arabes, les Asiatiques occidentaux, les Philippins, les Asiatiques du Sud-Est, les Latino- Américains, les Japonais et les Coréens ». McAndrew et collaborateurs (2013) ont soulevé plusieurs limites à l'utilisation de ce concept :

[...] même si le choix de *visible* est justifié par le fait qu'à la deuxième ou à la troisième génération, les immigrants dont les phénotypes sont similaires à ceux de

la population d'accueil peuvent faire le choix d'une assimilation totale à la culture majoritaire, ce qui n'est pas le cas des personnes appartenant à des minorités *racisées*. (p. 4)

Ils mentionnent également que la liste exhaustive de pays pour identifier les personnes issues d'une minorité visible sous-estime les différences dans l'intensité des problèmes ou des processus d'exclusion vécus au sein des divers groupes inclus dans cette définition.

Dans le cadre de la présente thèse de doctorat, les concepts de « génération d'immigration »<sup>3</sup> et de « minorité racisée » seront utilisés pour comparer les participants. En effet, les catégorisations par origine raciale (Wortley & Tanner, 2006; 2008; Esebensen & Winfree, 1998; Freng & Esbensen; 2007) ou par génération d'immigration (Bui & Thongniramol, 2012; Esbensen & Carson, 2012) sont régulièrement utilisées dans les écrits scientifiques pour identifier les groupes ethnoculturels minoritaires plus à risque de commettre des actes délinquants ou de s'associer à un gang de rue.

Afin de mieux comprendre les effets de la génération d'immigration et de l'ethnicité sur la délinquance et de les situer dans un contexte plus large, il apparaît important de présenter d'abord un survol des recherches s'étant intéressées aux enjeux liés au parcours migratoire des jeunes et de leur famille.

---

<sup>3</sup> Afin d'alléger le texte pour le lecteur, une utilisation abrégée de l'écriture des termes liés à la génération d'immigration (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> génération d'immigration ou plus) est préconisée dans la thèse, plutôt que l'écriture du terme au long (première, deuxième et troisième génération d'immigration ou plus).

### **Parcours migratoire : contexte interculturel**

Les personnes qui immigrent dans un nouveau pays sont confrontées à plusieurs difficultés d'intégration. Parmi celles-ci se trouvent les contraintes financières, la recherche d'emploi, l'ajustement au marché du travail, la reconnaissance des diplômes et des expériences de travail du pays d'origine, l'adaptation à une nouvelle langue d'usage et parfois même l'apprentissage de la langue de la société d'accueil, l'isolement social, les difficultés à trouver un logement convenable ainsi que l'adaptation à de nouveaux climats saisonniers (Jauregui, 1995). Ces obstacles peuvent favoriser l'émergence de problèmes sociaux et devenir d'importants facteurs de stress pour la famille (Jauregui, 1995).

De plus, l'expérience de resocialisation dans le pays d'accueil sera complexifiée selon l'importance de la distance culturelle qui existe entre les groupes minoritaires issus de l'immigration et ceux du groupe majoritaire du pays d'accueil (Bérubé, 2004). Cette distance culturelle peut être évaluée, entre autres, en fonction de la langue maternelle, de la religion, de la conception du mariage, de la conception de la famille, des valeurs et de la situation économique des sociétés comparées (Triandis, 1994). La distance culturelle apparaît ainsi comme un déterminant important de l'intensité du choc culturel. Par exemple, les ajustements sont plus nombreux pour un individu qui migre d'une société basée sur un modèle collectiviste à une société basée sur un modèle individualiste comparé aux ajustements requis chez un individu dont les modèles sociaux sont semblables autant

dans la société d'accueil que celle d'origine. La rencontre des cultures<sup>4</sup> du pays d'accueil et du pays d'origine (amenée par l'immigrant en raison de sa conception de lui-même et du monde qui prévalaient dans sa société d'origine) l'amène à s'ajuster par le processus d'acculturation (Bérubé, 2004). L'acculturation est définie par Berry, Kim, Minde et Mok (1987) comme un changement culturel et psychologique que produit chez l'immigrant le contact des personnes appartenant à une culture différente et extériorisant des conduites différentes. Elle se produit sur un certain nombre de dimensions, y compris l'intégration de la langue, les croyances culturelles, les valeurs et le comportement de la société d'accueil (Berry, 1980). L'acquisition des croyances, des valeurs et des pratiques du pays d'accueil ne signifie pas automatiquement pour autant qu'un immigrant rejettera celles de son pays d'origine (Berry, 1980). À cet effet, Berry a développé un modèle d'acculturation dont découlent quatre voies de solutions possibles quant à cette dualité de cultures et qui interpellent différentes stratégies d'adaptation chez l'individu : la marginalisation (identification à aucun des deux groupes), l'assimilation (sentiment d'appartenance à la majorité plutôt qu'à son groupe ethnique), la séparation ou ségrégation (identification exclusive à son groupe minoritaire et refus de se reconnaître comme membre de la majorité), et finalement, l'intégration (reconnaissance de l'appartenance à la fois à son groupe ethnique et à la société d'accueil).

---

<sup>4</sup> Une culture peut se définir comme « un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte » (Rocher, 2011, p. 109).

Le modèle d'acculturation proposé par Berry (1980) est parfois critiqué pour son approche uniforme pour tous les immigrants soulignant qu'il prend peu en considération d'autres aspects importants de l'immigration dans le processus d'acculturation; les expériences de discrimination ou de racisme dans la société d'accueil, les circonstances du parcours migratoire (comme la décision personnelle de quitter son pays d'origine comparé à l'obligation de le faire) et le nombre d'années vécues au pays d'origine (Schwartz, Unger, Zamboanga, & Szapocznik, 2010).

Le processus d'intégration des cultures est grandement influencé par les messages émanant de la société d'accueil eu égard aux minorités ethniques (Jauregui, 1995). Leurs accents étrangers reconnaissables, l'incapacité de parler la langue du pays d'accueil ou encore certains phénotypes visibles (par exemple la couleur de la peau, la texture des cheveux ou les traits du visage) permettent de les identifier en tant que migrants. Ces traits visibles peuvent nuire à leur processus d'intégration en raison de la discrimination ou du mépris de la part d'individus natifs du pays d'accueil qu'ils peuvent susciter (Yoo, Gee, et Takeuchi, 2009).

Le processus d'acculturation à la société d'accueil semble également être influencé par le nombre d'années pendant lesquelles l'individu a été en contact avec la culture du pays d'origine. Les personnes ayant migré à l'âge adulte ont eu davantage de contacts directs avec leur pays d'origine façonnant ainsi la manière dont ils abordent leurs interactions avec la culture du pays d'accueil (Schwartz, Unger, Zamboanga, & Szapocznik, 2010),

tout comme ceux ayant migré à l'adolescence (Portes & Rumbaut, 2001). Pour les personnes qui migrent pendant la petite enfance, elles sont plus susceptibles de s'identifier aux valeurs de la société d'accueil que ceux qui migrent à un âge avancé (par exemple à l'adolescence ou à l'âge adulte) (Schwartz, Unger, Zamboanga, & Szapocznik, 2010). Selon Portes et Rumbaut (2001), les immigrants qui migrent durant la petite enfance semblent suivre un développement identitaire semblable à celui des jeunes nés dans le pays d'accueil et élevés par des parents nés à l'étranger (2<sup>e</sup> génération d'immigration). Bien que leur développement identitaire s'apparente à celui des personnes de la société d'accueil, ces jeunes et ceux de 2<sup>e</sup> génération d'immigration sont confrontés à devoir faire du sens avec les valeurs et les normes culturelles (investies par leur parent) et celles du courant dominant dans la société d'accueil (investies par l'école et les pairs) (Bersani, Loughran, & Piquero, 2014), ce qui constitue un défi sur le plan de l'adaptation.

Pour les jeunes issus des communautés ethnoculturelles, la recherche identitaire est également influencée par les stratégies d'acculturation des parents ainsi que les remaniements familiaux découlant du processus migratoire, que celui-ci ait eu lieu avant la naissance de l'enfant ou à la suite de l'arrivée au pays d'accueil (Bouche-Florin, Skandrani & Moro, 2007; Jauregui, 1995). Particulièrement chez les familles, l'arrivée au pays d'accueil peut venir déstabiliser l'équilibre familial et chambouler les rôles parentaux. La perte de repères culturels peut influencer la façon d'intervenir des parents avec les enfants, puisque les valeurs de la culture d'origine et celles de la société d'accueil peuvent parfois se contredire (Bouche-Florin, Skandrani & Moro, 2007; Jauregui, 1995).

Ainsi, les règles du pays d'accueil ne permettent pas toujours aux parents de transmettre les codes de la culture d'origine à leurs enfants. Dans ce contexte transculturel, l'enfant compare et évalue les différents codes culturels qui s'offrent à lui (Moro, 2011) et s'y adapte en fonction du processus d'acculturation. Les parents deviennent ainsi les figures qui représentent les normes et les valeurs du pays d'origine et les personnes fréquentées en dehors de l'univers familial, comme le personnel enseignant et les pairs représentent celles de la société d'accueil (Bouche-Florin, Skandrani & Moro 2007).

Chez les adolescents de parents migrants, les questionnements identitaires se voient amplifiés par le contexte transculturel (Bouche-Florin, Skandrani & Moro, 2007; Jauregui, 1995). En conséquence, les valeurs, les normes et les traditions culturelles des parents et celles véhiculées par la société d'accueil, surtout lorsque contradictoires, peuvent entraîner un conflit de loyauté chez l'adolescent et se manifester sous la forme d'une crise d'identité (Bérubé, 2004). Ainsi, la construction de l'identité de l'adolescent dans ce contexte s'en voit compliquée (Bouche-Florin, Skandrani & Moro, 2007). Les remaniements identitaires pour les adolescents issus de l'immigration peuvent donc être plus prononcés que pour les jeunes n'ayant pas à faire face à cette situation de double appartenance culturelle (Jauregui, 1995 ; Phinney & Ong, 2007). Dans certains cas, ces remaniements identitaires peuvent se manifester par des comportements délinquants à l'adolescence (Bersani et al., 2014 ; Portes, Fernandez-Kelly, & Haller, 2009).



### **Délinquance : Génération d'immigration et ethnicité**

Lorsqu'il est question de délinquance et de génération d'immigration, une étude de Bui et Thongniramol (2012) suggère une délinquance moins sévère chez les jeunes de 1<sup>re</sup> génération d'immigration que chez les jeunes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> génération d'immigration ou plus. Des différences sont également soulevées selon l'origine ethnique ou raciale des jeunes. Les *Noirs* et les *Hispaniques* commettraient davantage de crimes contre les biens (p.ex., vols, incendies, introduction par effraction) et contre la personne (p.ex., vols qualifiés, voies de fait, décharger une arme) que les autres groupes ethniques (*Blancs*, *Asiatiques*, *Non-Hispaniques*). Les résultats d'une étude longitudinale de Bersani et ses collaborateurs (2014), menée auprès de 1354 jeunes Américains, âgés de 14 à 17 ans, abondent dans le même sens en suggérant que les immigrants de 1<sup>re</sup> génération d'immigration sont moins susceptibles d'être impliqués dans des infractions graves et de persister dans la délinquance que leurs pairs de 2<sup>e</sup> génération d'immigration ou plus. Les résultats suggèrent également que les jeunes d'origine mexicaine de l'échantillon qui présentent un haut niveau d'assimilation envers la culture anglo-saxonne, qui proviennent de milieux défavorisés et qui sont issus de 2<sup>e</sup> génération d'immigration présentent une délinquance plus persistante.

### **Gang de rue : Génération d'immigration et ethnicité**

Selon le *Ministère de la Sécurité publique du Québec* (2016), l'expression « gang de rue » fait référence aux groupes d'adolescents et de jeunes adultes qui partagent une

identité commune et affichent des comportements antisociaux ou criminels<sup>5</sup>. Comme aux États-Unis, les membres de gang de rue au Canada proviennent de groupes ethniques divers (Chatterjee, 2006; Hamel et al., 2013). Des membres de gangs<sup>6</sup> « blancs », n'appartenant pas à une minorité ethnoculturelle, se retrouvent également au sein des gangs au Canada (Wortley & Tanner; 2008). De plus, certains gangs sont multiethniques, d'autres pas. La majorité des gangs au Canada serait ethniquement homogène, comme le suggèrent les résultats de l'*Enquête policière canadienne de 2002 sur les gangs* (Chettleburgh, 2003). Toutefois, une étude menée dans la région de Toronto auprès de jeunes membres de gang ( $N = 125$ ) (Wortley & Tanner, 2008) rapporte des résultats différents en soulignant que 60 % des jeunes membres de gang ont révélé être associés à un gang qui inclut des jeunes de diverses origines ethniques ou raciales. Ainsi, il semble avoir des différences entre l'homogénéité de la composition ethnique ou raciale des gangs à l'échelon national par rapport à l'échelon régional.

Dans un sondage mené auprès de jeunes de la région de Toronto ( $N = 3789$ ), Wortley et Tanner (2006) ont découvert que les jeunes ayant vécu un processus migratoire (1<sup>re</sup> génération d'immigration) sont moins sujets à rapporter s'associer à un gang que les jeunes de l'échantillon nés au Canada. Les *Noirs* (13 %) et les *Hispaniques* (12 %) étaient plus enclins à révéler faire partie d'un gang que les *Blancs* (6 %) et les *Asiatiques* (5 %).

---

<sup>5</sup> Le lecteur est invité à se référer au livre de Guay et Fredette (2014), *Le phénomène des gangs de rue : Théories, évaluations, interventions*, pour une critique exhaustive sur les questions relatives aux définitions et aux mesures du phénomène des gangs de rue.

<sup>6</sup> Afin d'alléger la lecture de la présente thèse, l'utilisation des termes « gang de rue » et « gang » réfère au concept de « gang de rue » pour l'ensemble du document.

Les chercheurs suggèrent que les différences soulevées entre les groupes raciaux ou ethniques peuvent s'expliquer par les effets de la marginalisation sociale et économique que peuvent vivre les jeunes d'origine hispanique ou les noirs. À titre comparatif, les résultats d'une étude d'Esbensen et collaborateurs (2008) auprès de 1380 jeunes Américains rapportent que parmi les 114 jeunes membres de gang, 47 % faisaient partie de la catégorie *Hispanique*, 29 % de celle *Blanc*, 11 % de celle *Noir* et 10 % de celle *Multiraciale*. Dans une étude d'Esbensen et Carson (2012) complétée auprès de jeunes Américains ( $N = 3820$ ), les résultats soulignent des niveaux de délinquance similaires entre les différents groupes raciaux et ethniques qui ont été comparés (*Blancs*, *Noirs*, *Hispaniques*, *Autres*). Chez les jeunes membres de gang, ceux de 1<sup>re</sup> génération d'immigration présentaient une délinquance moins sévère que ceux non immigrants. D'autres chercheurs (van Gemert et al., 2008; Vigil, 2008) soulignent qu'à la suite du processus migratoire, c'est généralement la 2<sup>e</sup> génération d'immigration qui devient impliquée dans les activités liées aux gangs de rue. Une des hypothèses émises pour expliquer ce constat serait le sentiment des jeunes de deuxième génération d'être en rupture avec la culture du pays d'origine et celle du pays d'accueil ce qui pourrait se manifester chez certains jeunes par des comportements délinquants à l'adolescence, et plus précisément par l'association à des pairs délinquants.

Les écrits scientifiques ont souligné à multiples reprises l'influence des caractéristiques personnelles et sociales des délinquants sur leur association aux gangs de rue et le fait que les membres de gang commettent un grand nombre de crimes (Hill, Howell, Hawkins, &

Battin-Pearson, 1999 ; Klein & Maxson, 2006 ; Thornberry, Krohn, Lizotte, Smith, & Tobin 2003). L'adoption et le maintien de conduites délinquantes et violentes seraient favorisés par l'adhésion à une culture à part entière chez les jeunes associés aux gangs de rue (Fredette & Guay, 2014). Malgré la mention par plusieurs chercheurs qu'il existe une culture spécifique expliquant l'effet des gangs sur les jeunes qui les côtoient (Hagedorn, 2008 ; Klein, 1995 ; Thornberry et al., 2003), l'influence de cette culture sur la délinquance des jeunes a peu été étudiée (Fredette, 2014). Dans une étude portant sur les jeunes contrevenants de Montréal, Fredette (2014) s'est penchée sur la question en proposant une opérationnalisation du concept de la culture de gang par le développement d'un instrument permettant de la mesurer. Ses travaux suggèrent que la culture de gang se mesure (Fredette & Guay, 2014) et qu'elle explique plusieurs aspects de la délinquance comme l'âge au premier délit, la fréquentation de pairs délinquants et la personnalité psychopathique. Une mesure de l'adhésion d'un jeune contrevenant à la culture de gang permet également de qualifier l'association à un gang de rue de manière plus nuancée que l'utilisation d'une mesure dichotomique de l'association à un gang de rue (être ou ne pas être membre d'un gang) (Fredette, 2014).

### **Identité ethnique**

D'autres chercheurs se sont intéressés au sentiment d'appartenance et de fierté envers ses origines lorsqu'il est question d'étudier les groupes ethnoculturels minoritaires (Cokley, 2007; Phinney, 1990; 2004; Phinney & Ong, 2007; Rivas-Drake et al., 2014; Umaña-Taylor et al. 2014). L'identité ethnique peut être définie comme le sentiment

d'appartenance à un groupe ethnique auquel une personne s'identifie et qui inclut une préférence pour ce groupe, une évaluation positive de ce dernier, des connaissances sur la culture et la participation à des activités avec d'autres personnes du groupe ethnique (Phinney, 1990,1996). L'identité raciale renvoie aux valeurs que l'individu attache à son apparence physique et à sa race en général ainsi qu'à la perception et les attitudes reliées à l'expérience sociale liée à l'appartenance à cette race (Umaña-Taylor et al., 2014). Certains chercheurs incluent le concept d'identité raciale à l'intérieur même du concept d'identité ethnique (Phinney, 1990). Le *Ethnic and Racial Identity in the 21st Century Study Group* (Rivas-Drake et al., 2014, Schwartz et al., 2014; Umaña-Taylor et al., 2014) propose un métaconstruit qui englobe ces deux aspects, soit l'identité ethnique et raciale (IER), définit comme :

Une construction psychologique multidimensionnelle qui reflète les croyances et les attitudes que les individus ont sur leur appartenance à un groupe ethnique ou racial, ainsi que les processus par lesquels ces croyances et ces attitudes se développent au fil du temps. [traduction libre] (p.23)

Pour cette thèse, l'utilisation du terme « identité ethnique » reconnaît que le sentiment d'appartenance à un groupe ethnique peut s'appuyer sur des traits physiques partagés, ainsi que sur des valeurs, des croyances et des pratiques communes du groupe ethnique auquel la personne s'identifie. De plus, ce concept renvoie directement au concept mesuré par le *Multigroup Ethnic Identity Measure – Revised* (MEIM-R) (Phinney & Ong, 2007), utilisé dans cette étude.

Selon Phinney (2004), le développement de l'identité ethnique fait partie du processus d'accès à l'âge adulte et s'inscrit dans la démarche identitaire de l'adolescent. Depuis quelques décennies, cette chercheuse s'intéresse au développement de l'identité ethnique à l'adolescence, et plus particulièrement chez les jeunes issus de minorités ethnoculturelles. Elle souligne que lorsqu'il est question de se construire une identité, outre les tâches développementales communes à tous les adolescents, ces jeunes sont confrontés à des tâches développementales supplémentaires. Par exemple, ils doivent tenter de comprendre ce qui différencie leur groupe ethnique de celui de la majorité, ainsi que les implications qui en découlent. Les jeunes issus des minorités ethnoculturelles doivent également arriver à appréhender la façon de se comporter envers leur groupe ethnique. Ils ont aussi à découvrir des moyens pour faire face aux préjugés potentiels à l'encontre de leurs différences ethnoculturelles, lesquelles peuvent affecter leur estime de soi. De manière générale, pour Phinney (2004), ces différentes tâches développementales constituent le processus de formation de l'identité ethnique.

Une étude rapporte une plus forte identité ethnique chez les immigrants de 1<sup>re</sup> génération d'immigration que chez ceux de 2<sup>e</sup> génération et 3<sup>e</sup> génération d'immigration (Jaret & Reitzes, 2009). Les auteurs suggèrent que l'identité ethnique des immigrants serait plus saillante lors de leur arrivée au pays d'accueil, compte tenu du contraste culturel avec le pays d'origine. Dans le même ordre d'idée, une étude de Guitart (2011) au Mexique souligne un niveau d'identité ethnique plus élevé chez les jeunes appartenant à la minorité ethnique (les indigènes), par opposition à ceux appartenant à la majorité ethnique (les métis).

Une revue récente de la littérature sur les effets de l'IER sur la santé et l'ajustement psychosocial et scolaire par le *Ethnic and Racial Identity in the 21st Century Study Group* (Rivas-Drake et al., 2014) suggère que certains aspects de l'IER, principalement ceux faisant référence au sentiment d'appartenance et de fierté envers les origines ethniques et raciales, étaient associés à un fonctionnement psychosocial positif chez les adolescents américains provenant de groupes ethnoculturels minoritaires. Des études ont associé une forte identité ethnique à des mesures de bien-être psychologique comme l'estime de soi (Phinney, Cantu, & Kurtz, 1997) et l'utilisation de stratégies d'adaptation en situation de stress (Roberts et al., 1999) ainsi que de meilleures performances scolaires (Smith, Walker, Fields, Brookins, & Seay, 1999). Une forte identité ethnique était également liée négativement à un sentiment de solitude et à la dépression (Roberts et al., 1999). Une étude de Schwartz, Zamboanga, Weisskirch et Rodriguez (2009) auprès d'universitaires américains d'origines diverses ( $N = 905$ ) suggèrent que ceux qui étaient, au moment de l'étude, dans un processus d'exploration de leurs origines ethniques présentaient davantage des symptômes d'anxiété, de dépression et d'impulsivité.

### **Délinquance, gang et identité ethnique**

Quelques études ont évalué les liens entre l'identité ethnique et la délinquance juvénile (Bersani et al., 2014; De Iaco, 2006; French, Kim, & Pillado, 2006; Knight et al., 2012; Le & Stockdale, 2008). Les résultats indiquent des effets variés (dans le temps et selon

l'âge, l'origine ethnique ou encore le quartier) ou nuls de l'identité ethnique sur la délinquance juvénile.

Le et Stockdale (2008) ont mené une étude portant sur le lien entre l'acculturation et la violence auprès d'un échantillon de 329 jeunes Américains d'origines asiatiques (âgés de 10 à 18 ans) en milieu scolaire. Dans leur échantillon, les résultats révèlent que l'identité ethnique n'était ni associée à un niveau élevé de délinquance avec des pairs, ni à une violence sévère. Dans le même ordre d'idée, l'étude de Bersani et ses collaborateurs (2014) décrite précédemment, révèle que la probabilité d'un jeune de persister dans la délinquance n'était pas associée à des scores faibles ou élevés de l'identité ethnique, mais plutôt de provenir d'un quartier défavorisé.

French et ses collaborateurs (2006) ont étudié l'association entre l'identité ethnique et la délinquance chez les jeunes. Leurs résultats suggèrent que l'identité ethnique et les comportements délinquants chez les jeunes varient en fonction de l'âge et du groupe ethnique. Alors qu'il y aurait une absence de lien significatif chez les jeunes adolescents vers le milieu de l'adolescence, les jeunes éprouvant une forte estime envers leur groupe ethnique présenteraient moins de comportements délinquants que les autres. Les résultats variaient également selon l'origine ethnique des participants. Ainsi chez les *Américains africains*, une forte estime envers leur groupe ethnique était associée à un nombre moins élevé de comportements délinquants. À l'opposé, les *Américains européens* qui présentaient une forte estime envers leur groupe ethnique présentaient davantage de



comportements délinquants. Aucun lien entre l'identité ethnique et la délinquance n'était présent chez les *Latinos*.

De son côté, l'étude de Knight et ses collaborateurs (2012), menée auprès d'un échantillon de jeunes délinquants mexicains ( $N=300$ ), suggère la présence de différentes trajectoires de développement de l'identité ethnique et de comportements délinquants. En s'appuyant sur leurs résultats, les chercheurs estiment que l'identité ethnique peut constituer un facteur de risque ou un facteur de protection selon les caractéristiques personnelles et sociales des jeunes (par exemple, l'appartenance à un gang, la maturation psychosociale et les modèles d'affiliation culturels). Ils soulignent qu'il importe de contextualiser les études portant sur l'identité ethnique et les comportements délinquants.

Peu d'études se sont intéressées précisément au lien entre l'identité ethnique et l'association à un gang de rue (De Iaco, 2006). Wortley et Tanner (2008) émettent l'hypothèse que les jeunes issus des communautés ethnoculturelles sont plus à risque d'adhérer aux gangs de rue en raison des inégalités sociales et de l'injustice raciale qu'ils peuvent vivre. Ces différentes expériences peuvent les amener à se questionner sur leur identité et plus spécifiquement sur leur identité ethnique en étant confrontés à de multiples questions en lien avec leur origine (Phinney, 1990). Conchas et Vigil (2010) avancent l'idée que la discrimination culturelle et raciale, la pauvreté, le manque de modèles positifs, tant dans la famille qu'à l'école, contribueraient à l'association à des pairs

délinquants. Les gangs de rue s'ajouteraient à la famille, à l'école et aux autres influences conventionnelles (p.ex., la religion, les médias ou les pairs) dans la formation de l'identité.

De Iaco (2006) s'est intéressée à la question de l'identité ethnique et culturelle auprès de jeunes contrevenants Montréalais de diverses origines (québécoise, haïtienne, jamaïcaine, latino-américaine et autres) impliqués dans les gangs de rue. Les entrevues qu'elle a complétées auprès d'une cinquantaine de jeunes soulignent l'homogénéité de la composition ethnique des gangs dont les jeunes faisaient partie. En s'appuyant sur les résultats de ses travaux, elle pose l'hypothèse que les jeunes participant à l'étude aient décidé, en partie, de se joindre à un gang afin de côtoyer d'autres jeunes avec un vécu des trajectoires de vie, des expériences culturelles ou raciales semblables aux leurs (p.ex., sentiment d'exclusion ou de discrimination par la société).

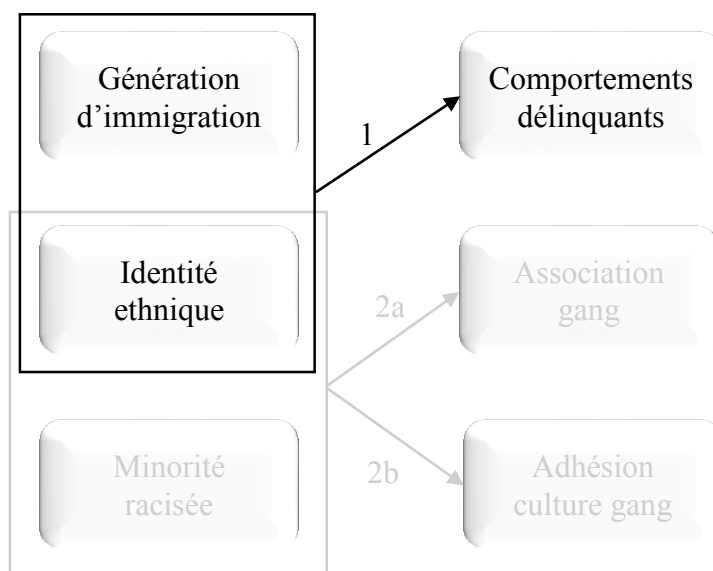
À la lumière des écrits scientifiques, il apparaît qu'il y a encore à ce jour un manque de connaissances quant à l'interdépendance des concepts *d'origine ethnique et raciale*, de *génération d'immigration*, de *délinquance* et de *gang de rue* (van Gemert et al., 2008). La plupart des recherches scientifiques ont été menées auprès de populations américaines étudiantes (Bruce & Waelde, 2008; Esbensen & Carson, 2012; Freng & Esbensen, 2007), ce qui peut être peu représentatif de la réalité de jeunes contrevenants québécois. Il est possible de croire que des mesures liées à l'ethnicité qui incluent l'origine ethnique, mais également le sentiment d'appartenance de l'individu à son ethnie et à sa culture (l'identité ethnique), permettraient des représentations plus fidèles de la délinquance et de

l'association à un gang de rue. De plus, l'identité ethnique et son impact sur le mode de vie de gang n'ont pas été étudiés en profondeur dans les recherches américaines et canadiennes (De Iaco, 2006), ce qui constitue à notre avis une lacune importante étant donné que les membres de gangs semblent s'appuyer régulièrement sur des critères ethniques ou raciaux pour s'organiser (Chettleburgh, 2003; De Iaco, 2006). Par conséquent, la présente étude vise à combler un manque de connaissances concernant le rôle joué par différentes composantes de l'ethnicité (origine ethnique et raciale, identité ethnique et génération d'immigration) sur la délinquance, l'association à un gang de rue et l'adhésion à la culture de gang auprès de jeunes contrevenants judiciairisés provenant de la région montréalaise et ses environs.

## Objectifs de la thèse

Cette thèse comprend deux objectifs principaux :

1. Mesurer le rôle spécifique de la génération d'immigration et de l'identité ethnique pour prédire<sup>7</sup> la délinquance (âge au premier délit, fréquence, diversité et gravité des délits). La *Figure 1* présente un schéma conceptuel du premier objectif.



*Figure 1.* Schéma conceptuel du premier objectif de la thèse.

---

<sup>7</sup> Le verbe prédiction est utilisé dans les objectifs de la thèse au sens statistique, comme lors de la complétion d'une analyse de régression.

2. Mesurer le rôle spécifique de l'identité ethnique et de l'appartenance à une minorité racisée pour prédire l'association autorévolée à un gang de rue et l'adhésion à la culture de gang (Figure 2).

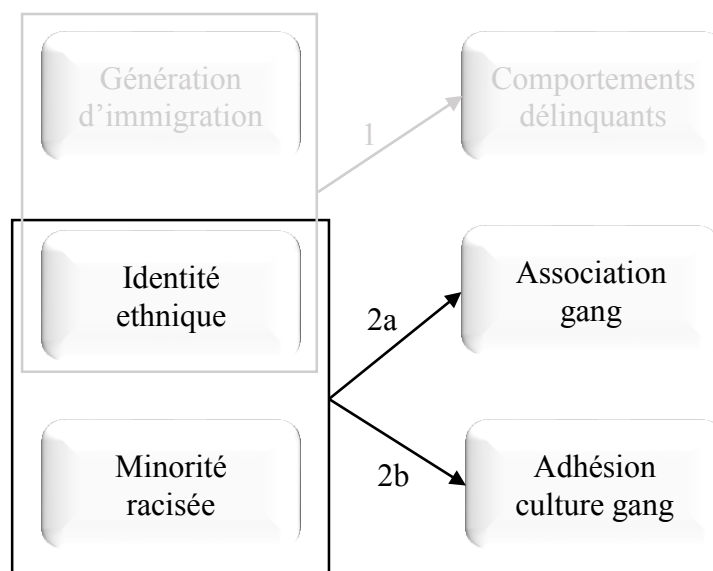


Figure 2. Schéma conceptuel du second objectif de la thèse.

### Organisation de la thèse

Le chapitre I présente la méthode employée pour atteindre les objectifs de la thèse. Ce bref survol permettra, entre autres, de situer comment les concepts abordés ont été mesurés. La méthodologie des deux études menées dans le cadre de cette thèse sera explicitée de manière plus exhaustive dans les deux articles qui constituent la thèse.

Le premier article est intitulé *Identité ethnique, immigration et délinquance. Portrait ethnoculturel de jeunes contrevenants du Québec* (Chapitre II). Cet article présente les

résultats associés au premier objectif de la thèse. Il explore l'effet de la génération d'immigration et de l'identité ethnique sur les comportements délinquants autorévélés de 71 jeunes contrevenants pris en charge sous la LSJPA. L'article a été soumis au comité de rédaction de la *Revue canadienne de criminologie et de justice pénale* en décembre 2015. Les directives de publications de la revue sont présentées à l'Appendice A (en anglais) et l'accusé de réception de soumission à l'Appendice B (sous forme de courriel). La version de l'article présentée dans cette thèse est celle retravaillée à partir des commentaires du jury d'évaluation de la thèse.

Un bref texte de transition résume la première étude et introduit la seconde.

Le deuxième article de cette thèse (*L'adhésion à la culture de gang : Le rôle de l'identité ethnique chez les jeunes contrevenants de Montréal et ses environs*) présenté au Chapitre III porte sur le second objectif de la thèse. Le rôle de l'identité ethnique et de l'appartenance à une minorité racisée dans l'association autorévolée à un gang de rue et dans l'adhésion à la culture de gang y est exploré. Cet article a été soumis à la *Revue Criminologie* en avril 2016. L'Appendice C présente les directives de publications de la revue et l'accusé de réception sous forme de courriel est présenté à l'Appendice D. Tout comme le premier article de la thèse, la version soumise à la revue été modifiée en fonction des commentaires reçus de la part du jury d'évaluation de la thèse. C'est la version modifiée qui est présentée dans cette thèse.

Enfin, la thèse se conclut par une discussion générale des principaux constats des deux études présentées et de leurs retombées théoriques et pratiques. Les limites de la thèse et les perspectives futures sont aussi discutées et suivies d'une conclusion générale.

**Chapitre I**  
Méthode



## Participants

Les participants de cette étude font partie d'un sous-échantillon de trois études plus larges : *L'adhésion à la culture des gangs de rue : son rôle dans l'identification des membres et son effet sur la délinquance* (Fredette, 2014), *Facteurs spécifiques et facteurs génériques : l'évaluation du risque et la prédiction de la récidive chez les délinquants associés aux gangs de rue* (Guay et al., 2015) et *Évaluer pour prévenir : les caractéristiques de la personnalité et les risques pris par les jeunes contrevenants associés aux gangs de rue* (Laurier et al., 2015). Ces études ont été menées auprès de jeunes contrevenants pris en charge au nom de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* (LSJPA) et des adultes contrevenants pris en charge par les services correctionnels ( $N = 260$ ). Le recrutement et les passations de questionnaires se sont déroulés conjointement. Les critères d'exclusion étaient la présence de déficience intellectuelle ou de troubles psychotiques notés au dossier compte tenu que les questionnaires utilisés n'ont pas été validés auprès de ces populations et que les participants devaient être en mesure de répondre aux questionnaires auto-révélés. Seuls les participants pris en charge au nom de la LSJPA, dont la génération d'immigration a pu être établie et qui avaient répondu aux questionnaires portant sur l'identité ethnique, la délinquance et la culture de gang ont été retenus dans les études de la thèse. L'échantillon de la première étude se compose de 71 jeunes contrevenants masculins âgés de 14 à 20 ans, tout comme celui de la seconde étude qui comprend 69 jeunes contrevenants.

## Déroulement

Le recrutement a été effectué dans le cadre d'un système de référence au sein duquel les participants étaient recommandés aux assistant(e)s de recherche par les agents de liaison à la recherche des centres jeunesse. À la suite de la présentation du projet de recherche par les assistants de recherche, les jeunes référés étaient libres d'accepter ou de refuser d'y participer. Le consentement des parents a été obtenu pour les participants mineurs (17 ans et moins) alors que les participants majeurs (18 ans et plus) le donnaient eux-mêmes. Les rencontres se sont déroulées dans les bureaux des centres jeunesse. Chaque participant a pris part à deux séances d'environ trois heures pour remplir les questionnaires et a reçu une compensation de trente dollars par rencontre.

## Instruments et questionnaires<sup>8</sup>

### L'identité ethnique

L'instrument principal de cette recherche est le *Multigroup Ethnic Identity Measure – Revised* (Phinney & Ong, 2007) qui évalue l'intensité avec laquelle le jeune s'identifie à son origine ethnique. Une traduction libre québécoise du questionnaire a été effectuée. Le questionnaire permet de mesurer le niveau d'engagement et d'exploration entretenu par la personne envers l'ethnie à laquelle elle s'identifie.

---

<sup>8</sup> Cette présentation des instruments et des questionnaires de la thèse se veut un bref survol pour situer comment les concepts abordés ont été mesurés. De plus amples informations (propriétés psychométriques et descriptions des échelles) se retrouvent dans les articles qui constituent la thèse.

### **Les données sociodémographiques**

Un questionnaire sociodémographique a permis d'obtenir les renseignements sur le pays de naissance du participant et de ses parents. Les données manquantes ont été complétées à partir des informations colligées dans le système institutionnel des centres jeunesse du Québec (PIJ : Projet intégration jeunesse).

La variable *génération d'immigration* a été créée en se basant sur les définitions de Statistique Canada (2011). Pour être identifié comme étant une personne de 1<sup>re</sup> génération d'immigration, le jeune devait être né à l'extérieur du Canada. Le jeune né au Canada, dont au moins un des deux parents est né à l'étranger, était identifié comme étant issu de la 2<sup>e</sup> génération d'immigration. Finalement, les jeunes nés au Canada et dont les deux parents étaient également nés au Canada, étaient identifiés comme étant issus de la 3<sup>e</sup> génération d'immigration ou plus.

### **Les comportements délinquants autorévélés**

Ces données ont été tirées d'un questionnaire sur la délinquance autorévélee, soit l'adaptation francophone du *Self-Report of Offending – Revised (SRO-R)*; Huizinga et al., 1991). Ce dernier contient des questions sur 15 grands types de délits, incluant les infractions violentes (p.ex., possession et utilisation d'armes, vols qualifiés, voies de fait) et celles non violentes (p.ex., troubler la paix, méfaits, recels). Quatre principaux paramètres de la délinquance ont été étudiés; 1) l'âge au premier délit (pour tous les types de crimes) 2) la fréquence des délits commis (le nombre de délits commis) 3) la diversité

des délits (le nombre de catégories de crimes par délinquant), et finalement, 4) la gravité mesurée à partir de l'échelle d'indice de gravité de la criminalité (IGC) (Statistiques Canada, 2009).

### **L'association autorévoquée aux gangs de rue et l'adhésion à la culture de gang**

Afin de déterminer si le participant s'identifie comme membre de gang de rue ou non, une mesure auto révélée a été utilisée à partir d'une adaptation maison du questionnaire *Gang Involvement Scale (GIS)* de Spergel, Wa et Sosa (2005) (Appendice E). Les questions suivantes : « Vous considérez-vous membre d'un gang de rue? » et « Vous êtes-vous déjà considéré comme un membre de gang de rue? » ont permis de déterminer l'association autorévoquée aux gangs de rue. Une réponse positive à une des deux questions a permis d'identifier le participant comme membre d'un gang. L'inclusion d'une mesure de l'adhésion antérieure à un gang s'avère pertinente afin de limiter les biais liés aux aveux et à la désirabilité sociale. Cette mesure prend également en considération le fait que certains jeunes sont en mise sous garde lors de la passation et ils peuvent à ce moment précis ne pas se considérer comme associé à un gang de rue. La méthode autorévoquée d'adhésion aux gangs de rue est largement utilisée et la validité et la fidélité quant à son utilisation s'avèrent adéquates dans d'autres études (Huebner, Varano, & Bynum, 2007; Katz, Webb, & Decker, 2005). En ce qui concerne l'adhésion du contrevenant à la culture de gang, les informations ont été recueillies à partir de la seconde échelle de la *Mesure d'adhésion à la culture de gang (MAC<sup>g</sup>)* (Fredette, 2014) (Appendice F). Trois dimensions forment cette échelle : l'adhésion du contrevenant aux symboles et aux signes

de reconnaissance (10 items), aux règles et aux rituels (17 items) et aux normes et aux valeurs (11 items). La MAC<sup>g</sup> a été conçue pour être utilisée auprès de jeunes contrevenants de 14 ans et plus. La MAC<sup>g</sup> peut être administrée à tout homme contrevenant mineur ou majeur qu'il s'identifie ou non comme membre de gang (Fredette, 2014).

### **Analyses**

D'abord, pour chacune des deux études, des analyses préalables ont été réalisées pour dresser un portrait des participants et des variables étudiées et s'assurer du respect des postulats de l'utilisation des méthodes statistiques choisies. Des analyses descriptives (fréquence, écarts-types, moyennes) et des analyses bivariées, principalement à l'aide de tests de comparaison de moyennes, (tableau croisé, Test T de Student, U de Mann-Whitney, analyse de variance simple) ont été effectuées.

Ensuite, des analyses multivariées (régressions linéaires multiples et logistiques) ont servi à répondre aux deux principaux objectifs de la thèse. Pour le premier objectif, la génération d'immigration, l'identité ethnique et l'âge ont été les variables indépendantes utilisées pour prédire les comportements délinquants (variable dépendante). Pour le deuxième objectif, les variables indépendantes étudiées ont été l'appartenance à une minorité racisée, l'exploration et l'engagement de l'identité ethnique et l'âge afin de prédire dans un premier temps, l'association à un gang de rue (variable dépendante), et ensuite, l'adhésion à la culture de gang (variable dépendante).

### **Considérations éthiques**

L'approbation du comité d'éthique du *Centre de recherche et d'expertise Jeunes en difficulté* du CIUSSS-CSMTL (anciennement Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire) a été obtenue pour l'utilisation secondaire des données des recherches initiales (Fredette, 2014, Guay et al., 2015, Laurier et al., 2015). Ce comité d'éthique de la recherche ainsi que celui de *Lettres et sciences humaines* de l'Université de Sherbrooke ont approuvé le projet de recherche dans lequel cette thèse s'inscrit en février 2015. L'ajout du questionnaire de la MAC<sup>s</sup> (Fredette, 2014) au devis de recherche initial a été approuvé en janvier 2016. Les certificats d'éthiques émis par chacun des comités ont été renouvelés également en janvier 2016.

**Chapître II**  
Identité ethnique, immigration et délinquance.  
Portrait ethnoculturel de jeunes contrevenants du Québec

Article soumis le 22 décembre 2015

Revue : *Revue canadienne de criminologie et de justice pénale*

Titre : Identité ethnique, immigration et délinquance. Portrait ethnoculturel de jeunes contrevenants du Québec.<sup>9</sup>

Auteur(e)s et affiliations :

Manuelle Bériault, B. Sc.  
*Candidate au doctorat clinique*  
*Département de psychologie*  
*Cheminement en intervention en enfance et adolescence*  
*Université de Sherbrooke*  
[manuelle.beriault@usherbrooke.ca](mailto:manuelle.beriault@usherbrooke.ca)

Catherine Laurier, Ph. D.  
*Professeure associée,*  
*École de criminologie, Université de Montréal,*  
*Chercheure, CIUSSS Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal*  
[catherine.laurier@cjm-iu.qc.ca](mailto:catherine.laurier@cjm-iu.qc.ca)

Jean-Pierre Guay, Ph. D.  
*Professeur agrégé,*  
*École de criminologie, Université de Montréal*  
[jean-pierre.guay@umontreal.ca](mailto:jean-pierre.guay@umontreal.ca)

Adresse de correspondance : Manuelle Bériault a/s de Catherine Laurier  
Centre de recherche Jeunes en difficulté  
CIUSSS Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal  
1001 boulevard de Maisonneuve Est,  
7<sup>e</sup> étage,  
Montréal (Québec)  
H2L 4R5

---

<sup>9</sup> Cette étude a été réalisée avec l'aide financière des Fonds québécois pour la recherche sur la société et la culture (FQRSC) grâce à une subvention octroyée notamment à Catherine Laurier, Ph. D. et à Jean-Pierre Guay, Ph. D. De plus, cette étude a été soutenue financièrement par deux bourses (soutien financier et fin de parcours universitaire) offertes par le CIUSSS Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal, Centre de recherche Jeunes en difficulté, à Manuelle Bériault, B. Sc.



### Résumé

La surreprésentation des jeunes issus des communautés ethnoculturelles dans les institutions pour jeunes contrevenants au Québec est une problématique complexe et préoccupante. La présente étude explore les effets de l'identité ethnique et de la génération d'immigration sur les comportements délinquants autorévélés de jeunes contrevenants. Les participants ( $N = 71$  ; âge 14-20 ans) ont été recrutés dans trois centres de réadaptation du Québec. Les analyses font ressortir que les jeunes contrevenants issus de la première génération d'immigration présentent un plus fort sentiment d'affiliation à leur groupe ethnique et effectueraient davantage de démarches pour tenter de comprendre leurs origines. Ils rapportent également avoir commis plus de crimes contre la personne et diversifier davantage leurs activités criminelles, que ceux nés au Québec de parents immigrants ou non. Des explications possibles sont discutées. Les trois générations d'immigration ne se distinguent pas en ce qui concerne la gravité des crimes commis, l'âge au premier délit des autres types de crimes (crimes contre les biens, trafic de stupéfiants et autres infractions au Code criminel), ainsi que la fréquence de ces derniers. Des études supplémentaires auprès d'une population québécoise seront encore nécessaires pour mieux comprendre les mécanismes sous-jacents à ces résultats.

Mots clés : Identité ethnique, Immigration, Ethnicité, Délinquance, Québec

Les communautés ethnoculturelles sont surreprésentées dans les établissements prenant en charge les jeunes contrevenants aux États-Unis (Hawkins, Laub, Lauritsen et Cothorn 2000), au Canada (Wortley et Tanner 2003 ; 2006) et dans les centres de réadaptation du Québec (Messier et Toupin 1994). À ce jour, aucune donnée récente présentant les caractéristiques ethniques des jeunes contrevenants n'a été publiée au Québec. Une grande quantité de recherches américaines se sont penchées sur la question du lien entre la délinquance et l'immigration (Bersani, Loughran et Piquero 2014 ; Bruce et Waelde 2008 ; Bui 2009 ; Kingery, Biafora et Zimmerman 1996 ; Mayeda, Chesney-Lind et Kao 2001 ; Smith et Guerra 2006). Lorsqu'il est question de comparer les groupes ethniques dans les études américaines, la catégorisation à partir de la race<sup>10</sup> est principalement utilisée, ce qui peut avoir comme effet de minimiser les différences individuelles et culturelles à l'intérieur d'une même catégorie (Bui 2012). Les données américaines disponibles semblent donc en grande partie fondées sur des comparaisons liées à la couleur de la peau des individus, ce qui peut grandement minimiser les interprétations et les conclusions à émettre. Au Canada, lorsqu'il est question de recenser la population, une catégorisation basée sur l'origine ethnique<sup>11</sup> des répondants est utilisée. Les catégories faisant référence à la race sont réservées pour recenser la population issue des minorités visibles<sup>12</sup> (p. ex. : Noir, Arabe, Latino-Américain et Asiatique occidental).

---

<sup>10</sup> Selon Le Larousse (en ligne), le terme « race » réfère à une « catégorie de classement de l'espèce humaine selon des critères morphologiques ou culturels ».

<sup>11</sup> Selon *Statistiques Canada* (2011), l'origine ethnique renvoie aux origines ethniques ou culturelles des ancêtres d'une personne (ascendance, lignée), que ce soit parce qu'une personne appartient à un groupe ethnique ou qu'elle s'y identifie.

<sup>12</sup> Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, on entend par minorités visibles « les personnes autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ».

Certaines recherches canadiennes portant sur la délinquance utilisent également le critère de la race lorsqu'il est question de décrire leur échantillon (Chettleburgh 2003 ; Wortley et Tanner 2006). Par ailleurs, le nombre d'études portant sur l'immigration et la délinquance semble plus restreint au Canada (Wortley 2009 ; Zeman et Bressan 2008), mais également au Québec, où les recherches sont davantage qualitatives, c'est-à-dire où le discours des participants est analysé selon leurs expériences vécues par rapport à leurs origines ethniques ou leur parcours migratoire (voir Bibeau et Perreault 2007 ; Brisebois 2007 ; De Iaco 2006 ; Meintel 1992 ; 1993 ; Ngo 2011). Malgré des différences marquées entre les politiques d'immigration canadiennes et américaines (Dinovitzer, Hagan et Levi 2009 ; Lynch et Simon 1999), ainsi qu'entre les méthodologies de recherche utilisées, les recherches américaines, par leur abondance et leur diversité, peuvent servir de point d'ancrage pour mieux comprendre les liens entre la délinquance et l'ethnicité auprès d'une population québécoise.

### **Immigration et délinquance**

Aux États-Unis, les jeunes issus des communautés ethnoculturelles grandiraient davantage dans des quartiers caractérisés par des niveaux élevés de ségrégation, par la pauvreté et les inégalités, ce qui nuirait au développement de facteurs de protection pouvant réduire le risque de violence (Guerra et Williams 2006). Guerra et Williams (2006) rapportent plusieurs facteurs de risque aux comportements délinquants inhérents à un environnement défavorisé tels que : le manque d'accès aux soins de santé, de faibles capacités parentales dues au niveau de stress élevé engendré par des conditions

économiques défavorables, la présence de négligence et de maltraitance dans la famille et l'exposition à la violence dans le quartier de résidence. D'autres chercheurs américains soulignent également comme facteurs de risque à la délinquance : un faible niveau d'éducation chez les parents (Hernandez, Denton, Macartney et Blanchard 2012), un manque d'encadrement et de surveillance parental (Vigil 1988), ainsi qu'un sentiment d'impuissance devant des opportunités d'éducation et professionnelles limitées en raison d'un contexte de marginalisation (Conchas et Vigil 2010 ; Kingery et al. 1996).

Plusieurs études rapportent des différences quant à l'adoption de comportements antisociaux ou délinquants des personnes issues des communautés ethnoculturelles en fonction de la génération d'immigration (Bersani et al. 2014 ; Bui, 2009 ; 2012 ; Bui et Thongniramol, 2005 ; Savoie 2007, Turney et Kao 2012 ; Vigil 2001 ; 2008). Au Canada, le terme « statut des générations » indique si une personne ou ses parents sont nés au Canada, notamment si les personnes sont de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> génération d'immigration ou plus (Statistique Canada 2011). Ainsi, une personne dite de première génération d'immigration est une personne née à l'étranger ayant vécu un processus migratoire pour vivre dans un autre pays. Selon la définition de l'*Enquête Nationale sur les Ménages* de Statistiques Canada (2011), les enfants dont au moins un des deux parents est né à l'étranger, mais qui sont eux-mêmes nés au Canada, sont considérés comme des immigrants de 2<sup>e</sup> génération d'immigration. Quant à elle, la 3<sup>e</sup> génération d'immigration ou plus fait référence aux personnes nées au Canada et dont les deux parents sont également nés au Canada. Certaines études distinguent également les jeunes de la première génération d'immigration

ayant immigré en bas âge au Canada (p.ex. : 5 ans et moins) et ceux ayant immigré lorsqu'ils étaient plus âgés (p.ex. : à partir de 6 ans) (Portes et Rumbaut 2001 ; Savoie 2007 ; Zeman et Bressan 2008), et ce, afin de distinguer les immigrants qui ont été socialisés dès leur jeune âge dans le système scolaire de la société d'accueil.

Dans une large étude nationale effectuée auprès de 18 036 étudiants américains âgés de 12 à 20 ans, Bui (2012) rapporte des différences entre les générations d'immigration par rapport à la délinquance, mais également des différences en fonction de la race et de l'origine ethnique. L'échantillon est divisé, aux fins d'analyses, en quatre principales catégories raciales ou ethniques : *Asiatiques*, *Blancs*, *Hispaniques* et *Noirs*. L'analyse des données indique des niveaux de délinquance plus élevés chez les jeunes issus de la 2<sup>e</sup> ou de la 3<sup>e</sup> génération d'immigration ou plus et en fonction des groupes ethniques étudiés. Par exemple, les jeunes hispaniques présenteraient davantage d'expériences familiales négatives (liées à l'attachement familial, au contrôle parental et aux conflits familiaux) que les autres groupes ethniques, et ce, peu importe la génération d'immigration. Dans le même ordre d'idées, Dinovitzer et al. (2009), dans une étude canadienne complétée auprès d'une population étudiante au secondaire ( $n=1744$ ), ont montré une relation négative entre les comportements délinquants chez les jeunes et l'immigration de 1<sup>re</sup> génération, et ce, toutes ethnicités confondues. Ainsi, les jeunes qui avaient immigré au Canada étaient moins enclins que ceux qui y sont nés à s'engager dans des activités délinquantes, peu importe leur origine ethnique. Des résultats similaires sont rapportés dans l'analyse des données de l'*Enquête internationale auprès des jeunes* dont le recrutement des

participants s'est déroulé à Toronto auprès d'élèves de la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année, âgés de 12 à 17 ans, en 2006 (Savoie 2007 ; Zeman et Bressan 2008). Dans un premier rapport de Statistique Canada, Savoie (2007) indiquait que la prévalence des comportements délinquants était moins élevée chez les jeunes nés à l'étranger (15 %), que celle des jeunes nés au Canada (23 %). Aucune différence significative n'était soulevée entre les jeunes nés de parents immigrants (22 %) et ceux dont les parents n'étaient pas immigrants (24 %). Un second rapport de Zeman et Bressan (2008) précisait que les jeunes ayant immigré au Canada après l'âge de cinq ans affichaient de plus faibles probabilités de rapporter avoir commis des actes de délinquance contre les biens et aucune différence n'était soulevée entre les générations d'immigration pour ce qui est des comportements avec violence. Il ressort également de ce rapport, qu'indépendamment de l'âge, du sexe et du statut d'immigrant, certains facteurs augmentent le risque d'adopter des comportements délinquants, tels qu'un faible engagement scolaire, des expériences de victimisation ou de discrimination (fondée sur la religion, la langue ou la race), ainsi que des relations négatives avec les membres de la famille et les amis. Ainsi, plusieurs études font état que les jeunes immigrants se retrouvent moins impliqués dans des activités criminelles que les personnes nées dans le pays étudié, et ce, malgré le fait qu'ils soient désavantagés sur certains aspects sociaux, comme l'accès à un emploi convenable, les difficultés liées aux barrières langagières ou encore l'isolement social (Butcher et Piehl 1998 ; Lee et Martinez 2009 ; Vaughn, Salas-Wright, DeLisi et Maynard 2014).

À cet effet, certaines caractéristiques de l'environnement familial font office de facteurs de protection pour les enfants d'immigrés : la structure familiale (parents ensemble), la présence de discussions culturelles sur l'héritage ethnique et racial dans la famille, ainsi que la connaissance de plusieurs langues (Turney et Kao 2012). Parmi les ressources dont les enfants de familles immigrantes peuvent bénéficier, Hernandez et al. (2012) soulignent le soutien des parents, la transmission des parents aux enfants d'une bonne éthique de travail, ainsi que les liens d'entraide présents dans la communauté dans laquelle ils vivent. De leur côté, Dinovitzer et al. (2009) ont identifié l'investissement de ces jeunes dans leur parcours scolaire, ainsi que la présence de liens positifs avec les parents et l'institution scolaire comme facteurs contribuant à la diminution de l'engagement dans des activités délinquantes.

### **Identité et adolescence**

Selon la théorie du développement psychosocial d'Erikson (1972), la formation de l'identité constitue une des tâches centrales de l'adolescence. Cette période représente le moment où les représentations par rapport à soi sont consolidées, affirmées par l'individu et confirmées par ses pairs (Jauregui 1995). Bariaud et Dumora (2004) décrivent cette période comme un processus de construction dynamique de soi dans une pluralité de contextes. Aujourd'hui, les principaux enjeux auxquels les adolescents doivent faire face s'ancreraient autour d'attentes sociales comme l'exigence de réussite scolaire et le choix d'orientation responsables (par exemple sur le plan professionnel, mais également comme individu qui s'inscrit dans une société plus large et dans laquelle il doit prendre place)

(Bariaud et Dumora 2004). Ainsi, plusieurs facteurs environnementaux et sociaux jouent dans la difficulté des adolescents d'aujourd'hui à trouver des repères pour la construction de soi : le déclin des traditions, la déstabilisation de la génération des parents par les changements sociaux, la visibilité d'une multiplicité de modèles culturels, la relativisation des interdits, le mixage des populations, l'interpénétration des cultures et la pluralité des modes de vie et des valeurs pour ne nommer que ceux-ci (Bariaud et Dumora 2004). Ces enjeux peuvent créer des situations conflictuelles dans les rapports mutuels que ce soit au niveau des individus, des familles et des institutions (Bariaud et Dumora 2004).

Chez les adolescents, la transgression des normes dominantes et des usages en vigueur peut s'inscrire, entre autres, dans une quête d'affirmation de soi (Bariaud et Dumora 2004) ou encore dans un processus d'expérimentation ayant pour but de se définir dans le milieu socioculturel (Érikson 1972). Par conséquent, un certain niveau de contestation des règles ou de rébellion envers l'autorité parentale est normal et attendu à l'adolescence (Michel, Purper-Ouakil et Mouren-Simeoni 2006).

### **Identité ethnique et délinquance**

Les travaux d'Erikson sur le développement psychosocial (1972) et ceux de Marcia sur les états identitaires (1966 ; 1980) ont grandement inspiré l'élaboration de théories spécifiques à certains aspects identitaires, telles les théories sur le développement de l'identité ethnique. Phinney (1990) s'est intéressée au développement de l'identité ethnique chez les jeunes issus de minorités ethnoculturelles depuis quelques décennies.



Elle souligne que ces jeunes sont confrontés à des tâches développementales supplémentaires lorsqu'il est question de se construire une identité. En effet, l'identité ethnique prendrait une importance particulière pour les individus en situation de changement ou de contact avec d'autres groupes ethniques, puisque ces contextes activeraient une prise de conscience des différences qui les séparent (Phinney 2008). Par exemple, ils doivent tenter de comprendre ce qui différencie leur groupe ethnique de celui de la majorité, ainsi que les implications qui en découlent. Les jeunes issus des minorités ethnoculturelles doivent également tenter de comprendre comment se comporter envers leur groupe ethnique. Ils ont aussi à découvrir des moyens pour faire face aux préjudices qu'ils peuvent subir et affecter leur estime de soi. De manière générale, pour Phinney (2004), ces différentes tâches développementales constituent le processus de formation de l'identité ethnique. Les jeunes issus des communautés ethnoculturelles se posent différentes questions pour tenter de se définir : Qui suis-je ? Qui est-ce que je veux être ? D'où viens-je ? Quelles sont les valeurs auxquelles je tiens ? Puis-je appartenir à deux ou plusieurs groupes culturels ? (Phinney 2008).

À travers leurs recherches, Phinney et Ong (2007) ont défini plus spécifiquement le concept d'identité ethnique. Selon ces auteurs, l'identité ethnique représente le sentiment d'appartenance d'une personne à un peuple, une ethnie ou une culture. L'identité ethnique comprend non seulement le sentiment d'affiliation à un groupe, soit la composante de l'engagement, mais également les démarches entreprises pour en apprendre davantage sur un groupe ethnique, soit l'exploration. Cette dernière composante peut inclure différentes

activités comme la lecture, converser avec des gens, apprendre des pratiques culturelles et assister à des événements culturels. Sans l'exploration, l'engagement pourrait être moins ancré et plus sujet à changer selon les expériences.

Des travaux plus récents d'un groupe de chercheurs, *The Ethnic and Racial Identity in the 21<sup>st</sup> Century Study Group*, permettent également d'alimenter la réflexion sur la formation de l'identité des personnes issues des minorités ethniques et raciales (Umaña-Taylor et al. 2014). Ces chercheurs souhaitent enrichir les connaissances en mettant l'accent sur l'ethnicité des individus, mais également sur leurs expériences vécues en raison de leur « race » et des contextes sociohistoriques (p. ex., un contexte politique de discrimination, d'oppression ou de ségrégation). Dans ces contextes, les auteurs utilisent l'expression « expériences racialisées » pour référer à la fois à l'attribution des individus à des catégories telles que « Noir », « Asiatique », « Indien de l'Amérique », ou encore « Hispanique ou Latino », ainsi qu'à leur expérience en lien avec leur ascendance culturelle ou ethnique particulière. Pour ce faire, ils proposent un métaconstruit qui englobe ces deux aspects, soit l'identité ethnique et raciale (ERI), qu'ils définissent comme étant « une construction psychologique multidimensionnelle qui reflète les croyances et les attitudes que les individus ont sur leur appartenance à un groupe ethnique ou racial, ainsi que les processus par lesquels ces croyances et ces attitudes se développent au fil du temps ». À l'adolescence, la formation de l'identité ethnique et raciale inclut, selon Syed et Azmitia (2008), la recherche d'une compréhension d'un destin commun fondé sur l'appartenance à un groupe ethnique ou racial dans lequel les expériences

partagées diffèrent des expériences des individus d'autres groupes ethniques ou raciaux. L'intégration d'aspects sociohistoriques, ajoutés au concept d'identité ethnique, enrichit la compréhension de la complexité du processus d'identification des jeunes issus des communautés ethnoculturelles. En effet, l'identité ethnique se développe dans un contexte culturel, économique et historique donné et découle de l'interaction de l'individu avec son entourage. Son développement mènera ensuite vers l'intériorisation de valeurs et de normes sociales chez l'individu (Jauregui 1995).

Peu de recherches ont étudié les variations du niveau d'identité ethnique selon le statut d'immigration. Les résultats d'une étude américaine de Jaret et Reitzes (2009), auprès de 652 collégiens, soulignent que les immigrants issus de la première génération d'immigration obtiennent un niveau d'identité ethnique plus élevé comparativement aux immigrants de deuxième et de troisième génération. Les auteurs suggèrent que l'identité ethnique serait plus saillante pour les immigrants, lors de leur arrivée au pays d'accueil, compte tenu du contraste de culture avec le pays d'origine. Dans le même ordre d'idées, une étude mexicaine de Guitart (2011) rapporte un niveau d'identité ethnique et de recherche identitaire plus élevé chez les adolescents issus du groupe ethnique minoritaire (les indigènes) lorsque comparés à ceux du groupe ethnique majoritaire (les métis).

French, Kim et Pillado (2006) ont étudié l'association entre l'identité ethnique et la délinquance auprès de jeunes Américains. Ils arrivent à la conclusion que le lien entre l'identité ethnique et les comportements délinquants chez les jeunes varie en fonction de

l'âge et du groupe ethnique. Chez les jeunes adolescents, il y aurait une absence de lien significatif. Vers le milieu de l'adolescence, plus le sentiment d'identité ethnique est élevé, moins les jeunes auraient de comportements délinquants. Les résultats variaient également selon l'origine ethnique des participants que les auteurs classifient en trois groupes ethniques. Ainsi chez les jeunes « Américains africains », un degré d'engagement élevé envers son groupe ethnique était associé à un nombre moins élevé de comportements délinquants, contrairement aux « Américains européens ». Aucun lien n'était présent chez les jeunes « Latinos ».

De manière générale, plusieurs études soulignent le fait que des aspects de l'identité ethnique ou raciale (p.ex., un sentiment d'appartenance ou de fierté envers son groupe ethnique ou racial, effectuer des démarches pour mieux connaître son origine) étaient associés à un fonctionnement psychosocial positif chez les adolescents et les jeunes adultes issus des minorités ethniques (Rivas-Drake et al. 2014; Schwartz, et al. 2009), plutôt qu'à une compromission du bien-être psychologique (Smith et Silva 2011). De leur côté, Knight et ses collaborateurs (2012) soulignent l'importance de contextualiser les études portant sur le développement de l'identité ethnique et les comportements délinquants. Cette étude américaine, complétée auprès d'un échantillon de jeunes délinquants mexicains ( $n=300$ ), suggère la présence de différentes trajectoires de développement de l'identité ethnique et de comportements délinquants. À partir de leurs résultats, les chercheurs suggèrent que le développement de l'identité ethnique peut constituer un facteur de risque ou un facteur de protection selon les caractéristiques

personnelles et sociales des jeunes (p.ex., l'appartenance à un gang, la maturation psychosociale et les modèles d'affiliation culturels).

À la lumière de la documentation scientifique, il apparaît qu'il y a actuellement un manque de connaissances quant à l'interdépendance des concepts d'origine ethnique, de génération d'immigration et de délinquance (van Gemert, Lien et Peterson 2008). La plupart des recherches scientifiques portant sur la délinquance ont été complétées auprès de populations étudiantes américaines (Bruce et Waelde 2008 ; Esbensen et Carson 2012 ; Freng et Esbensen 2007), ce qui peut être peu représentatif de la réalité de jeunes contrevenants québécois. Plusieurs chercheurs prennent peu en considération la spécificité des groupes ethniques lorsqu'ils catégorisent les participants à partir de l'origine ethnique ou de la race (Dinovitzer et al. 2009). Il est possible de croire que des mesures liées à l'ethnicité qui incluent l'origine ethnique, mais également le sentiment d'appartenance de l'individu à son ethnie et à sa culture, permettraient des représentations plus fidèles des problématiques étudiées.

### **Objectif de l'étude**

L'objectif principal de cet article est d'explorer l'effet de l'identité ethnique et de la génération d'immigration sur les comportements délinquants autorévélés de jeunes contrevenants judiciairisés. Préalablement, l'influence de la génération d'immigration sur les comportements délinquants et les principales composantes de l'identité ethnique (niveau d'engagement et d'exploration) seront étudiés.

## Méthodologie

**Participants.** L'échantillon est composé de jeunes contrevenants masculins dont les délits ont été commis avant l'âge de dix-huit ans, pris en charge par trois centres jeunesse du Québec (Montréal, Laval, Laurentides). Le choix de sélectionner uniquement des contrevenants de sexe masculin a été pris en raison leur surreprésentation dans l'univers des gangs (Miller 2002; Hamel, Alain, Messier-Newman, Domond et Pagé, 2013). Les critères d'exclusion étaient la présence de déficience intellectuelle ou de troubles psychotiques notés au dossier compte tenu que les questionnaires utilisés n'ont pas été validés auprès de ces populations et que les participants devaient être en mesure de répondre aux questionnaires auto-révélés. Au moment de l'étude, les 71 participants de l'échantillon étaient âgés de 14 à 20 ans ( $M = 16,9$  ans) et étaient majoritairement placés en garde (75 %). Un quart (25 %) bénéficiait d'un suivi dans la communauté. La durée de prise en charge, incluant la période de mise sous garde ou du suivi en communauté, ainsi que celle de surveillance, s'échelonnait sur une période moyenne de 16,3 mois (entre 2 à 45 mois).

**Procédure.** Les participants de cette étude font partie d'un sous-échantillon de trois études plus larges (Fredette, 2014 ; Guay et al. 2015 ; Laurier, Guay, Lafortune, Toupin, 2015)<sup>13</sup> menées auprès de jeunes contrevenants pris en charge sous la *Loi sur le système*

---

<sup>13</sup> *L'adhésion à la culture des gangs de rue : son rôle dans l'identification des membres et son effet sur la délinquance* (Fredette, 2014), *Facteurs spécifiques et facteurs génériques : l'évaluation du risque et la prédiction de la récidive chez les délinquants associés aux gangs de rue* (Guay et al., 2015) et *Évaluer pour prévenir : les caractéristiques de la personnalité et les risques pris par les jeunes contrevenants associés aux gangs de rue* (Laurier, Guay, Lafortune et Toupin, 2015).

*de justice pénale pour les adolescents* (LSJPA) et des adultes contrevenants pris en charge par les services correctionnels ( $n=260$ ). Le recrutement et les passations se sont déroulés conjointement. Les participants étaient référés aux assistant(e)s de recherche par l'entremise de leur délégué(e) jeunesse<sup>14</sup>. Le projet leur était ensuite présenté et ils étaient libres d'accepter ou de refuser de participer. Pour les participants mineurs (17 ans et moins), le consentement des parents a été obtenu. Ceux qui ont accepté ont été rencontrés soit dans les bureaux de réadaptation (participants en mise sous garde) ou dans les bureaux des intervenants de référence (participants en suivi dans la communauté). Chaque participant a complété deux séances d'environ trois heures pour remplir différents questionnaires et a reçu une compensation de trente dollars par rencontre.

### **Variables et instruments**

*Identité ethnique.* L'instrument spécifique de cette recherche est le *Multigroup Ethnic Identity Measure — Revised* (MEIM-R; Phinney et Ong 2007) qui évalue l'intensité à laquelle le jeune s'identifie à son origine ethnique. Une traduction québécoise libre du questionnaire a été complétée (Tableau 1). L'outil est composé de six items sur une échelle de Likert en cinq points allant de « Fortement en désaccord (1) » à « Fortement en accord (5) ». Plus spécifiquement, le questionnaire permet de mesurer le niveau d'engagement et d'exploration que la personne entretient envers l'ethnie à laquelle elle s'identifie. Le score

---

<sup>14</sup> Selon la LSJPA (2002), un(e) délégué(e) jeunesse est « une personne nommée ou désignée à titre de délégué à la jeunesse, d'agent de probation ou à tout autre titre, soit sous le régime de la loi d'une province, soit par le lieutenant-gouverneur en conseil d'une province ou son délégué, pour y exercer, d'une manière générale ou pour un cas déterminé, les attributions que la LSJPA confère aux délégués à la jeunesse ».

total obtenu varie entre 5 et 30 pour le niveau d'identité ethnique et entre 3 et 15 pour les sous-échelles « engagement » (items 2,3 et 6) et « exploration » (items 1, 4 et 5). Les alphas de Cronbach lors de l'étude de validation du MEIM-R révèlent une bonne cohérence interne des items liés au construit de l'identité ethnique ( $\alpha = 0,81$ ), ainsi qu'aux sous-échelles d'exploration ( $\alpha = 0,76$ ) et d'engagement ( $\alpha = 0,78$ ) (Phinney et Ong 2007). Des alphas de Cronbach similaires ont été établis pour cet échantillon, soit 0,81 pour l'identité ethnique globale et 0,81 pour la sous-échelle liée à l'exploration, ainsi que 0,83 pour celle liée à l'engagement.

Tableau 1. *Adaptation québécoise du Multigroup Ethnic Identity Measure — Revised (MEIM-R)*

N°	QUESTIONS	1	2	3	4	5
1.	Je me suis renseigné sur l'histoire, les traditions et les coutumes de mon groupe ethnique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.	J'ai un fort sentiment d'appartenance à mon groupe ethnique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.	Je sais ce que cela signifie (« ce que ça veut dire ») que d'appartenir à mon groupe ethnique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.	J'ai fréquemment fait des choses qui m'ont aidé à mieux comprendre mes origines ethniques.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.	J'ai fréquemment parlé à d'autres personnes dans l'objectif d'en apprendre plus sur mon groupe ethnique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.	Je suis fortement attaché à mon groupe ethnique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*Informations ethnoculturelles.* Un questionnaire sociodémographique a permis d'obtenir les renseignements sur le pays de naissance du participant et de ses parents. Les données manquantes ont été complétées à partir des informations colligées dans le système



institutionnel des centres jeunesse du Québec (PIJ : Projet intégration jeunesse). La variable « génération d'immigration » (GI) a été créée en se basant sur les définitions de Statistiques Canada (2011). Pour être identifié comme étant une personne de 1<sup>re</sup> GI, le jeune devait être né à l'extérieur du Canada. Le jeune né au Canada, dont au moins un des deux parents est né à l'étranger, était identifié comme étant issu de la 2<sup>e</sup> GI. Finalement, les jeunes nés au Canada et dont les deux parents étaient également nés au Canada, étaient identifiés comme étant issus de la 3<sup>e</sup> GI ou plus.

*Les comportements délinquants autorévélés.* Ces données sont tirées d'un questionnaire sur la délinquance autorévélee, soit l'adaptation francophone du *Self-Report of Offending — Revised* (SRO-R; Huizinga, Esbenson et Weiher 1991). Les jeunes contrevenants devaient se prononcer sur leur participation à divers crimes durant un épisode restreint de leur carrière criminelle, soit les 12 derniers mois avant leur prise en charge sous la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)*. Le SRO-R contient des questions sur 15 grands types de délits, incluant les infractions violentes (p.ex., possession et utilisation d'armes, vols qualifiés, voies de fait) et celles non violentes (p.ex., troubler la paix, méfaits, recels). Le SRO-R est un instrument validé et largement utilisé dans le cadre de plusieurs études portant sur des clientèles délinquantes mineures (Chauhan, Ragbeer, Burnette, Oudekerk, Reppucci et Moretti 2014 ; Knight, Little, Losoya et Mulvey 2004; Piquero, Macintosh et Hickman, 2002). Lors d'études antérieures, cette mesure auto-révélee de la délinquance a produit des résultats cohérents avec les mesures officielles de la délinquance (Elliott, Dunford et Huizinga, 1987) et les

réponses des répondants ne variaient pas en fonction de l'âge et de la race (Knight, Little, Losoya et Mulvey, 2004). Lorsqu'il est question de mesurer la délinquance, l'utilisation de questionnaires autorévélés a ainsi montré sa pertinence (Thornberry et Krohn 2000).

Dans l'objectif d'analyser et de comparer les données, douze types de crimes regroupés en quatre grandes catégories basées sur les définitions des infractions officielles au Code criminel, ont été retenues : les *crimes contre la personne* (incluant les sous-catégories des menaces (1), des vols qualifiés (2), des agressions sexuelles (3), des voies de fait (4) et le fait de décharger une arme à feu (5)), les *crimes contre les biens* (incluant les sous-catégories d'incendies (6), d'introductions par effraction (7), de vols de plus et de moins de 5000 \$ (8), de fraudes (9) et de méfaits (10)), le *trafic de stupéfiants* (11) et les *autres infractions au Code criminel* (incluant avoir troublé la paix et avoir porté une arme) (12).

Quatre principaux paramètres de la délinquance ont ensuite été étudiés : l'âge au premier délit rapporté, la fréquence, la diversité et la gravité des crimes commis. L'âge au premier délit correspond à l'âge au moment de la commission d'un délit pour chacune des catégories et des sous-catégories. La fréquence des crimes, c'est-à-dire le volume de crimes commis pendant la période à l'étude, a été mesurée en additionnant le nombre total de crimes pour chacune des catégories et sous-catégories de délits rapportés par les jeunes contrevenants. En ce qui concerne la diversité, soit la combinaison de différents types de délits commis par un même délinquant, cette mesure consiste en l'addition de toutes les catégories de crimes au sein desquelles le délinquant a rapporté avoir commis au moins

un crime. Cette mesure varie d'un à quatre. Afin d'obtenir une plus grande variabilité entre les participants, une seconde mesure de la diversité variant d'un à douze a été élaborée. En dernier lieu, deux mesures de la gravité ont été développées à partir de l'indice de gravité de la criminalité (IGC) de Statistiques Canada (2009). L'IGC est calculé en attribuant un poids à chaque infraction. Les poids de l'IGC sont fondés sur le taux d'incarcération lié à l'infraction et sur la durée moyenne de la peine d'emprisonnement prononcée par les tribunaux de juridiction criminelle à l'égard de cette infraction (Statistique Canada 2009). Plus l'IGC est élevé, plus le crime est considéré avoir un haut niveau de gravité. La gravité moyenne a été calculée en divisant la mesure de la gravité totale par le nombre total de crimes rapportés par le délinquant. Cette mesure de gravité nous renseigne sur la gravité d'un seul crime, en admettant que tous les crimes aient une valeur égale. La gravité absolue correspond au niveau de gravité maximale atteinte par un délinquant au cours de la période à l'étude.

## **Résultats**

### **Portrait des jeunes contrevenants de l'échantillon**

Des analyses descriptives ont permis de dresser un portrait des comportements délinquants des jeunes contrevenants de l'échantillon. Les résultats sont présentés au Tableau 2.

Tableau 2. *Portrait des comportements délinquants des participants*

	<i>n</i>	<i>M</i>	<i>Md</i>	<i>ÉT</i>	<i>[min ; max]</i>
<b>Âge au 1<sup>er</sup> délit</b>					
Crimes tous types	70	13,40	13,4	1,8	[8,6 ; 17]
Crimes contre la personne	65	13,11	13,5	2,4	[6 ; 17]
Menaces	49	13,33	14	3,0	[6 ; 17]
Voies de fait	60	12,41	13	2,8	[5,5 ; 17]
Vols qualifiés	33	14,00	14	2,1	[7 ; 16]
Décharger une arme	15	15,27	15	1,7	[10 ; 17]
Agressions sexuelles	3	12,67	14	2,3	[10 ; 14]
Crimes contre les biens	63	13,23	13	2,0	[7 ; 16,7]
Méfaits	27	12,60	13	2,6	[6 ; 17]
Incendies criminels	14	13,00	14	3,6	[6 ; 17]
Introductions par infraction	32	13,66	14	1,7	[10 ; 16]
Vols (+ et – de 5000 \$)	55	12,59	13	2,4	[6 ; 17]
Fraudes	57	13,99	14	1,9	[7 ; 17]
Traffics de stupéfiants	56	14,17	14	1,6	[10 ; 17]
Autres infractions au Code criminel	61	13,30	13	1,9	[9 ; 17]
<b>Fréquence</b>					
Crimes tous types	69	1084,85	598	2263,3	[2 ; 15 392]
Crimes contre la personne	65	37,61	17	64,6	[1 ; 419]
Menaces	49	13,27	5	19,8	[1 ; 101]
Voies de fait	60	16,34	7,5	25,3	[1 ; 156]
Vols qualifiés	33	10,88	3	21,4	[1 ; 100]
Décharger une arme	15	2,47	2	1,8	[1 ; 6]
Agressions sexuelles	3	139,33	50	196,8	[3 ; 365]
Crimes contre les biens	62	179,37	60,5	261,7	[0 ; 1176]
Méfaits	27	49,26	10	97,5	[1 ; 400]
Incendies criminels	13	8,08	3	13,6	[1 ; 50]
Introductions par infraction	32	22,63	4,5	65,3	[1 ; 365]
Vols (+ et – de 5000 \$)	54	81,94	22	135,9	[0 ; 600]
Fraudes	57	79,60	20	124,9	[1 ; 504]
Traffics de stupéfiants	55	963,56	360	2472,2	[1 ; 15 000]
Autres infractions au Code criminel	62	133,76	43,5	146,4	[0 ; 385]
Diversité (1 à 4)	71	3,45	4	1,0	[1 ; 4]
Diversité (1 à 12)	71	6,49	7	2,7	[1 ; 11]
Gravité absolue	69	50,55	46	26,4	[23 ; 211]
Gravité moyenne	69	78,76	75,1	30,2	[26 ; 211]

Les résultats indiquent que l'âge moyen du premier délit autorévéilé (toutes catégories confondues) est de 13,4 ans ( $ET = 1,77$ ).

En ce qui a trait à la fréquence des crimes, les délinquants ont commis entre 2 et 15 382 crimes ( $M = 1085$  ;  $Md = 598$ ). Deux jeunes contrevenants influencent fortement cette distribution avec chacun plus de 10 000 crimes commis, plus spécifiquement liés au trafic de stupéfiants. En retirant ces participants, la moyenne obtenue diminue à 725 crimes et le nombre de crimes commis par jeune contrevenant varie entre 2 et 3694 crimes. La distribution des données liées à la fréquence présente donc une légère asymétrie positive ( $S = 5,04$ ). Ainsi, un petit nombre de délinquants s'éloignent notablement de la moyenne.

En ce qui concerne la diversité (1 à 4 catégories), le nombre moyen de catégories de crimes rapportés par les jeunes contrevenants de cet échantillon est de 3,45 crimes et le nombre de catégories le plus fréquent est de 4. En effet, 70 % des jeunes de l'échantillon rapportent avoir commis des crimes dans chacune des quatre catégories. La seconde mesure de diversité illustre davantage de variabilité entre les participants. À cette mesure de diversité, le nombre moyen de catégories de crimes rapportés par les jeunes est de 6,49 crimes sur une possibilité de 12 crimes. Cette mesure a donc été conservée pour la suite des analyses.

Leurs crimes ont en moyenne un IGC de 78,6 et 72,5 % ont un IGC moyen qui se situe entre 51 et 100. À titre de référence, un IGC de 46 pourrait correspondre à avoir effectué

une menace à quelqu'un et un IGC de 109 à avoir complété une fraude. Pour ce qui est de la gravité absolue, les jeunes contrevenants obtiennent en moyenne un IGC de 50,55 avec 80 % de leurs crimes le plus grave entre un IGC de 46 et de 77 (équivalent à une voie de fait armé). Cette seconde mesure de gravité a été retenue pour les analyses subséquentes.

Le tableau 3 dresse l'inventaire des pays de naissance des participants.

Tableau 3. *Inventaire des pays de naissance*

Pays de naissance	<i>n</i>	Total %
Amérique du Nord		
Canada (Québec)	51	71,8
États-Unis	1	1,4
Mexique	1	1,4
Amérique du Sud		
Colombie	1	1,4
Antilles		
Haïti	4	5,6
République dominicaine	1	1,4
Europe		
Biélorussie	1	1,4
France	2	1,4
Afrique		
Angola	1	1,4
Algérie	1	1,4
Guinée	1	1,4
Madagascar	1	1,4
Sénégal	1	1,4

Tableau 3. *Inventaire des pays de naissance* (suite)

Pays de naissance	<i>n</i>	Total	
			%
Asie			
Arabie Saoudite	1		1,4
Inde	1		1,4
Irak	1		1,4
Donnée manquante	1		1,4

La majorité des jeunes de l'échantillon est née au Québec (72 %). En deuxième et troisième position quant aux pays d'origine, dans une prévalence équivalente de 7 %, se retrouvent les jeunes qui ont immigré des Antilles et du continent africain.

### **Comportements délinquants autorévélés et génération d'immigration**

Des analyses de variance à un facteur (ANOVAs) (groupes indépendants) ont permis de comparer les trois générations de jeunes contrevenants sur leurs caractéristiques d'incarcération et leur délinquance (Tableau 4). Les mesures de fréquence, de diversité (1 à 4) et de gravité (absolue et moyenne) ont été transformées en logarithme afin de normaliser les distributions et d'amoindrir l'impact des valeurs extrêmes.

Tableau 4. Comparaison des comportements délinquants autorévélés en fonction de la génération d'immigration

	1 <sup>e</sup> GI			2 <sup>e</sup> GI			3 <sup>e</sup> GI +			F	$\eta^2$	Post hoc
	n	M	ÉT	n	M	ÉT	n	M	ÉT			
Âge 1 <sup>er</sup> délit												
Tous types de crime	20	13,25	1,63	24	13,99	1,69	26	12,97	1,85	2,26	0,06	-
Crimes contre la personne	20	12,48	2,61	22	14,12	1,96	23	12,72	2,37	3,16*	0,09	1<2 <sup>a</sup>
Crimes contre les biens	20	13,68	1,62	21	13,48	1,58	22	12,59	2,51	1,86	0,06	-
Trafic de stupéfiants	16	14,54	1,67	20	14,33	1,25	20	13,73	1,79	1,34	0,05	-
Autres infractions au Code criminel	19	13,05	1,77	20	13,38	2,21	22	13,43	1,84	0,22	0,01	-
Fréquence (log)												
Tous types de crime	20	2,70	0,56	23	2,49	0,87	26	2,36	0,93	0,99	0,03	
Crimes contre la personne	20	1,56	0,51	22	1,09	0,54	23	1,08	0,55	5,35***	0,15	1>2,3 <sup>b</sup>
Crimes contre les biens	20	1,93	0,68	21	1,71	0,73	21	1,70	0,80	0,65	0,02	
Trafic de stupéfiants	16	2,33	0,82	19	2,32	0,95	20	2,20	0,93	0,11	0,00	
Autres infractions au Code criminel	20	1,69	0,66	20	1,69	0,86	22	1,55	0,89	0,21	0,01	
Diversité (1 à 4) (log)	20	0,68	0,04	25	0,61	0,17	26	0,62	0,14	1,75	0,05	-
Diversité (1 à 12)	20	7,70	1,45	25	5,84	3,00	26	6,19	3,02	2,96 <sup>†</sup>	0,08	1>2 <sup>c</sup>
Gravité absolue (log)	20	1,63	0,09	24	1,69	0,15	25	1,68	0,22	0,62	0,02	-
Gravité moyenne (log)	20	1,88	0,14	23	1,87	0,14	26	1,86	0,18	0,16	0,01	-

Note : <sup>†</sup> p < 0,10. \* p < 0,05. \*\*\* p < 0,001.

Test *post hoc* : <sup>a</sup>Bonferroni (p < 0,10) ; <sup>b</sup>Bonferroni (p < 0,05), <sup>c</sup>Games-Howell (p < 0,05)



Les trois générations d'immigration ne diffèrent pas significativement par rapport à l'âge des jeunes contrevenants ( $F(2,68) = 0,35 ; p = 0,709$ ) ( $M = 16,9$  ans), à la durée totale de leur sentence ( $F(2,52) = 1,18 ; p = 0,315$ ) ( $M = 16,3$  mois), ou à la nature de leur prise en charge ( $\chi^2(2) = 1,57 ; p = 0,456$ ) (75 % en mise sous garde et 25 % suivis en communauté).

Les trois générations d'immigration se distinguent significativement en ce qui a trait à l'âge au premier crime contre la personne. Les jeunes contrevenants issus de la 1<sup>re</sup> GI (comparativement à ceux issus de la 2<sup>e</sup> GI seulement), rapportent avoir commis plus tôt leur premier délit contre la personne ( $F(2;62) = 3,16, p = 0,049$ ) avec des moyennes de 12,48 ans pour les jeunes contrevenants de 1<sup>re</sup> GI, comparativement à 14,12 ans chez les jeunes contrevenants de 2<sup>e</sup> GI. Les jeunes contrevenants de 1<sup>re</sup> GI obtiennent également une fréquence de crimes contre la personne plus élevée que ceux de 2<sup>e</sup> GI, mais également des jeunes contrevenants de 3<sup>e</sup> GI ou plus ( $F(2;62) = 5,35 ; p = 0,007$ ).

Une tendance à diversifier davantage leurs crimes est également observée chez les jeunes contrevenants de 1<sup>re</sup> GI, comparativement à ceux de 2<sup>e</sup> GI seulement ( $F(2;68) = 2,96, p = 0,058$ ) avec un nombre moyen de sous-catégories de crimes respectivement de 7,7 et de 5,8.

### Identité ethnique et génération d'immigration

Les trois générations d'immigration ont ensuite été comparées sur leur niveau d'identité ethnique. Le tableau 5 présente les résultats de ces comparaisons.

Tableau 5. *Comparaison de moyennes du niveau d'identité ethnique en fonction de la génération d'immigration*

	1 <sup>e</sup> GI (n=20)		2 <sup>e</sup> GI (n=25)		3 <sup>e</sup> GI + (n=26)		F	$\eta^2$	Post hoc <sup>a</sup>	Total	
	M	ÉT	M	ÉT	M	ÉT				M	ÉT
Identité ethnique	22,60	6,24	22,80	4,11	18,77	5,55	4,55**	0,12	1,2 >3	21,27	5,58
Exploration	11,20	3,33	10,44	2,29	8,46	3,31	5,27**	0,13	1 >3	9,93	3,18
Engagement	11,40	3,17	12,36	2,29	10,31	3,25	3,15*	0,09	2 >3	11,24	3,01

\*  $p < 0,05$ . \*\*  $p < 0,01$ . <sup>a</sup>Bonferroni ( $p < 0,05$ ).

Il existe une relation entre la génération d'immigration et le niveau d'identité ethnique ( $F(2;68) = 4,55, p = 0,014$ ), tel que mesuré par le *MEIM-R*. Les jeunes contrevenants issus de la 1<sup>re</sup> et de la 2<sup>e</sup> GI (moyennes respectives de 22,6 et 22,8) rapportent un résultat plus élevé que ceux issus de 3<sup>e</sup> GI ou plus ( $M = 18,77$ ). En ce qui concerne les sous-échelles du *MEIM-R*, soit l'engagement et l'exploration, les résultats obtenus à ces composantes de l'identité ethnique fluctuent également selon la génération d'immigration. Ainsi, les jeunes issus de la 1<sup>re</sup> GI ( $M = 11,20$ ) rapportent des scores plus élevés au niveau de l'exploration lorsque comparés aux jeunes de 3<sup>e</sup> GI ou plus seulement ( $M = 8,46$ ). Pour ce qui est du niveau d'engagement, ce sont les jeunes de 2<sup>e</sup> GI ( $M = 12,36$ ) qui rapportent des résultats plus élevés à l'échelle d'engagement uniquement lorsque comparés à ceux de 3<sup>e</sup> GI ou plus ( $M = 10,31$ ).

### **Identité ethnique, génération d'immigration et comportements délinquants autorévélés**

Afin de comprendre les liens entre le niveau d'identité ethnique, la génération d'immigration et la délinquance des jeunes contrevenants, plusieurs régressions linéaires multiples ont été complétées. Les jeunes contrevenants issus de 1<sup>re</sup> GI ou de 2<sup>e</sup> GI ont été comparés à ceux issus de 3<sup>e</sup> GI ou plus. L'âge des participants a été contrôlé dans les analyses en ce qui a trait à la fréquence, à la diversité et à la gravité des délits. Les résultats sont présentés au tableau 6.

Tableau 6. Régressions linéaires multiples des caractéristiques personnelles (identité ethnique, génération d'immigration [3] et âge) sur l'âge du 1<sup>er</sup> délit autorévélé, sur la fréquence (log), la diversité et la gravité (log) des comportements délinquants

	Tous types de crime			Âge 1 <sup>er</sup> délit Crimes contre la personne			Autres crimes			Diversité (1 à 12)		
	B	ET B	Bêta	B	ET B	Bêta	B	ET B	Bêta	B	ET B	Bêta
Identité ethnique	0,01	0,04	0,32	-0,04	0,06	-0,10	0,06	0,04	0,21	0,01	0,06	0,02
1 <sup>re</sup> GI	0,25	0,55	0,06	-0,11	0,76	-0,02	0,26	0,48	0,08	1,60*	0,81	0,26
2 <sup>e</sup> GI	0,98	0,52	0,27 <sup>†</sup>	1,5*	0,72	0,31	0,34	0,46	0,11	-0,45	0,77	-0,08
Âge	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-0,63*	0,28	-0,27
CONSTANTE	12,78			13,52			12,19			16,69		
R <sup>2</sup> total		0,06			0,10			0,07			0,15	
F		1,51			2,31 <sup>†</sup>			1,55			2,91*	
n		70			65			68			71	

Note : <sup>†</sup> p < 0,10. \* p < 0,05.

Tableau 6. Régressions linéaires multiples des caractéristiques personnelles (identité ethnique, génération d'immigration [3] et âge) sur l'âge du 1<sup>er</sup> délit autorévélé, sur la fréquence (log), la diversité et la gravité (log) des comportements délinquants (suite)

	Tous types de crime			Fréquence (log) Crimes contre la personne			Autres crimes			Gravité globale absolue (log)		
	B	ET B	Bêta	B	ET B	Bêta	B	ET B	Bêta	B	ET B	Bêta
Identité ethnique	0,04*	0,02	0,27	0,02 <sup>†</sup>	0,01	0,23	0,03	0,02	0,21	0,00	0,00	0,00
1 <sup>re</sup> GI	0,24	0,25	0,13	0,40*	0,17	0,32	0,19	0,27	0,10	-0,05	0,05	-0,13
2 <sup>e</sup> GI	-0,04	0,24	-0,02	-0,09	0,17	-0,08	0,06	0,25	0,04	0,01	0,05	0,02
Âge	-0,18*	-0,09	-0,26	-0,02	0,06	-0,05	0,17 <sup>†</sup>	0,09	0,24	0,00	0,02	0,01
CONSTANTE	4,71			1,05			4,64			1,64		
R <sup>2</sup> total		0,12			0,19			0,09			0,02	
F		2,19 <sup>†</sup>			3,49**			1,44			0,30	
n		69			65			67			69	

Note : <sup>†</sup> p < 0,10. \* p < 0,05. \*\* p < 0,0.

Les résultats suggèrent que la fréquence des crimes contre la personne autorévélés est significativement plus élevée ( $F(4,60) = 3,49, p = 0,013$ ) lorsque le niveau d'identité ethnique est plus élevé ( $B = 0,02, p = 0,085$ ), et lorsque le jeune contrevenant est issu de 1<sup>re</sup> GI ( $B = 0,40, p = 0,023$ ), comparativement à ceux de 3<sup>e</sup> GI. Ce modèle expliquerait 19 % de la variance de la quantité de crimes contre la personne rapportée.

Les caractéristiques ethniques et personnelles des jeunes contrevenants semblent également influencer la diversité des types de crimes commis. Être issu de 1<sup>re</sup> GI ( $B = 1,60, p = 0,052$ ), comparativement à être issu de 3<sup>e</sup> GI, ainsi qu'être un contrevenant plus jeune ( $B = -0,63, p = 0,027$ ), semble être associé à rapporter diversifier davantage ses crimes dans différentes catégories et sous-catégories de crimes ( $F(4,66) = 2,91, p = 0,028$ ). Ce modèle expliquerait 15 % de la variance de la diversité des crimes rapportés.

Des analyses supplémentaires ont été complétées afin d'étudier plus finement les résultats indiquant que les jeunes de 1<sup>re</sup> GI se distinguent des autres jeunes contrevenants. Les jeunes contrevenants de la 1<sup>re</sup> GI ont été divisés en deux catégories, soient ceux arrivés à l'âge de cinq ans et moins (1<sup>re</sup> GI (5 ans et -);  $n = 9$ ) et ceux arrivés à partir de 6 ans au Canada (1<sup>re</sup> GI (6 ans et +);  $n = 11$ ), tel que l'ont fait Savoie (2007) et Zeman et Bressan (2008). Les résultats des régressions linéaires multiples qui se sont avérées significatives sont présentés au tableau 7.

Tableau 7. Régressions linéaires multiples des caractéristiques personnelles (identité ethnique, génération d'immigration [4] et âge) sur la fréquence des crimes contre la personne (log) et la diversité (1 à 12) des comportements délinquants

	Fréquence des crimes contre la personne (log)		Diversité (1 à 12)	
	B	Bêta	B	Bêta
Identité ethnique	0,03†	0,25	0,01	0,03
1 <sup>re</sup> GI (6 ans et +)	0,23	-0,02	1,29	0,17
1 <sup>re</sup> GI (5 ans et -)	0,57**	0,15	1,94†	0,24
2 <sup>e</sup> GI	-0,10	0,33	-0,46	-0,08
Âge	-0,01	-0,09	-0,61*	-0,26
R <sup>2</sup> total		0,21		0,15
F		3,12**		2,36*
N		65		70

Note : †  $p < 0,10$ . \*  $p < 0,05$ . \*\*  $p < 0,01$ .

Certaines variations apparaissent lorsque les analyses prennent en considération l'âge d'arrivée au Canada des jeunes contrevenants. Pour la fréquence des crimes contre la personne, le nombre de crimes rapportés est significativement plus élevé ( $F(5,59) = 3,12$ ,  $p = 0,014$ ) lorsque le niveau d'identité ethnique est plus élevé ( $B = 0,03$ ,  $p = 0,064$ ), et lorsque le jeune contrevenant est issu de la 1<sup>re</sup> GI (5 ans et -) ( $B = 0,58$ ,  $p = 0,008$ ), comparativement à ceux de 3<sup>e</sup> GI. Ce second modèle expliquerait 21 % de la variance de la quantité de crimes contre la personne rapportée (comparativement à 19 % pour le premier modèle où la 1<sup>re</sup> génération d'immigration n'est point divisée).

Les caractéristiques ethniques et personnelles des jeunes contrevenants semblent également influencer la diversité des types de crimes commis. Être issu de 1<sup>re</sup> GI (5 ans et -) ( $B = 1,94, p = 0,064$ ), comparativement à être issu de 3<sup>e</sup> GI, ainsi qu'être un contrevenant plus jeune ( $B = -0,61, p = 0,037$ ), semblent être associés à rapporter diversifier davantage ses crimes dans différentes catégories et sous-catégories de crimes ( $F(5,65) = 2,36, p = 0,050$ ). Ce dernier modèle expliquerait 15 % de la variance de la diversité des crimes rapportés, tout comme le premier modèle dans lequel aucune distinction selon l'âge des jeunes contrevenants issus de 1<sup>re</sup> GI n'est effectuée.

## **Discussion**

Cet article visait à explorer l'effet de l'identité ethnique et de la génération d'immigration sur les comportements délinquants autorévélés de jeunes contrevenants judiciairisés. Il est à retenir que l'échantillon de cette étude est composé uniquement de jeunes qui ont été reconnus coupables par le système judiciaire d'avoir commis des actes criminels et qui sont majoritairement en mise sous garde. Les résultats de la présente étude ne représentent donc pas la réalité de l'ensemble des jeunes issus de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> génération d'immigration au Québec, incluant ceux qui ne sont pas délinquants.

Dans un premier temps, un portrait des comportements délinquants des jeunes contrevenants de l'échantillon a été complété. Ces derniers rapportent une délinquance sévère et diversifiée. En effet, l'étude de Savoie (2007), effectuée auprès d'une population d'élèves torontois, rapportait une prévalence de comportements avec violence chez les



adolescents d'environ 30 %, comparativement à 91,5 % pour la présente étude. Dans le même ordre d'idée, Savoie (2007) rapporte que seulement 25 % des jeunes ayant participé à l'*Enquête internationale auprès des jeunes* avaient déclaré avoir commis plus de deux types de délits, comparativement à 87,3 % pour les jeunes contrevenants de cet échantillon. Ces différences de prévalence quant aux proportions d'activités délinquantes s'expliquent principalement par l'échantillonnage sélectionné. La présente étude comprend uniquement des jeunes ayant été judiciairisés pour leurs activités délictuelles, comparativement à celle de Savoie (2007) dont le recrutement s'est fait dans une population générale en contexte scolaire.

Dans un second temps, les générations d'immigration ont été comparées selon les paramètres de la délinquance autorévélee des jeunes. Il ressort des analyses que les jeunes contrevenants ayant immigré au Québec (1<sup>re</sup> GI) commettent plus de crimes contre la personne et présentent une plus grande diversité dans leurs activités criminelles, que ceux nés au Québec de parents immigrants (2<sup>e</sup> GI) ou non (3<sup>e</sup> GI). Plus précisément, comparativement aux jeunes contrevenants nés au Québec de parents immigrants (2<sup>e</sup> GI), ils perpétreraient ce type de crime à un plus jeune âge. En somme, les jeunes contrevenants issus de 1<sup>re</sup> GI se distinguent surtout par rapport aux jeunes contrevenants nés au Québec de parents immigrants (2<sup>e</sup> GI) alors qu'ils présentent peu de différences avec les jeunes issus de la troisième génération d'immigration et plus, si ce n'est qu'ils commettent davantage de crimes contre la personne. Par ailleurs, les trois générations d'immigration ne se distinguent point en ce qui concerne la gravité des crimes commis, l'âge au premier

délict des autres types de crimes (crimes contre les biens, trafic de stupéfiants et autres infractions au Code criminel), ainsi que la fréquence de ces derniers.

Les différentes générations d'immigration se distinguent également en ce qui a trait au niveau d'identité ethnique mesuré par le *MEIM-R*. Tel que rapporté dans plusieurs études (Guitart 2011 ; Jaret et Reitzes 2009 ; Phinney et Chavira 1992), ce processus identitaire face à ses origines semble plus présent chez les jeunes ayant vécu un parcours migratoire ou dont les parents ont eu à immigrer dans un autre pays (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> GI). Le même phénomène est constaté dans la présente étude. Des différences sont également présentes entre les jeunes contrevenants issus de la 1<sup>re</sup> GI et de la 2<sup>e</sup> GI, en comparaison à ceux de la 3<sup>e</sup> GI, en ce qui a trait aux sous-échelles de l'identité ethnique, soit l'exploration et l'engagement. Pour ceux ayant vécu un parcours migratoire, l'exploration semble occuper davantage de place dans cette quête identitaire lorsqu'ils sont comparés aux jeunes issus de la 3<sup>e</sup> GI ou plus. Ces résultats peuvent s'expliquer par le contact récent avec les normes et les valeurs de la société d'accueil chez les jeunes ayant immigré. Dans le contexte de la migration, un jeune en vient à comparer et à évaluer les différents codes culturels qui s'offrent à lui (Moro, 2011), ce qui peut expliquer que les jeunes ayant eu à migrer dans une nouvelle société présenteraient un plus grand besoin de connaître la dimension ethnique de leur identité en effectuant des démarches concrètes. L'analyse des comportements délinquants des jeunes de 1<sup>re</sup> GI fait ressortir également que ces jeunes semblent diversifier davantage le type de délits commis, ce qui peut laisser croire que leurs comportements délinquants s'inscrivent, d'une certaine façon, dans une démarche

d'exploration identitaire plus large, inhérente à la période de l'adolescence. Parallèlement à leurs tentatives pour mieux comprendre d'où ils viennent et à quelle culture ou origine ethnique ils s'identifient, ces jeunes tenteraient également d'explorer, notamment par des comportements délinquants, leur place dans la société. Comme Erikson (1972) le suggère, les activités délinquantes à l'adolescence peuvent s'inscrire dans une démarche d'expérimentation effectuée dans le but de se définir dans son milieu socioculturel. Au niveau de l'engagement, les jeunes nés de parents immigrants (2<sup>e</sup> GI) développent un sentiment d'affiliation à leur origine ethnique plus fort que ceux de 3<sup>e</sup> génération d'immigration ou plus, sans toutefois se distinguer de ceux de 1<sup>re</sup> GI.

Finalement, les liens entre les comportements délinquants autorévélés, l'identité ethnique et la génération d'immigration ont été explorés. Dans l'objectif d'expliquer la fréquence des crimes contre la personne, il ressort qu'être issu de première génération d'immigration et avoir un niveau d'identité ethnique plus élevé sont liés. Il ressort également des analyses qu'être issu de première génération d'immigration et être d'un plus jeune âge sont également liés au fait de diversifier davantage les types de délits rapportés. Bien que de nombreuses études rapportent des effets positifs d'un haut niveau d'identité ethnique sur le bien-être psychologique et les comportements adaptatifs (Rivas-Drake et al. 2014, Schwartz et al. 2009 ; Smith et Silva 2011), certaines soulignent qu'un niveau d'identité ethnique élevé peut influencer l'adoption de comportements violents (French et al. 2006 ; Mayeda et al. 2001). Les auteurs (French et al. 2006 ; Mayeda et al. 2001) suggèrent que les jeunes issus de milieux défavorisés ou marginalisés peuvent

éprouver de la difficulté à se définir et ainsi sont à risque de s'associer à des pairs délinquants. La contestation des règles et la rébellion contre l'autorité, à divers niveaux, caractérisent la période de l'adolescence. Pour certains jeunes, l'adoption de comportements violents et antisociaux peut venir s'inscrire dans une forme extrême de contestation des règles et des normes de la société, particulièrement lorsque ceux-ci sont commis avec des pairs délinquants (Michel, Purpel-Ouakil et Mouren-Simeoni 2006). À la lumière des résultats de la présente étude, il serait pertinent d'explorer davantage les contextes dans lesquels les jeunes rapportent avoir commis leurs délits afin d'évaluer si la présence de pairs délinquants influence le niveau d'identité ethnique de ces jeunes, ainsi que la commission de crimes contre la personne.

Par ailleurs, les données de la présente étude ne nous permettent pas d'expliquer les raisons qui sous-tendent une délinquance plus violente et diversifiée chez les jeunes ayant vécu un processus migratoire. Toutefois, il est possible de poser l'hypothèse que ces derniers peuvent vivre plus difficilement le processus d'acculturation au pays d'accueil inhérent au parcours migratoire. Bien que dans la population générale les jeunes immigrants commettent moins d'actes délinquants que leurs pairs (Butcher et Piehl 1998 ; Lee et Martinez 2009 ; Vaughn et al. 2014), ceux qui manifestent des comportements délinquants peuvent éprouver des difficultés quant à l'intégration au pays d'accueil, que ce soit en lien avec un déséquilibre personnel ou encore familial. En effet, l'appartenance à une minorité ethnique implique au quotidien le contact de deux cultures différentes dont les valeurs ou les normes sociales peuvent se contredire (Jauregui 1995). Dans un contexte

où chaque membre de la famille vit un remaniement sur le plan identitaire en raison de la migration dans un nouveau pays (Bérubé, 2004), la famille peut devenir un espace de conflits qui rend l'adolescent plus à risque de s'affilier à des jeunes qui vivent des expériences semblables (p.ex., perte des repères et des valeurs, stigmatisation, faible sentiment d'appartenance) (Bouche-Florin, Skandrani et Moro 2007; Moro 2011). La manifestation de comportements délinquants à l'adolescence pourrait ainsi être liée à des difficultés d'adaptation au pays d'accueil, particulièrement chez les jeunes moins âgés qui amorcent leur quête identitaire. Des analyses plus fines concernant la fréquence des crimes contre la personne et la diversité des activités délictuelles ont révélé que ce sont surtout les jeunes ayant immigré en bas âge (soit 5 ans et moins) qui influencent à la hausse la fréquence des crimes contre la personne et l'intensité de la diversification des délits. Il est possible de croire que les difficultés liées à l'intégration à une nouvelle société (problèmes financiers, ajustement au marché du travail, barrières linguistiques, isolement social, difficultés de trouver un logement adéquat, nouveau mode d'alimentation, l'adaptation aux climats saisonniers) sont venues complexifier le rôle de parent (Bérubé 2004; Jauregui 1995). En effets, les parents migrants ont à accompagner leurs enfants à s'adapter à de nouveaux fonctionnements et à des valeurs inconnues, tout en vivant eux-mêmes ce même processus (Bérubé 2004; Bouche-Florin, Skandrani et Moro 2007). Ce double défi, à une étape cruciale du développement social de l'enfant, soit la petite enfance, a pu créer des difficultés au sein de la famille qui se sont reflétées à l'adolescence, entres autres, par l'adoption de comportements délinquants.

### **Limites et recherches futures**

Il aurait été pertinent d'avoir davantage d'informations sur le parcours migratoire des jeunes de l'échantillon, comme le statut d'immigration (résident permanent, citoyen canadien ou réfugié). En effet, d'autres informations relatives au parcours migratoire sont essentielles pour tenter de rendre compte de la complexité des processus identitaires des jeunes immigrants et des enfants d'immigrants. Dans le même ordre d'idées, un échantillon plus large aurait permis d'intégrer l'exploration de certains facteurs de risque liés à la délinquance, comme le statut socio-économique (Bersani et al. 2014, Bui 2012), la qualité de la relation avec les parents et les pairs (Zeman et Bressan 2008), l'engagement scolaire (Dinovitzer et al. 2009) ou encore le sentiment de discrimination perçue (Donovan et al. 2012). En effet, plusieurs recherches font mention de différences entre les générations d'immigration ou encore entre les différents groupes ethniques ou raciaux sur ces facteurs de risque de délinquance (Kingery et al. 1996).

Par ailleurs, le développement de l'identité ethnique étant un processus dynamique, particulièrement à l'adolescence, le fait d'avoir recours à un seul temps de mesure a pu influencer les résultats. Il serait pertinent dans les recherches futures de mettre en place des devis de recherche longitudinaux pour mieux appréhender ce processus identitaire. De plus, le recours à des études longitudinales permettrait de mieux comprendre l'effet de l'âge en lien avec l'identité ethnique pour expliquer les comportements délinquants, tel que proposé par French et al. (2006) et Knight et ses collaborateurs (2012).

## **Conclusion**

Cette étude exploratoire a permis de dresser un portrait sommaire de la délinquance chez les jeunes contrevenants québécois judiciairisés qui prend en considération des caractéristiques ethniques de ces jeunes, soit la génération d'immigration et leur niveau d'identité ethnique. L'étude a permis également de faire ressortir des aspects spécifiques aux générations d'immigration que ce soit lorsqu'il est question d'aspects identitaires ou de comportements délinquants. Les études s'intéressant à la délinquance et à l'identité ethnique sont peu nombreuses, encore plus au Québec. Plusieurs avenues restent à être explorées pour tenter de mieux saisir cette problématique. Des recherches supplémentaires sont essentielles pour identifier les liens entre l'immigration et la délinquance et rendre compte de leurs complexités. Ce sujet mérite toutefois d'être étudié avec précaution et les résultats qui découlent de ces recherches doivent être interprétés dans leur contexte afin d'éviter d'alimenter la stigmatisation que peuvent vivre les groupes ethniques minoritaires à la publication des résultats de recherche.

## Références

- Bariaud, Françoise et Bernadette Dumora  
2004 Les adolescents dans la société d'aujourd'hui. *Adolescence-1* 33 : 191-204.
- Bérubé, Louise  
2004 Être immigrant et parent : Un double défi d'adaptation. Dans *Parents d'ailleurs, enfants d'ici : Dynamique d'adaptation du rôle parental chez les immigrants*, s. la dir. de L. Bérubé. Sainte-Foy, QC : Presses de l'université du Québec.
- Bersani, Bianca E., Loughran, Thomas A. et Alex R. Piquero  
2014 Comparing patterns and predictors of immigrant offending among a sample of adjudicated youth. *Journal of Youth and Adolescence* 43 : 1914-1933.
- Bibeau, Gilles et Marc Perrault  
2007 Les gangs chez les jeunes néo-Québécois : Des espaces de vie pour quoi faire?. Dans *L'Adolescence en Contexte Urbain et Cosmopolite : Regards Anthropologiques et Implications Cliniques*, s. la dir. de S. Fortin. Montréal : Éditions du CHU Sainte-Justine.
- Bouche-Florin, Laëtitia, Skandrani, Sara Marie et Marie-Rose Moro  
2007 La construction identitaire chez l'adolescent de parents migrants : Analyse croisée du processus identitaire. *Santé mentale Québec* 32 : 213-227.
- Brisebois, René-André  
2007 Parcours de parents immigrants dont le fils a fait l'expérience d'un gang de rue et d'une institutionnalisation : un vécu familial bouleversé, mémoire de maîtrise, Montréal : Université de Montréal, École de criminologie.
- Bruce, Elizabeth et Lyne C. Waelde  
2008 Relationships of ethnicity, ethnic identity, and trauma symptoms to delinquency. *Journal of Loss and Trauma* 13: 395-405.
- Bui, Hoan N.  
2009 Parent-child conflicts, school troubles, and differences in delinquency across immigration generations. *Crime and Delinquency* 55 : 412-441.
- Bui, Hoan N.  
2012 Immigrant generational status and delinquency in adolescence: Segmented assimilation and racial-ethnic differences. Dans *The Immigrant Paradox in Children and Adolescents: Is Becoming American a Developmental Risk?* s. la dir. de Cynthia García et Amy K. Marks. Washington, DC : American Psychological Association.



- Bui, Hoan N. et Ornuma Thongniramol  
2005 Immigration and self-reported delinquency: The interplay of immigration generations, gender, race, and ethnicity. *Journal of Crime and Justice* 28 : 71-99.
- Butcher, Kristin F. et Anne Morrison Piehl  
1998 Cross-city evidence on the relationship between immigration and crime. *Journal of Policy Analysis and Management* 17: 457-493.
- Chauhan, Preeti, Ragbeer, Shayne N., Burnette, Mandi L., Oudekerk, Barbara, Reppucci, N. Dickon et Marlene M. Moretti  
2014 Comparing the Youth Psychopathic Traits Inventory (YPI) and the Psychopathy Checklist–Youth Version (PCL-YV) among offending girls. *Assessment* 21 : 181-194.
- Chettleburgh, Michael C.  
2003 Results of the 2002 Canadian policy survey on youth gangs. Ottawa, Ontario : Sécurité publique du Canada.
- Conchas, Gilberto Q. et James Diego Vigil  
2010 Multiple marginality and urban education: Community and school socialization among low-income Mexican-descent youth. *Journal of Education for Students Placed at Risk (JESPAR)* 15: 51-65.
- De Iaco, Gilda A.  
2006 Juvenile street gang members and ethnic identity in Montreal, thèse de doctorat en philosophie, Montréal : Université McGill.
- Dinovitzer, Ronit, Hagan, John et Ron Levi  
2009 Immigration and youthful illegalities in a global edge city. *Social Forces* 88 : 337-372.
- Donovan, Roxanne, Huynh, Que-Lam, Park, Irene J., Kim, Su Y., Lee, Richard M. et Emily Robertson  
2012 Relationship among identity, perceived discrimination, and depressive symptoms in eight ethnic-generational groups. *Journal of Clinical Psychology* 69 : 397-414.
- Elliott, Delbert S., Dunford, Franklyn W. et David Huizinga  
1987 The Identification and Prediction of Career Offenders Utilizing Self-Reported and Official Data. Dans *Prevention of Delinquent Behavior*, s. la dir. de J. D., Burchard et S., Burchard. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Erikson, Erik H.  
1972 *Adolescence et crise : La quête de l'identité* Paris, Allemagne : Flammarion.

Esbensen, Finn-Aage et Dena C. Carson

2012 Who are the gangsters? An examination of the age, race/ethnicity, sex, and immigration status of self-reported gang members in a seven-city study of American youth. *Journal of Contemporary Criminal Justice* 28: 465-481.

Fredette, Chantal

2014 Mesurer l'apport unique de l'adhésion à la culture des gangs de rue à l'explication des conduites délinquantes chez les adolescents et les hommes contrevenants, thèse de doctorat en criminologie. Montréal, QC : Université de Montréal.

French, Sabine E., Kim, Tia E. et Olivia Pillado

2006 Ethnic identity, social group membership, and youth violence. Dans *Preventing Youth Violence in a Multicultural Society*, s. la dir. de N. G. Guerra et E. P. Smith. Washington, DC : American Psychological Association.

Freng, Adrienne et Finn-Aage Esbensen

2007 Race and gang affiliation: An examination of multiple marginality. *Justice Quarterly* 24 : 600-628.

van Gemert, Frank, Lien, Inger-Lise et Dana Peterson

2008 Introduction. Dans *Street Gangs, Migration and Ethnicity*, s. la dir. de Frank van Gemert, Dana Peterson et Inger-Lise Lien. Devon, Royaume-Uni : Willan Publishing.

Gouvernement du Canada

1995 Loi sur l'équité en matière d'emploi. Repéré à <http://laws.justice.gc.ca/fra/lois/e-5.401/page-1.html#h-3>

Gouvernement du Canada

2002 *Loi sur le système de justice pénale pour adolescents*. Repéré à <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/y-1.5/>

Guay, Jean-Pierre, Laurier, Catherine, Morselli, Carl, Renaud, Patrice, Lafortune, Denis et Christian Joyal

2015 Facteurs spécifiques et facteurs génériques : l'évaluation du risque et la prédiction de la récidive chez les délinquants associés aux gangs de rue (Rapport n° 2011 — GR-139284). Québec : Fonds de recherche du Québec — Société et culture (FRQSC).

Guerra, Nancy G. et Kirk R. Williams

2006 Ethnicity, youth violence, and the ecology of development. Dans *Preventing Youth Violence in a Multicultural Society*, s. la dir. de Nancy G. Guerra et Emilie P. Smith. Washington, DC : American Psychological Association.

Guitart, Moisés E.

2011 Ethnic identity in an intercultural geography: An empirical study. *Canadian Social Science* 7 : 64-71.

Hamel, Sylvie, Alain, Marc, Messier-Newman, Karine, Domond, Pascale et Jean-Pierre Pagé

2013 Le phénomène des gangs de rue, ici et ailleurs : mise à jour des connaissances. Trois-Rivières : Université du Québec à Trois-Rivières.

Hawkins, Darnell F., Laub, John H., Lauritsen, Janet L., et Cothorn, Lynn

2000 Race, ethnicity, and serious and violent juvenile offending. Washington, DC : Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention, US Department of Justice.

Hernandez, Donald J., Denton, Nancy A., Macartney, Suzanne, et Victoria L. Blanchard  
2012 Children in immigrant families : Demography, policy, and evidence for the immigrant paradox. Dans *The Immigrant Paradox in Children and Adolescents: Is Becoming American a Developmental Risk?* s. la dir. de C. García, et A. K. Marks. Washington, DC : American Psychological Association.

Huizinga, David, Esbensen, Finn-Aage et Anne W. Weiher

1991 Are there multiple paths to delinquency? *The Journal of Criminal Law and Criminology* 82: 83-118.

Jaret, Charles et Donald C. Reitzes

2009 Currents in a stream: College student identities and ethnic identities and their relationship with self-esteem, efficacy, and grade point average in an urban university. *Social Science Quarterly* 90 : 345-367.

Jauregui, Immaculada

1995 Aspects psychologiques de la délinquance et des troubles de comportements chez les adolescents des minorités ethniques. *Revue canadienne de psycho-éducation* 24 : 31-54.

Kingery, Paul M., Biafora, Frank A. et Rick S. Zimmerman

1996 Risk factors for violent behaviors among ethnically diverse urban adolescents beyond race/ethnicity. *School Psychology International* 17 : 171-186.

Knight, George P., Little, Michelle, Losoya, Sandra H. et Edward P. Mulvey

2004 The self-report of offending among serious juvenile offenders: Cross-gender, cross-ethnic/race measurement equivalence. *Youth Violence and Juvenile Justice* 2: 273-295.

Knight, George P., Losoya, Sandra H., Cho, Young I., Chassin, Laurie, Williams, Joanna L. et Sonia Cota-Robles

2012 Ethnic identity and offending trajectories among Mexican American juvenile offenders: Gang membership and psychosocial maturity. *Journal of Research on Adolescence* 22 : 782-796.

Laurier, Catherine., Guay, Jean-Pierre, Lafortune, Denis et Jean Toupin

2015 Évaluer pour prévenir : les caractéristiques de la personnalité et les risques pris par les jeunes contrevenants associés aux gangs de rue (Rapport n° 2011 — GR-138835). Québec : Fonds de recherche du Québec — Société et culture (FRQSC).

Lee, Matthew T. et Ramiro Martinez

2009 Immigration reduces crime : An emerging scholarly consensus. *Immigration, Crime and Justice* 13 : 3-16.

Lynch, James P. et Rita J. Simon

1999 Comparative assessment of criminal involvement among immigrants and natives across seven nations. *International Criminal Justice Review* 9: 1-17.

Marcia, James E.

1966 Development and validation of ego-identity status. *Journal of Personality and Social Psychology* 3: 551-558.

Marcia, James E.

1980 Identity in adolescence. *Handbook of Adolescent Psychology* 9: 159-187.

Mayeda, David T., Chesney-Lind, Meda et Jennifer Koo

2001 Talking story with Hawaii's youth: Confronting violent and sexualized perceptions of ethnicity and gender. *Youth society* 33: 99-128.

Meintel, Deirdre

1992 L'identité ethnique chez les jeunes Montréalais d'origine immigrée. *Sociologie et Sociétés* 24 : 73-89.

Meintel, Deirdre

1993 Transnationalité et transethnicité chez les jeunes issus de milieux immigrés à Montréal. *Revue européenne des migrations internationales* 9 : 63-79.

Messier, Camille et Jean Toupin

1994 La clientèle multiethnique des centres de réadaptation pour les jeunes en difficulté : résumé. Commission de protection des droits de la jeunesse. Montréal.

Michel, G., Purper-Ouakil, D., et M.-C. Mouren-Simeoni  
 2006 Clinique et recherche sur les conduites à risques chez l'adolescent. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence* 54 : 62-76.

Miller, Jody  
 2002 *The Girls in the Gang: What We've Learned From Two Decades of Research*. Dans *Gangs in America*, s. la dir. de C. R. Huff, Thousand Oaks, CA: Sage Publications.

Moro, Marie-Rose  
 2011 *Psychothérapie transculturelle de l'enfant et de l'adolescent*. Paris, France : Dunod.

Ngo, Hieu Van  
 2011 *The unravelling of identities and belonging: Criminal gang involvement of youth from immigrant families*. Thèse de doctorat, Alberta : University of Calgary, The Humanities and Social Sciences.

Phinney, Jean S.  
 1990 Ethnic identity in adolescents and adults: Review of research. *Psychological Bulletin* 108 : 499-514.

Phinney, Jean S.  
 2004 Ethnic identity: Developmental and contextual perspectives. Communication présentée à la Notre-Dame Conference on Culture and Diversity (octobre). South Bend, Indiana. Repéré à <http://www3.nd.edu/~mri/ccd/2004/abstract/phinney.pdf>.

Phinney, Jean S.  
 2008 La formation de l'identité culturelle dans les contextes multiculturels. Communication présentée à la conférence interdisciplinaire *Generations in Flux : Ethnicity, Integration and Family Ties* (octobre). Helsinki, Finlande : ETMU Repéré à [https://www.coe.int/t/dg4/youth/Source/Resources/Forum21/II\\_Issue\\_No4/II\\_No4\\_Cultural\\_identity\\_fr.pdf](https://www.coe.int/t/dg4/youth/Source/Resources/Forum21/II_Issue_No4/II_No4_Cultural_identity_fr.pdf).

Phinney, Jean S. et Victor Chavira  
 1992 Ethnic identity and self-esteem: An exploratory longitudinal study. *Journal of Adolescence* 15 : 271-281.

Phinney, Jean S. et Anthony D. Ong  
 2007 Conceptualization and measurement of ethnic identity: Current status and future directions. *Journal of Counseling Psychology* 54 : 271-281.

Piquero, Alex R., Macintosh, Randall et Matthew Hickman  
 2002 The validity of a self-reported delinquency scale: Comparisons across gender, age, race, and place of residence. *Sociological Methods and Research* 30: 492-529.

Portes, Alejandro et Rubén G. Rumbaut  
2001 *Legacies: The story of the immigrant second generation*. Berkeley, CA: University of California Press.

#### Race

Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*. Repéré  
à <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/race/65899>

Rivas-Drake, Deborah, Seaton, Eleanor K., Markstrom, Carol, Quintana, Stephen, Syed, Moin, Lee, Richard M., ... et Tiffany Yip  
2014 Ethnic and racial identity in Adolescence: Implications for psychosocial, academic, and health outcomes. *Child development* 85: 40-57.

#### Savoie, Josée

2007 *La délinquance autodéclarée par les jeunes*, Toronto, 2006. Juristat : Centre canadien de la statistique juridique 27 : 1-19.

Schwartz, Seth J., Zamboanga, Bryon L., Weisskirch, Robert S. et Liliana Rodriguez  
2009 The relationship of personal and ethnic identity exploration to indices of adaptive and maladaptive psychosocial functioning. *International Journal of Behavioral Development* 33 : 131-144.

#### Smith, Emilie P. et Nancy G. Guerra

2006 Introduction. Dans *Preventing Youth Violence in a Multicultural Society*, s. la dir. de Nancy G. Guerra et Emilie P. Smith. Washington, DC : American Psychological Association.

#### Smith, Timothy B. et Lynda Silva

2011 Ethnic identity and personal well-being of people of color: A meta-analysis. *Journal of Counseling Psychology* 58 : 42-60.

#### Statistiques Canada

2009 *La mesure de la criminalité au Canada : présentation de l'Indice de gravité de la criminalité et des améliorations au Programme de déclaration uniforme de la criminalité* (Publication n° 85-004-X). Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-004-x/85-004-x2009001-fra.htm>

#### Statistiques Canada

2011 *Immigration et diversité ethnoculturelle au Canada : Enquête nationale auprès des ménage* (Publication n° 99-010-X2011001). Repéré à <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-010-x/99-010-x2011001-fra.cfm>

Syed, Moin et Margarita Azmitia

2008 A narrative approach to ethnic identity in emerging adulthood: Bringing life to the identity status model 44: 1012-1027.

Thornberry, Terence P. et Marvin D. Krohn

2000 The self-report method for measuring delinquency and crime. *Criminal Justice* 4 : 33-83.

Turney, Kristin et Grace Kao

2012 Behavioral outcomes in early childhood: Immigrant paradox or disadvantage?. Dans *The Immigrant Paradox in Children and Adolescents: Is Becoming American a Developmental Risk?* s. la dir. de Cynthia García et Amy K. Marks. Washington, DC : American Psychological Association.

Umaña-Taylor, Adriana J., Quintana, Stephen M., Lee, Richard M., Cross, William E., Jr., Rivas-Drake, Deborah, Schwartz, Seth J., ... et Eleanor Seaton

2014 Ethnic and racial identity during adolescence and into young adulthood: An integrated conceptualization. *Child Development* 85: 21-39.

Vaughn, Michael G., Salas-Wright, Christopher P., DeLisi, Matt, et Brandy R. Maynard

2013 The immigrant paradox : Immigrants are less antisocial than native-born Americans. *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, 49: 1129-1137.

Vigil, James Diego

1988 Group processes and street identity: Adolescent chicano gang members. *Ethos* 16 : 421-445.

Vigil, James Diego

2001 A matter of numbers: Immigration and youth crime. *PsycCritiques* 46 : 198-200.

Vigil, James Diego

2008 Barrio geneology. *City and Community* 7: 366-371.

Wortley, Scot

2009 The immigration-crime connection: competing theoretical perspectives. *Journal of International Migration and Integration* 10: 349-358.

Wortley, Scot et Julian Tanner

2003 Data, denials, and confusion: The racial profiling debate in Toronto. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice* 45: 367-390.

Wortley, Scot et Julian Tanner

2006 Immigration, social disadvantage and urban youth gangs: Results of a Toronto-Area survey. *Canadian Journal of Urban Research* 15:18-37.

Zeman Klarka et Angela Bressan

2008 Facteurs liés à la délinquance et à la victimisation chez les jeunes à Toronto. Centre canadien de la statistique juridique (Publication n°85-561-M), Ontario : Statistiques Canada.



**Transition**

Cette première étude menée auprès de 71 jeunes contrevenants âgés de 14 à 20 ans a permis de mesurer le rôle spécifique de l'identité ethnique et de la génération d'immigration sur la délinquance.

### **Retour sur les résultats**

La délinquance a été mesurée à partir de quatre paramètres : l'âge au premier délit, la fréquence, la diversité et la gravité des délits. D'abord, les jeunes des trois générations d'immigration à l'étude ont été comparés selon leurs comportements délinquants et ensuite selon leurs niveaux d'identité ethnique. Les comportements délinquants des jeunes contrevenants ayant immigré au Québec (1<sup>re</sup> génération d'immigration) sont plus diversifiés que ceux des jeunes nés au Québec de parents immigrants (2<sup>e</sup> génération d'immigration). Les jeunes contrevenants ayant immigré au Québec commettent davantage de crimes contre la personne que ceux nés au Québec (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> génération d'immigration ou plus).

En ce qui a trait à l'identité ethnique, telle que mesurée par le MEIM-R, les jeunes contrevenants ayant immigré au Québec présentent un niveau d'exploration plus élevé que ceux nés au Québec de parents non immigrants (3<sup>e</sup> génération d'immigration ou plus). Chez les jeunes contrevenants nés au Québec de parents immigrants (2<sup>e</sup> génération d'immigration), il appert que leur sentiment d'appartenance envers leur origine ethnique

est plus élevé que celui des jeunes contrevenants de 3<sup>e</sup> génération d'immigration ou plus). De manière globale, les jeunes contrevenants de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> génération d'immigration présentent un niveau d'identité ethnique plus élevé que celui des jeunes contrevenants de 3<sup>e</sup> génération d'immigration ou plus.

Des analyses de régression ont été effectuées afin de prédire les comportements délinquants en prenant en considération l'identité ethnique globale, la génération d'immigration et l'âge. Les résultats indiquent une plus grande quantité des crimes contre la personne chez les jeunes contrevenants de l'échantillon qui ont immigré au Québec avant l'âge de six ans et qui obtiennent des scores plus élevés à l'échelle d'identité ethnique. Les résultats révèlent aussi une plus large diversification des délits chez les jeunes contrevenants les moins âgés et ceux qui ont immigré au Québec avant l'âge de six ans. Il importe de souligner que l'identité ethnique et la génération d'immigration ne permettent cependant pas de prédire l'âge au premier délit, la fréquence des crimes autres que ceux contre la personne et la gravité des délits commis. Lorsque l'âge et la génération d'immigration sont prises en compte, les résultats énumérés précédemment indiquent que l'identité ethnique semble avoir peu d'effets directs sur les comportements délinquants en général.

En fonction des résultats de cette première étude, comment comprendre que seule la fréquence des crimes contre la personne, donc les crimes plus violents, est influencée par la génération d'immigration et le niveau d'identité ethnique, et non les autres types de

crimes? Qu'y a-t-il de spécifique à ces crimes, si ce n'est qu'ils sont plus violents? Afin de tenter de cerner les mécanismes sous-jacents de l'effet de l'identité ethnique sur les crimes contre la personne, il a été convenu de prendre l'association à un gang de rue et l'adhésion à la culture de gang comme variables dépendantes de la seconde étude.

### **Les gangs comme objet d'étude des comportements violents**

Les délinquants qui se disent associés aux gangs de rue présentent une problématique de délinquance plus sévère que les autres (Laurier et al., 2015), notamment en ce qui a trait à la délinquance violente (Guay et al., 2015). Comme l'indiquent plusieurs recherches, ces derniers auraient tendance à être davantage impliqués dans des délits violents (Battin-Pearson, Thornberry, Hawkins, & Krohn, 1998; Bendixen, Endersen, & Olweus, 2006). Puisque les liens entre la délinquance des jeunes contrevenants et l'association aux gangs de rue ont déjà été abordés dans plusieurs recherches (Fredette, 2014, Guay et al., 2015; Parent, 2013), c'est leur association à un gang de rue et leur adhésion à la culture de gang en fonction de leurs caractéristiques ethnoculturelles, soit l'identité ethnique et l'appartenance à une minorité racisée, qui seront étudiées dans le second article composant cette thèse.

L'association à un gang de rue est plus souvent attribuée aux jeunes qui font partie d'un groupe ethnoculturel minoritaire (van Gemert et al., 2008). Ceci amène à se poser certaines questions qui seront abordées dans le prochain article : qu'en est-il chez les

jeunes contrevenants de la région montréalaise et environnante? Les jeunes issus d'un groupe ethnoculturel minoritaire se disent-ils plus membre d'un gang de rue?

Bien que plusieurs chercheurs soutiennent qu'il existe une culture spécifique expliquant l'effet des gangs sur les jeunes qui les côtoient (Hagedorn, 2008 ; Klein, 1995 ; Thornberry et al., 2003), l'influence de cette culture sur la délinquance des jeunes a peu été étudiée (Fredette, 2014). Dans ses travaux à ce sujet, Fredette (2014) a soutenu que l'adhésion d'un contrevenant à la culture des gangs de rue, comme mesurée par la MAC<sup>g</sup>, contribuait à expliquer de manière unique la nature et la fréquence de la délinquance. Il demeure possible de se demander si l'adhésion à la culture de gang influence de la même manière tous les jeunes contrevenants. Ceux provenant d'un groupe de minorités ethnoculturelles adhèrent-ils avec la même intensité à la culture de gang que les jeunes contrevenants qui font partie de la majorité caucasienne?

Quoique la comparaison des générations d'immigration ait permis d'établir dans ce premier article des différences quant à la délinquance autorévélee par les jeunes contrevenants, une autre façon de regrouper les participants a été préconisée pour le second article. En effet, il a semblé plus pertinent d'aborder l'adhésion à la culture de gang à partir d'une variable ethnique qui permet de regrouper les jeunes davantage à risque de subir des effets sociologiques découlant de leur différence avec la majorité caucasienne. Ainsi, la variable « génération d'immigration » a été remplacée par celle « minorités racisées ». Le terme « minorités racisées » a été préféré à celui de « minorités raciales »

afin de mettre l'accent sur le vécu et sur les effets sociologiques découlant des expériences de faire partie d'un groupe de personnes qui n'ont pas la peau blanche (Bolafi, Bracalenti, Braham, & Gindro, 2003 ; Mock, 2005), plutôt que des différences sur le plan biologique, comme le suggère l'utilisation du terme « race » (McAndrew et al., 2013).

Par conséquent, le second article intitulé *L'adhésion à la culture de gang : Le rôle de l'identité ethnique chez les jeunes contrevenants de Montréal et ses environs* s'est intéressé à l'identité ethnique et à l'appartenance à un groupe de minorités racisées en lien avec l'association à un gang de rue, et plus précisément à l'adhésion à la culture de gang. L'échantillon est constitué de 69 jeunes contrevenants de la région montréalaise et environnante âgés de 14 à 20 ans. Deux participants faisant partie de l'échantillon utilisé à l'étude précédente ont dû être retirés des analyses puisqu'ils n'avaient pas complété la MAC<sup>g</sup>, mesurant l'adhésion à la culture de gang

### **Chapître III**

L'adhésion à la culture de gang :

Le rôle de l'identité ethnique chez les jeunes contrevenants de Montréal et ses environs

Article soumis le 17 avril 2016

Revue : *Revue Criminologie*

Titre: L'adhésion à la culture de gang. Le rôle de l'identité ethnique chez les jeunes contrevenants de Montréal et ses environs<sup>15</sup>

Auteur(e)s et affiliations:

Manuelle Bériault, B. Sc.  
*Candidate au doctorat clinique*  
*Département de psychologie*  
*Cheminement en intervention en enfance et adolescence*  
*Université de Sherbrooke*

Catherine Laurier, Ph. D.  
*Professeure associée,*  
*École de criminologie, Université de Montréal*  
*Chercheure, CIUSSS Centre-Est-de-l'île-de-Montréal*

Jean-Pierre Guay, Ph. D.  
*Professeur agrégé,*  
*École de criminologie, Université de Montréal*

Adresse de correspondance : Manuelle Bériault a/s de Catherine Laurier  
Centre de recherche Jeunes en difficulté  
CIUSSS Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal  
1001 boulevard de Maisonneuve Est,  
7<sup>e</sup> étage,  
Montréal (Québec)  
H2L 4R5

---

<sup>15</sup> Cette étude a été réalisée avec l'aide financière des Fonds québécois pour la recherche sur la société et la culture (FQRSC) grâce à une subvention octroyée notamment à Catherine Laurier, Ph. D. De plus, cette étude a été soutenue financièrement par des bourses (soutien financier et fin de parcours universitaire) offertes par le CIUSSS Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal, Centre de recherche Jeunes en difficulté, ainsi que par le Centre international de criminologie comparée (CICC), à Manuelle Bériault, B. Sc.



**L'adhésion à la culture de gang :  
Le rôle de l'identité ethnique chez les jeunes contrevenants  
de Montréal et ses environs**

*Résumé*

La présence accrue de jeunes faisant partie de groupes ethnoculturels minoritaires dans les institutions pour jeunes contrevenants au Québec est une problématique complexe et préoccupante. Cette étude explore le rôle de l'identité ethnique et du fait de faire partie d'un groupe de minorités racisées dans l'association autorévoquée à un gang de rue et dans l'adhésion à la culture de gang. Les participants ( $n = 69$  ; âge 14-20 ans) ont été recrutés dans des centres de réadaptation de la région montréalaise. Il ressort des résultats que le fait de se reconnaître membre d'un gang de rue ne diffère pas entre les jeunes issus des minorités racisées et ceux qui n'en sont pas issus. Les analyses de régressions multiples complétées révèlent que plus un jeune contrevenant rapporte un niveau d'*exploration* de l'identité ethnique élevé, plus il adhère aux dimensions *signes et symboles* et *règles et rituels* de l'adhésion à la culture de gang, et ce, peu importe son âge, ou qu'il fasse partie d'un groupe de minorités racisées. Cette étude fait ressortir l'importance de s'intéresser aux questions identitaires lors d'interventions auprès de jeunes contrevenants, et ce, peu importe leurs origines.

Mots clés : Identité ethnique, Minorités, Ethnicité, Délinquance juvénile, Gang de rue

**Adhesion to gang culture:  
The role of ethnic identity among young offenders in the Montreal area**

*Abstract*

The increased presence of youths from ethnic minorities in Youth Centers in Quebec is a complex and concerning issue. This study explores the role of ethnic identity and being part of a racialized minority group on offenders' self-reported gang association and adhering to gang culture. Participants ( $n = 69$ ; age 14–20 years) were recruited from youth rehabilitation centers in the Montreal area. The results suggest that gang member association did not differ between youth offenders from racialized minorities and those who were not. Regressions analysis indicates that the more a young offender explores ethnic identity, the more he adheres to the *signs and symbols*, and *rules and rituals* dimensions of gang culture, regardless of age or being part of a racialized minority group. This study highlights the importance of focusing on the question of identity during interventions with young offenders, regardless of their origins.

Key words: Ethnic identity, Minorities, Ethnicity, Juvenile delinquency, Street gangs

Lorsque les études scientifiques se penchent sur les questions liées à la délinquance juvénile et aux gangs de rue, l'accent est porté sur l'identification de groupes ethniques plus à risque de s'associer à un gang (Esbenson et Carson, 2012 ; Esbensen et Winfree, 1998 ; van Gemert, Peterson, et Lien, 2008 ; Guerra et Smith, 2006 ; Wortley et Tanner, 2006). De plus en plus de recherches soulignent l'hétérogénéité de la composition ethnique des gangs et la présence de membres de gang « blancs » (Chatterjee, 2006 ; Hamel, Alain, Messier-Newman, Domond et Pagé, 2013 ; Wortley et Tanner ; 2008). Néanmoins, l'association à un gang de rue est encore perçue comme un phénomène exclusif aux groupes ethnoculturels minoritaires (Perreault et Bibeau, 2003 ; Spergel, 2009), sans toutefois préciser le rôle de l'ethnicité et de la culture ainsi que leurs impacts sur le mode de vie de gang (De Iaco, 2006), ce qui constitue une lacune importante.

L'objectif général de cet article est d'explorer, auprès de jeunes contrevenants de la région montréalaise et environnante, la contribution spécifique de l'identité ethnique<sup>16</sup> et du fait de faire partie d'un groupe de minorités racisées<sup>17</sup> sur l'association autorévoquée à un gang de rue et sur l'adhésion de jeunes contrevenants à la culture de gang.

---

<sup>16</sup> Il n'existe aucun consensus dans les études sur l'immigration et les rapports ethniques quant à la définition et à l'utilisation des concepts de race, d'origine ethnique, de minorités visibles ou raciales ou encore d'identité ethnique ou raciale (Rivas-Drake et al., 2014). Par exemple, certains chercheurs incluent le concept d'identité raciale à l'intérieur même du concept d'identité ethnique (Phinney, 1990). D'autres chercheurs y voient plutôt des processus distincts (Rivas-Drake et al., 2014) et préfèrent parler d'identité ethnique et raciale (ERI). L'utilisation du concept d'identité ethnique a été choisie puisqu'il réfère directement au concept mesuré par le *Multigroup Ethnic Identity Measure – Revised* (MEIM-R) (Phinney et Ong, 2007), utilisé dans cette étude.

<sup>17</sup> Le terme « minorités racisées » a été préféré à celui de « minorités raciales » afin de refléter, non pas des différences sur le plan biologique, comme le suggère l'utilisation du terme « race », mais plutôt de mettre l'accent sur le vécu et sur les effets sociologiques découlant des expériences de faire partie d'un groupe de personnes qui n'ont pas la peau blanche (Mc Andrew, Ledent et Bakshaei, 2013 ; Bolaffi, Bracalenti, Braham, Gindro, 2003 ; Mock, 2005).

### **Définition, classification et mesure de l'association aux gangs**

Un des constats partagés par les chercheurs étudiant le phénomène des gangs de rue est qu'il n'existe aucun consensus quant aux définitions des concepts de « gang de rue » et de « membre de gang » ainsi qu'aux méthodes servant à identifier les personnes associées à ces groupes (Hamel et al., 2013). Dans les écrits scientifiques, l'association aux gangs de rue est principalement étudiée comme un état qui influence de la même manière toutes les personnes qui en font l'expérience, bien qu'il s'agisse plus d'une question d'intensité (être plus ou moins engagé dans un gang), que de nature (être ou ne pas être un membre de gang) (Fredette, 2014). Cette vision dichotomique offre peu de leviers cliniques pertinents pour favoriser la réadaptation et la réinsertion de personnes contrevenantes (Fredette, 2014). Ainsi, Guay et Fredette (2010) proposent de comprendre l'adhésion aux gangs selon un modèle dimensionnel plutôt que dichotomique. Les principales caractéristiques des délinquants membres de gang ont été regroupées en quatre dimensions à partir des informations recueillies antérieurement dans le cadre de travaux portant sur l'appartenance à ces groupes (Guay, 2007, 2008). Ce modèle suggère d'examiner la participation aux activités criminelles du groupe, la présence de traits psychopathiques ou d'un style de fonctionnement impulsif et coercitif, la position du membre dans le réseau ainsi que son adhésion à la culture de gang (Guay et al., 2015).

## **Culture de gang**

L'influence des caractéristiques personnelles et sociales des délinquants sur leur association aux gangs de rue ainsi que le fait que les membres de gang commettent un grand nombre de crimes est à ce jour bien documenté dans la littérature (Hill, Howell, Hawkins et Battin-Pearson, 1999 ; Klein et Maxson, 2006 ; Thornberry, Krohn, Lizotte, Smith et Tobin 2003). Dans les écrits scientifiques, les membres de gangs sont décrits comme des jeunes faisant partie d'une catégorie culturelle à part entière qui favorise l'adoption et le maintien des conduites délinquantes et violentes (Fredette et Guay, 2014). Malgré la mention par plusieurs chercheurs qu'il existe une culture spécifique expliquant l'effet des gangs sur les jeunes en situation de vulnérabilité qui les côtoient (Hagedorn, 2008 ; Klein, 1995 ; Thornberry et al., 2003), l'influence de cette culture sur la délinquance des jeunes a peu été étudiée (Fredette, 2014). Pour remédier à cette limite, Fredette (2014) a cherché à opérationnaliser et à préciser le concept de culture de gang. À la lumière de ses travaux, la culture de gang est définie comme «un univers de significations partagées, transmis de génération en génération, qui inclut des symboles et des signes de reconnaissance, des règles et des rituels, de même que des normes et des valeurs» (Fredette et Guay, 2014, p. 155). Ainsi, l'adhésion à la culture de gang fait référence à l'utilisation d'attributs visibles (p. ex., nom de groupe, surnom de membre, habillement, graffitis, signes de mains) permettant aux membres de se faire connaître, de se reconnaître et de communiquer entre eux (Hagedorn, 2008 ; Sanchez-Jancowski, 1991 ; Savelli, 2004). De son côté, l'adhésion à des règles et rituels s'articule autour de prescriptions qui régissent la vie de groupe, de même qu'à l'ensemble des habitudes

transmises aux plus jeunes par les membres vétérans (Hagedorn, 2008). Parmi ceux-ci se trouvent la présence de rituels initiatiques (Vigil, 1988) ou l'usage de la violence, que ce soit pour commettre des délits, défendre un marché criminel, se protéger de groupes rivaux ou encore établir son autorité auprès des pairs (Sanchez-Jankowski, 2003). Finalement, les normes et les valeurs réfèrent à ce qui est posé comme vrai et important et qui sert de principe moral au gang, par exemple l'honneur, la suprématie masculine, la loyauté, la cohésion, l'argent et les gains matériels (Cohen, 1955 ; Hagedorn, 2008 ; Vigil, 1988).

### **Minorités ethnoculturelles et gang de rue**

L'*Enquête policière canadienne de 2002* (Chettleburgh, 2003) estime que sur l'ensemble du territoire canadien, environ le tiers (36 %) des gangs répertoriés sont constitués d'au moins deux groupes raciaux ou ethniques. La majorité des gangs serait homogène quant aux caractéristiques ethniques de leurs membres. Au Québec, sur le territoire des quatre agences policières ayant répondu à l'enquête<sup>18</sup>, les Noirs constituent le groupe racial le plus représenté dans les gangs de jeunes (51 %), suivi par les Caucasiens (21 %) et les Latinos (12 %). Tout comme aux États-Unis (Esbenson et Carson, 2012; Esbenson, Peterson, Taylor et Freng, 2010 ; van Gemert, et al., 2008 ; Guerra et Smith, 2006), une prédominance des groupes ethnoculturels minoritaires est présente dans les gangs de rue. Pour tenter d'expliquer cette surreprésentation, la documentation scientifique actuelle démontre que l'adhésion aux gangs est déterminée en grande partie

---

<sup>18</sup> Montréal, Québec, Gatineau/Hull, Ste-Julie

par la précarité des conditions de vie des jeunes issus de groupes ethnoculturels minoritaires (Egley, Howell et Major, 2006), leur isolement, leur marginalisation ou encore par des expériences de discrimination (Chatterjee, 2006 ; Fredette, 2014 ; Hamel et al., 2013). Un sentiment d'exclusion face aux ressources et aux services de la société pourrait amener les jeunes à créer des gangs ou à s'y joindre aux fins d'accéder de manière marginale à ces mêmes buts (Agnew, 1992). Les chercheurs soulignent que l'association à un gang ne serait pas exclusive aux jeunes faisant partie d'un groupe ethnoculturel minoritaire (Esbenson et Carson, 2012), mais serait plutôt le reflet du portrait des quartiers dont ils sont issus (Chettleburgh, 2003 ; Franzese, Covey et Ménard, 2006 ; Freng et Esbenson 2007). Vigil (1988) parle d'un processus d'identification temporaire ou sporadique aux gangs de rue chez des jeunes marginalisés par les effets de la pauvreté et de la discrimination raciale ou culturelle, un constat partagé par Wortley et Tanner (2006 ; 2008). Ces chercheurs canadiens ont mené une étude auprès de 3 393 étudiants au secondaire de la région de Toronto. Leurs résultats suggèrent que la perception d'injustice raciale<sup>19</sup> a un effet plus important sur l'association aux gangs que la race à elle seule. Les jeunes qui percevaient des injustices raciales envers leur groupe ethnique, ainsi que des iniquités sociales pouvant en découler, étaient plus enclins à être impliqués dans un gang que ceux qui n'en percevaient pas, et ce, peu importe leurs origines (Wortley et Tanner, 2006). Dans une étude subséquente, ces mêmes auteurs ont mené 125 entrevues qualitatives spécifiquement auprès de jeunes associés à un gang de rue. Leurs résultats

---

<sup>19</sup> L'étude fait référence aux injustices raciales perçues dans différents secteurs, comme les politiques, la recherche de logement, l'éducation ou les opportunités d'emplois.

soulignent que les jeunes faisant partie d'un groupe racial minoritaire identifiaient davantage que leurs homologues blancs des injustices raciales ou des iniquités sociales comme raison de s'être joints à un gang (Wortley et Tanner, 2008).

Il importe de préciser que la majorité des jeunes issus de communautés ethnoculturelles minoritaires qui vivent dans des conditions désavantagées ne deviennent pas systématiquement membres de gangs (Guerra et Smith, 2006; Klein, 1995). Ce constat soulève la pertinence de considérer les facteurs de risque ou de protection individuels et psychologiques lorsqu'il est question de mieux comprendre l'association aux gangs de rue.

## **Identité ethnique**

### *Identité ethnique et groupes ethnoculturels minoritaires*

Tout en se consacrant aux tâches du développement identitaire propres à la période de l'adolescence, le développement d'une identité ethnique représente une étape importante, particulièrement chez les jeunes faisant partie d'un groupe ethnoculturel minoritaire (Érikson, 1972; Phinney, 1990). Ces derniers adoptent des comportements pour explorer leur origine(s) ethnique(s) et éventuellement développer un sentiment d'appartenance face à celle(s)-ci. Phinney (1990) considère que l'*exploration* et l'*engagement* sont deux processus distincts, mais étroitement liés, menant ultimement à la construction de l'identité ethnique. Spécifiquement, l'*exploration* fait référence à la période d'expérimentation face à ses origines ethniques par l'entremise de différentes activités,

comme la lecture, l'apprentissage de pratiques culturelles ou encore assister à des événements portant sur sa culture. Les adolescents peuvent chercher à recueillir des informations concernant leurs origines auprès de sources variées, dont la famille et les pairs. S'associer avec d'autres adolescents qui vivent une recherche identitaire semblable à la leur s'avère une façon de mieux connaître et comprendre leur culture et leurs origines ethniques ou raciales (Umaña-Taylor et al., 2014). L'*engagement* réfère au sentiment d'appartenance ou de fierté envers ses origines ethniques et provient d'une connaissance et d'une compréhension de son identité ethnique provenant du processus d'*exploration*. Sans *exploration*, l'*engagement* peut être moins ancré et plus sujet à changer selon les expériences. Une étude mexicaine de Guitart (2011) rapporte un niveau d'identité ethnique et de recherche identitaire plus élevé chez les adolescents issus du groupe ethnique minoritaire (les indigènes), lorsque comparés à ceux du groupe ethnique majoritaire (les métis). L'identité ethnique prend une importance particulière pour les individus en situation de changement ou de contact avec d'autres groupes ethniques, puisque ces contextes activent une prise de conscience des différences qui séparent les jeunes faisant partie d'un groupe ethnique minoritaire comparativement à ceux de la majorité ethnique (Phinney, 2008).

Une revue récente des écrits scientifiques par le *Ethnic and Racial Identity in the 21st Century Study Group* (Rivas-Drake et al., 2014) portant sur les liens entre l'identité ethnique et raciale (IER) et le développement à l'adolescence (réussite scolaire, santé, comportements liés à la prise de risques) fait ressortir que de manière générale, une forte



IER est liée positivement au bien-être social et psychologique des jeunes qui font partie des groupes ethnoculturels ou raciaux minoritaires étudiés (les *Américains africains*, les *Latinos*, les *Américains asiatiques*<sup>20</sup> et les *Américains autochtones*). Une absence de liens ou encore des résultats contradictoires étaient répertoriés selon les groupes ethniques ou les domaines étudiés, laissant sous-entendre une variation dans les résultats. Par exemple, la performance scolaire semblait peu liée à l'IER chez les *Américains autochtones*. Chez les *Latinos*, certaines études ne suggéraient aucun lien entre l'IER et les comportements liés à la prise de risque ou rapportaient une association positive entre une forte IER et l'adoption de comportements à risque.

#### *Identité ethnique et gang de rue*

Des études soulignent que les jeunes associés à un gang de rue présentent également un sentiment d'appartenance plus élevé envers leurs origines ethniques que ceux n'y étant pas associés (French, Kim et Pillado, 2006 ; Knight et al., 2012). L'homogénéité de la composition ethnique de plusieurs gangs peut amener les jeunes membres de ces groupes à s'y associer pour obtenir plus d'informations sur ce que cela signifie d'être d'une certaine origine ethnique, tout en offrant une plateforme pour commettre davantage d'activités délinquantes par l'entremise des activités liées aux gangs. De Iaco (2006) s'est intéressée à la question de l'identité ethnique et culturelle auprès de jeunes contrevenants montréalais de diverses origines (québécoise, haïtienne, jamaïcaine, latino-américaine et

---

<sup>20</sup> La catégorie *Américain asiatique* inclut également les jeunes originaires des îles du Pacifique.

autres) impliqués dans les gangs de rue. Les entrevues qu'elle a complétées auprès d'une cinquantaine de jeunes soulignent l'homogénéité de la composition ethnique des gangs dont les jeunes faisaient partie. Ce qui l'amène à poser l'hypothèse que ces jeunes aient en partie décidé de se joindre à un gang pour côtoyer d'autres jeunes avec un vécu des trajectoires de vie, des expériences culturelles ou raciales semblables aux leurs (p.ex., sentiment d'exclusion ou de discrimination par la société).

Les études font ressortir l'importance de considérer l'identité ethnique comme s'inscrivant dans un processus d'intégration de croyances chez les jeunes par rapport à leur(s) origine(s) ethnique(s), mais également comme découlant de circonstances liées au fait de faire partie d'un groupe de minorités racisées et de partager des expériences culturelles découlant de cette appartenance. Cette brève recension des écrits soulève des questionnements sur lesquels se pencher pour mieux comprendre le rôle que l'identité et le fait de faire partie d'un groupe de minorités racisées ont sur l'association aux gangs de rue et l'adhésion à la culture de gang chez les jeunes contrevenants. Les études qui se sont intéressées à la surreprésentation des jeunes faisant partie d'un groupe ethnoculturel minoritaire dans les gangs de rue ont été principalement menées auprès de populations américaines. Qu'en est-il des jeunes contrevenants qui s'associent à un gang de rue à Montréal et dans ses environs ? Ces jeunes contrevenants appartiennent-ils à un groupe de minorités racisées comme le suggèrent les écrits scientifiques ? À quel niveau ces jeunes se situent-ils en ce qui a trait à l'exploration de leur identité ethnique et leur engagement envers celle-ci ? Diffèrent-ils de leurs homologues qui ne sont pas membres de gang de

rue sur cet aspect ? De plus, l'adhésion à la culture de gang diffère-t-elle entre les jeunes qui font partie d'une minorité racisée et ceux qui n'en font pas partie ? L'objectif principal de cet article est de mieux comprendre le rôle que l'identité ethnique et le fait de faire partie d'un groupe de minorités racisées ont sur l'association à un gang de rue et sur l'adhésion à la culture de gang. Plus spécifiquement, cet article vise à (i) étudier la relation entre le niveau d'identité ethnique et l'association autorévoquée à un gang, ainsi qu'à l'adhésion à la culture de gang, et (ii) étudier la relation entre le fait de faire partie d'un groupe de minorités racisées et l'association autorévoquée à un gang, ainsi qu'à l'adhésion de jeunes contrevenants à la culture de gang. L'opérationnalisation récente du concept de culture de gang permettra d'explorer ces avenues.

## **Méthodologie**

### *Participants*

Les participants de cette étude font partie d'un sous-échantillon de trois études plus larges (Fredette, 2014 ; Guay et al. 2015 ; Laurier, Guay, Lafortune, Toupin, 2015)<sup>21</sup> menées auprès de jeunes contrevenants masculins pris en charge sous la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* (LSJPA) et des adultes contrevenants pris en charge par les services correctionnels ( $n = 260$ ). Le recrutement et les passations se sont déroulés conjointement. Le choix de sélectionner uniquement des contrevenants de sexe masculin

---

<sup>21</sup> *L'adhésion à la culture des gangs de rue : son rôle dans l'identification des membres et son effet sur la délinquance* (Fredette, 2014), *Facteurs spécifiques et facteurs génériques : l'évaluation du risque et la prédiction de la récidive chez les délinquants associés aux gangs de rue* (Guay et al., 2015) et *Évaluer pour prévenir : les caractéristiques de la personnalité et les risques pris par les jeunes contrevenants associés aux gangs de rue* (Laurier, Guay, Lafortune et Toupin, 2015).

a été pris en raison leur surreprésentation dans l'univers des gangs (Miller, 2002; Hamel et al., 2013). Les critères d'exclusion étaient la présence de déficience intellectuelle ou de troubles psychotiques notés au dossier compte tenu que les questionnaires utilisés n'ont pas été validés auprès de ces populations et que les participants devaient être en mesure de répondre aux questionnaires auto-révélés. Seuls les 69 participants pris en charge sous la LSJPA et dont les informations concernant l'identité ethnique et l'adhésion à la culture de gang étaient disponibles ont été retenus. Au moment de la passation, ces 69 jeunes contrevenants étaient âgés entre 14 et 20 ans ( $M = 16,8$  ;  $ÉT = 1,17$ ). En ce qui a trait à la nature des crimes autorapportés commis dans les 12 mois avant leur prise en charge, 94 % ont déclaré au moins un crime contre la personne (menace, vol qualifié, voie de fait, décharger une arme, agression sexuelle), 88 % au moins un crime contre les biens (méfait, incendie criminel, introduction par effraction, vol de plus ou moins 5000 \$, fraude) et 80 % avoir participé à du trafic de stupéfiants. Les trois quarts des participants étaient placés en garde ouverte ou fermée alors que le quart était suivi dans la communauté. La durée de prise en charge (incluant la période de mise sous garde ou du suivi en communauté, ainsi que celle de surveillance) s'échelonnait sur une période moyenne de 16 mois (entre 6 à 45 mois).

### *Procédure*

Le recrutement s'est effectué par un système de référence où les participants étaient référés aux assistant(e)s de recherche par les agents de liaison à la recherche des centres jeunesse. À la suite de la présentation du projet de recherche par les assistants de

recherche, les jeunes référés étaient libres d'accepter ou de refuser d'y participer. Le consentement des parents a été obtenu pour les participants mineurs alors que les participants majeurs donnaient eux-mêmes le leur. Les rencontres se sont déroulées dans les bureaux des centres jeunesse. Chaque participant a pris part à deux séances d'environ trois heures pour remplir les questionnaires et a reçu une compensation de trente dollars par rencontre.

#### *Variables et instruments*

*Identité ethnique.* Les participants ont complété le Multigroup Ethnic Identity Measure — Revised (traduction libre québécoise) (MEIM-R : Phinney et Ong, 2007) constitué de 6 items sur une échelle de Likert en cinq points allant de « Fortement en désaccord (1) » à « Fortement en accord (5) ». Le MEIM-R est constitué de deux sous-dimensions étroitement liées au développement de l'identité ethnique : soit l'*engagement* (3 items) et l'*exploration* (3 items). Le score total obtenu varie entre 6 et 30 pour le niveau d'identité ethnique et entre 3 et 15 pour les sous-échelles *engagement* et *exploration*. La sous-échelle *engagement* fait référence à l'intensité du sentiment d'appartenance envers un groupe ethnique et évalue le sentiment de fierté et les émotions positives par rapport à son ethnicité (p.ex. : « Je suis fortement attaché à mon groupe ethnique »). La sous-échelle *exploration* évalue le processus d'exploration lié aux activités concrètes effectuées pour mieux saisir et comprendre son ethnicité (p.ex. : « J'ai fréquemment fait des choses qui m'ont aidé à mieux comprendre mes origines ethniques »). Les scores totaux aux sous-échelles *exploration* et *engagement* peuvent être analysés séparément ou conjointement

pour obtenir un score d'identité ethnique global. Les alphas de Cronbach du *MEIM-R* dans cet échantillon révèlent une bonne cohérence interne des items liés au construit de l'identité ethnique ( $\alpha = 0,81$ ) et à ses sous dimensions (*exploration* :  $\alpha = 0,81$ ; *engagement* :  $\alpha = 0,83$ ), tout comme lors de l'étude de validation du *MEIM-R* (Phinney et Ong 2007).

*Informations ethnoculturelles.* Un questionnaire sociodémographique a permis d'obtenir les renseignements sur le pays de naissance du participant. La variable *minorités racisées* a été inspirée en partie des critères de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (Gouvernement du Canada, 1995) pour définir les personnes issues d'un groupe de minorités visibles. Dans le cadre de cette étude, ont été considérées « les personnes qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche », soit les personnes qui font partie des groupes considérés comme minorités visibles comme les Chinois, les Noirs, les Arabes et les Latino-Américains. Au Québec, une étude portant sur les trajectoires des adolescents contrevenants dans le système de justice pénale utilise également la catégorisation « blanc » et « non-blanc » afin d'établir des comparaisons selon les caractéristiques ethniques des participants (Lafortune et al., 2015).

*Association autorévélee à un gang et adhésion à la culture de gang.* Afin de déterminer si le participant s'identifie lui-même comme appartenant à un gang de rue ou non, une mesure autorévélee a été utilisée à partir d'une adaptation maison du questionnaire *Gang Involvement Scale (GIS)* de Spergel, Wa et Sosa (2005). Les questions suivantes : « Vous

*considérez-vous membre d'un gang de rue ?* » et « *Vous êtes-vous déjà considéré comme un membre de gang de rue ?* » ont permis de déterminer l'association autorévoquée aux gangs de rue. Le participant a été identifié comme membre d'un gang à la suite d'une réponse positive à une des deux questions. L'autorévoquée est une technique de recherche répandue, dont la fidélité et la validité sont adéquates, lorsqu'il est question de mesurer l'association à un gang de rue (Thornberry et al., 2003). En ce qui a trait à la mesure de l'adhésion du contrevenant à la culture de gang, les informations ont été recueillies à partir de la seconde échelle de la *Mesure d'adhésion à la culture de gang* (MAC<sup>g</sup>) (Fredette, 2014). Cette sous-échelle de 38 items est constituée de trois dimensions : l'adhésion du contrevenant aux symboles et aux signes de reconnaissance (10 items), aux règles et aux rituels (17 items) et aux normes et aux valeurs (11 items). Chaque item est coté sur une échelle de type Likert allant de « Pas du tout ou jamais (1) » à « Très, tout à fait ou tous les jours (5) ». La sommation des items permet d'obtenir un score total qui varie de 38 à 190. La MAC<sup>g</sup> a été conçue pour être utilisée auprès de jeunes contrevenants de 14 ans et plus. Les alphas de Cronbach lors de l'étude préliminaire de la validation de l'instrument révèlent une excellente cohérence interne des items liés au construit de la culture de gang ( $\alpha = 0,95$ ), ainsi qu'aux sous-échelles *signes et symboles* ( $\alpha = 0,88$ ) et *règles et rituels* ( $\alpha = 0,90$ ) (Fredette et Guay, 2014). Quant à elle, l'échelle *normes et valeurs* ( $\alpha = 0,80$ ) révèle une bonne cohérence interne des items (Fredette et Guay, 2014). Des alphas de Cronbach similaires ont été obtenus pour l'échantillon de la présente étude, soit 0,95 pour l'adhésion globale du contrevenant à la culture de gang et

0,88 pour la sous-échelle *signes et symboles*, 0,90 pour celle *règles et rituels* et 0,78 pour celle *normes et valeurs*.

*Les comportements délinquants autorévélés.* Les participants ont complété l'adaptation francophone du *Self-Report of Offending — Revised* (SRO-R ; Huizinga, Esbenson et Weiher, 1991) afin de mesurer leurs comportements délinquants autorévélés lors des douze derniers mois avant leur prise en charge sous la LSJPA. Des études portant sur des clientèles délinquantes mineures ont permis de valider et de justifier l'utilisation de cet instrument auprès de cette population (Knight, Little, Losoya et Mulvey, 2004 ; Piquero, Macintosh et Hickman, 2002). Lorsqu'il est question de mesurer la délinquance, l'utilisation de questionnaires autorévélés a montré sa pertinence (Thornberry et Krohn, 2000).

## **Résultats**

### *Portrait ethnoculturel des jeunes contrevenants de l'échantillon*

Des analyses descriptives ont permis de dresser un portrait des caractéristiques ethnoculturelles des jeunes contrevenants de la présente étude (Tableau 1). L'échantillon est constitué principalement de jeunes contrevenants nés au Québec (72,5 %), suivi par ceux nés aux Antilles et sur le continent africain. En ce qui a trait à la génération d'immigration, 27,5 % des jeunes ont immigré au Québec, 35 % sont issus de deuxièmes générations d'immigration (le participant né au Québec et au moins un parent né à l'étranger) et 37 % sont issus de troisièmes générations d'immigration ou plus (le



participant et ses parents sont nés au Québec). Un peu plus de la moitié des jeunes contrevenants (53,6 %) font partie d'un groupe de minorités racisées.

Tableau 1. Répartition des jeunes contrevenants selon le pays de naissance, la génération d'immigration et qu'ils font partie d'un groupe de minorités racisées

Pays de naissance	Jeunes contrevenants	
	<i>n</i>	%
Amérique du Nord		
Canada (Québec)	50	72,5
États-Unis	1	1,4
Mexique	1	1,4
Amérique du Sud		
Colombie	1	1,4
Antilles		
Haïti	4	5,8
République dominicaine	1	1,4
Europe		
Biélorussie	1	1,4
France	2	2,9
Afrique		
Algérie	1	1,4
Angola	1	1,4
Guinée	1	1,4
Madagascar	1	1,4
Sénégal	1	1,4
Asie		
Inde	1	1,4
Irak	1	1,4
Donnée manquante	1	1,4
Génération d'immigration		
Première	19	27,5
Deuxième	24	34,8
Troisième et plus	26	37,7
Minorités racisées	37	53,6

*Identité ethnique et gang de rue*

Afin de déterminer s'il existe un lien entre le niveau d'identité ethnique et l'adhésion à la culture de gang, des analyses de corrélations de Pearson ont été effectuées (Tableau 2).

Tableau 2. *Corrélations entre le niveau d'identité ethnique et le degré d'adhésion à une culture de gang par le jeune contrevenant (N = 69)*

Variable	2	3	4	5	6	7
1. MEIM-R – Identité ethnique	0,90**	0,90**	0,29*	0,26*	0,31*	0,25*
2. MEIM-R — Exploration		0,62**	0,33**	0,32**	0,34**	0,27*
3. MEIM-R — Engagement			0,19	0,14	0,22	0,17
4. MAC <sup>g</sup> — Adhésion culture				0,88**	0,97**	0,88**
5. MAC <sup>g</sup> — Signes et symboles					0,80**	0,64**
6. MAC <sup>g</sup> — Règles et rituels						0,84**
7. MAC <sup>g</sup> — Normes et valeurs						

\*  $p < 0,05$ . \*\*  $p < 0,01$ .

Le niveau d'identité ethnique global est lié, et de manière positive, à l'adhésion à la culture de gang ( $r = 0,29$ ,  $p = 0,016$ ). Ainsi, plus le niveau d'identité ethnique augmente, plus le niveau d'adhésion à la culture de gang augmente. Ces résultats pourraient s'expliquer, en partie du moins, par un lien plus étroit entre la dimension *exploration* de l'identité ethnique et l'adhésion globale à une culture de gang. En effet, seule la dimension *exploration* de l'identité ethnique est liée positivement au niveau d'adhésion à la culture

de gang ( $r = 0,33, p = 0,006$ ), ainsi qu'aux trois sous-dimensions de l'adhésion à la culture de gang.

Des comparaisons de moyenne du niveau d'identité ethnique entre les jeunes contrevenants qui se considèrent membre d'un gang de rue et ceux qui se considèrent non-membre ont été réalisées. Les niveaux d'adhésion des jeunes contrevenants à la culture de gang ont également été comparés selon qu'ils aient révélé ou non être associés à un gang de rue. Les résultats sont présentés au Tableau 3.

Tableau 3. *Comparaison du niveau d'identité ethnique et de l'adhésion à une culture de gang par les jeunes contrevenants membres et non-membres d'un gang de rue*

Score au MEIM-R	Membre GDR ( $n = 24$ )		Non-membre GDR ( $n = 45$ )		$t$
	$M$	$ÉT$	$M$	$ÉT$	
Identité ethnique globale	22,25	4,93	20,67	5,87	-1,13
Exploration	10,67	2,79	9,51	3,31	-1,46
Engagement	11,58	2,89	11,16	3,13	-0,55
Score à la MAC <sup>s</sup>	$M$	$ÉT$	$M$	$ÉT$	$t$
Adhésion globale	131,88	14,85	85,49	24,75	-9,71***
Signes et symboles	3,08	0,73	1,64	0,69	-8,12***
Règles et rituels	3,70	0,43	2,38	0,77	-9,16***
Normes et valeurs	3,49	0,53	2,64	0,63	-5,60***

Note. GDR = Gang de rue.

\*\*\*  $p < 0,001$ .

En ce qui concerne le niveau d'identité ethnique global et les sous-dimensions *exploration* et *engagement*, aucune différence significative n'est observée entre les jeunes contrevenants qui se révèlent membre et non-membre de gang de rue. Le niveau d'adhésion global à une culture de gang, comme mesuré par la MAC<sup>g</sup>, révèle que les jeunes contrevenants qui se considèrent membre de gang obtiennent des scores significativement plus élevés à la mesure d'adhésion globale à la culture de gang ( $M = 131,88$ ), ainsi qu'à l'ensemble des sous-échelles de l'instrument, comparativement à ceux qui ne se considèrent pas membre de gang ( $M = 85,49$ ) ( $t(66) = -9,71$  ;  $p = 0,000$ ). Ainsi, se considérer membre d'un gang de rue a un effet positif sur l'adhésion du contrevenant à la culture de gang.

#### *Minorités racisées et gang de rue*

Des analyses de comparaison de groupe ont été complétées (tests de comparaison de moyennes et tableaux croisés) afin de s'assurer que les jeunes contrevenants qui font partie du groupe *Minorités racisées* et ceux du groupe *Non-minorités racisées* sont comparables sur la base de leurs caractéristiques de prise en charge et de leurs délits. Les résultats indiquent qu'ils sont comparables par rapport à leur âge ( $t(67) = 0,02$  ;  $p = 0,983$ ) à la durée totale de leur sentence ( $t(52) = 0,76$  ;  $p = 0,449$ ) et à la nature de leur prise en charge (garde ou communauté) ( $\chi^2(1) = 1,26$  ;  $p = 0,262$ ). En ce qui a trait aux principaux paramètres de la délinquance, les deux groupes ne se différencient pas non plus. Ils sont comparables en ce qui a trait à l'âge au premier délit autorapporté ( $t(67) = -$

1,59 ;  $p = 0,117$ ), à la fréquence des crimes autorapportés ( $Z = -0,141$ ,  $p = 0,888$ ), à la diversité ( $t(67) = 0,53$  ;  $p = 0,595$ ) et à la gravité moyenne ( $Z = -0,319$ ,  $p = 0,749$ ) des délits autorapportés.

Afin de déterminer la présence d'un lien entre le fait de se considérer membre d'un gang et faire partie d'un groupe de minorités racisées, un test du Chi-carré d'indépendance a été réalisé. Les résultats n'indiquent aucune différence significative dans l'association à un gang de rue selon le fait de faire partie d'un groupe de minorités racisées ( $\chi^2 (1, N = 69) = 1,17$ ,  $p = 0,280$ ). Dans cet échantillon, il n'est donc pas possible de conclure à un lien entre faire partie d'un groupe de minorités racisées et se reconnaître membre d'un gang de rue.

En ce qui concerne le niveau d'adhésion à la culture de gang (MAC<sup>g</sup>) (et à ses sous-dimensions *signes et symboles*, *règles et rituels* et *normes et valeurs*) par les jeunes contrevenants, aucune différence significative n'est observée entre les jeunes contrevenants du groupe *Minorités racisées* et ceux du groupe *Non-minorités racisées* comme l'indique le test Student pour deux groupes indépendants ( $t(67) = -1,34$  ;  $p = 0,184$ ) (Tableau 4). Ainsi, il n'est pas possible de conclure à un effet entre l'adhésion du contrevenant à la culture de gang et faire partie d'un groupe de minorités racisées.

Tableau 4. Comparaison du niveau d'identité ethnique et de l'adhésion à la culture de gang des jeunes contrevenants issus d'une minorité racisée et ceux qui en sont non issus.

Score au MEIM-R	Minorités racisées (n = 37)		Non-minorités racisées (n = 32)		t
	M	ÉT	M	ÉT	
Identité ethnique globale	23,03	5,07	19,13	5,48	-3,07**
Exploration	10,95	2,81	8,72	3,17	-3,09**
Engagement	12,08	2,66	10,40	3,23	-2,36*
Score à la MAC <sup>g</sup>	M	ÉT	M	ÉT	t
Adhésion globale	106,27	28,56	96,25	33,41	-1,34
Signes et symboles	2,30	0,89	1,96	1,06	-1,47
Règles et rituels	2,94	0,84	2,72	1,01	-0,98
Normes et valeurs	3,07	0,66	2,78	0,77	-1,67

Note. GDR = Gang de rue.

\*  $p < 0,05$ . \*\*  $p < 0,01$ .

#### Minorités racisées et identité ethnique

Des comparaisons de moyennes du niveau d'identité ethnique (incluant les sous-dimensions *engagement* et *exploration*) entre les jeunes du groupe *Minorités racisées* et ceux du groupe *Non-minorités racisées* ont été complétées à l'aide de tests *t* de Student pour deux groupes indépendants (Tableau 4). Les jeunes contrevenants du groupe *Minorités racisées* ont rapporté des scores totaux significativement plus élevés au MEIM-R ( $t(67) = -3,07$ ;  $p = 0,003$ ) et aux sous-échelles *exploration* ( $t(67) = -3,09$ ;

$p = 0,003$ ) et *engagement* ( $t(67) = -2,36$  ;  $p = 0,021$ ), que ceux du groupe *Non-minorités racisées*.

### *Identité ethnique, minorités racisées et gang de rue*

La prochaine section s'attardera aux facteurs associés à l'association autorévoquée aux gangs et à l'adhésion à la culture de gangs. Les prédicteurs sélectionnés pour les analyses de régression complétées sont les scores obtenus aux sous-échelles *exploration* et *engagement* du MEIM-R, le fait de faire partie du groupe *Minorités racisées* et l'âge des jeunes contrevenants (Tableau 5).

Tableau 5. *Régressions linéaires multiples et logistique de l'association à un gang de rue et de l'adhésion à la culture de gang en fonction des caractéristiques personnelles (exploration, engagement, minorités racisées et âge)*

Variables	Signes et symboles		Règles et rituels		Normes et valeurs	
	<i>B</i>	Bêta	<i>B</i>	Bêta	<i>B</i>	Bêta
Exploration	0,12*	0,38	0,10*	0,35	0,06	0,25
Engagement	-0,02	-0,07	0,02	0,05	0,01	0,02
Minorités racisées	0,12	0,06	-0,04	-0,02	0,15	0,11
Âge	-0,14	-0,17	-0,12	-0,15	-0,07	-0,11
$R^2$	0,14		0,14		0,10	
F	2,59 *		2,51*		1,73	
N	69		69		69	

\*  $p < 0,05$ .

Tableau 5. Régressions linéaires multiples et logistique de l'association à un gang de rue et de l'adhésion à la culture de gang en fonction des caractéristiques personnelles (exploration, engagement, minorités racisées et âge) (suite)

Variables	Adhésion culture		Membre GDR		
	B	Bêta	B	Statistique de Wald	Rapport de cote
Exploration	3,45*	0,35	0,14	1,49	1,15
Engagement	0,05	0,01	-0,06	0,23	0,95
Minorités racisées	2,23	0,04	0,37	0,43	1,44
Âge	-4,0	-0,15	-0,02	0,00	0,99
$R^2$		0,13		0,06	
$F/X^2$		2,45 †		2,80	
% de bonne classification		-		65,2	
N		69		69	

†  $p < 0,10$ . \*  $p < 0,05$ .

La régression logistique complétée pour prédire l'association autorévélee à un gang de rue révèle que les scores obtenus au MEIM-R (sous-échelles *engagement* et *exploration*), le fait de faire partie du groupe *Minorités racisées* et l'âge du jeune contrevenant ne sont pas statistiquement associés au fait de se reconnaître comme membre d'un gang ( $\chi^2 = 2,79$ ,  $p = 0,592$ ).

Les résultats des analyses de régressions linéaires multiples suggèrent que les scores obtenus à la sous-échelle *exploration* du MEIM-R sont associés aux scores obtenus aux sous-dimensions *signes et symboles* ( $F(4,64) = 2,59$ ,  $p = 0,045$ ), et *règles et*



*rituels* ( $F(4,64) = 2,52, p = 0,050$ ) de la MAC<sup>g</sup> et qu'ils permettent d'expliquer la variance dans les mêmes proportions ( $R^2 = 0,14$ ). Plus un jeune contrevenant présente des scores élevés à la sous-échelle *exploration*, plus ses scores sont aussi élevés aux sous-échelles *signes et symboles* ( $B = 0,12, p = 0,015$ ) et *règles et rituels* ( $B = 0,10, p = 0,025$ ) de la MAC<sup>g</sup>.

Pour ce qui est de l'adhésion globale à une culture de gang par le jeune contrevenant, les résultats suggèrent une tendance qui va dans le même sens que pour les sous-échelles *signes et symboles* et *règles et rituels* ( $F(4,64) = 2,45, p = 0,055$ ). En effet, plus un jeune contrevenant rapporte des scores élevés à la sous-échelle *exploration* du MEIM-R, plus son score total à la MAC<sup>g</sup>, a tendance à être élevé ( $B = 3,45, p = 0,026$ ). Ce modèle expliquerait 13 % de la variance du niveau d'adhésion à la culture de gang.

## **Discussion**

*Minorités racisées, identité ethnique et gang de rue : Qu'en est-il pour les jeunes contrevenants de la région montréalaise et ses environs ?*

Les résultats aux premières analyses ont révélé que les jeunes contrevenants qui se reconnaissent membre d'un gang de rue adhèrent davantage à la culture de gang, telle que l'a défini Fredette (2014). Ces résultats concordent avec ceux obtenus dans ses travaux de recherche qui incluaient également des contrevenants adultes. Ainsi, il y a donc un lien entre se reconnaître dans un gang de rue et adhérer à la culture de gang.

Les jeunes de l'échantillon faisant partie d'un groupe de minorités racisées présentaient une identité ethnique globale plus élevée que ceux issus de la majorité raciale caucasienne, tout comme dans l'étude de Guitart (2011). Le sentiment d'être différents des jeunes de la majorité raciale amène les jeunes contrevenants n'en faisant pas partie à entreprendre davantage de démarches et à avoir un sentiment d'appartenance envers leur(s) origine(s) ethnique(s) plus élevé que les jeunes contrevenants issus de la majorité raciale. Des analyses plus approfondies ont révélé que s'identifier comme étant un membre d'un gang de rue et adhérer à la culture de gang sont des situations non spécifiques aux personnes issues d'un groupe de minorités racisées. Dans cet échantillon, autant de jeunes contrevenants faisant partie de la majorité raciale caucasienne se reconnaissent membres de gang et adhèrent au même degré à la culture de gang de rue que ceux qui font partie des minorités racisées. Ces résultats vont à l'encontre des a priori et également de ce qui est véhiculé dans les écrits scientifiques. Pris en considération conjointement, l'âge du jeune contrevenant, son appartenance à un groupe de minorités racisées et son niveau d'identité ethnique n'ont pas permis de prédire s'il se reconnaissait comme membre d'un gang de rue. Des analyses plus approfondies permettent d'avancer que ce sont les démarches ou les activités pour mieux comprendre et connaître d'où ils viennent (la dimension *exploration* de l'identité ethnique) qui permettent le mieux de prédire la tendance à adhérer à la culture de gang, et ce, peu importe l'âge ou le fait d'appartenir à un groupe de minorités racisées. Les effets étaient plus prononcés lorsqu'il était question d'adhérer aux signes et aux symboles, ainsi qu'aux règles et rituels de la culture de gang. Tel qu'abordé par Umaña-Taylor et ses collaborateurs (2014), il est possible de croire que

s'associer à un gang de rue pourrait servir de vecteur à explorer son identité ethnique en côtoyant d'autres jeunes semblables sur le plan culturel ou ethnique. Ces résultats appuient le constat de Fredette et Guay (2014) selon lequel l'association à un gang de rue semble plus liée à une question d'intensité, plutôt que de nature, soit être ou ne pas être dans un gang de rue.

En résumé, ce qui semble importer lorsqu'il est question d'adhérer à la culture de gang n'est pas qu'un jeune contrevenant se considère membre d'un gang de rue ou non, ou qu'il fasse partie d'un groupe de minorités racisées ou non, mais plutôt où il se situe au niveau de l'exploration de ses origines ethniques ou raciales. Plus il explore ses origines ethniques, plus il aurait une tendance à adhérer à la culture de gang.

Une des principales forces de cette étude est de ne pas se limiter à une mesure dichotomique de l'association à un gang de rue et de la race. L'inclusion de mesures qui évaluent le niveau d'identité ethnique et l'adhésion à la culture de gang a permis d'aller chercher davantage de nuances en évaluant ces concepts sur un continuum. Parmi les limites, il est à noter que compte tenu du manque d'informations sur la composition ethnique des gangs dont les jeunes ont rapporté s'associer, on ne peut pas affirmer que s'identifier à un gang de rue pourrait servir de vecteur à explorer une identité ethnique spécifique en côtoyant d'autres jeunes de la même origine ethnique, mais simplement de souligner un processus identitaire commun par le regroupement avec des pairs vivant des expériences semblables. Dans des études ultérieures, il serait intéressant et pertinent

d'approfondir la question de l'exploration de l'identité ethnique par l'entremise d'entrevues qualitatives afin de préciser concrètement quelles étaient les activités entreprises par les jeunes, ainsi que les personnes qu'ils ont côtoyées, afin de mieux connaître et explorer leur(s) origine(s). Cela permettrait également de départager les activités culturelles ou ethniques entreprises par l'entremise des activités du gang de celles au sein de la communauté ou l'entourage des jeunes. Le réseau social des délinquants est souvent restreint à d'autres pairs délinquants, particulièrement à l'adolescence où les jeunes rejettent les activités de la sphère familiale (Fredette, 2014). Le développement de l'identité ethnique étant un processus dynamique, particulièrement à l'adolescence, avoir utilisé un seul temps de mesure a pu influencer les résultats. Dans les recherches futures, il serait pertinent de mettre en place des devis de recherche longitudinaux pour mieux appréhender ce processus identitaire. Il importe également de mentionner que ces résultats ne peuvent pas être généralisés aux jeunes non délinquants ou à l'ensemble des jeunes contrevenants. En effet, cet échantillon n'est pas représentatif de la majorité des jeunes contrevenants compte tenu du niveau élevé de leur délinquance (nature, fréquence et gravité des délits commis). Toutefois, à la lumière de ces résultats, il est possible de s'interroger sur la manifestation des démarches d'exploration de l'identité ethnique chez les adolescents non délinquants. Ces derniers ont-ils tendance à adhérer à la culture d'un autre groupe de jeunes semblables, mais non criminalisés, comme une équipe de sport ou un club de musique ou de danse ?

En conclusion, le fait que les jeunes en période d'exploration de leurs origines ethniques ont tendance à adhérer davantage à la culture de gang met en avant plan la complexité des liens que peuvent avoir les jeunes envers leur ethnicité. Ce constat fait ressortir l'importance de s'intéresser à ces questions identitaires lors d'interventions auprès de jeunes contrevenants, et ce, peu importe leurs origines.

## Références

- Agnew, R. (1992). Foundation for a general strain theory of crime and delinquency. *Criminology*, 30(1), 47–88.
- Bolaffi, G., Bracalenti, R., Braham, P. H. et Gindro, S. (2003). *Dictionary of Race, Ethnicity and Culture*. London : Sage Publications.
- Chatterjee, J. (2006). *Un rapport de recherche sur les gangs de jeunes : problèmes, perspectives et priorités*. Ottawa, ON : Sous-direction de la recherche et de l'évaluation, Direction des services de police communautaires, contractuels et autochtones, Gendarmerie royale du Canada.
- Chettleburgh, M. C. (2003). *Results of the 2002 Canadian policy survey on youth gangs*. Ottawa, ON : Sécurité publique du Canada.
- Cohen, A. K. (1955). *Delinquent boys: The culture of the gang*. Glencoe, IL: Free Press.
- De Iaco, G. A. (2006). *Juvenile street gang members and ethnic identity in Montreal*, thèse de doctorat en philosophie, Montréal, QC: Université McGill.
- Egley, A. Jr., Howell, J. C. et Major, A. K. (2006). *National Youth Gang Survey: 1999–2001*. Washington, DC: U.S. Department of Justice, Office of Justice Programs, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention.
- Erikson, E. H. (1972). *Adolescence et crise : La quête de l'identité* (J. Nass et C. Louis-Combet, trad.). Paris : Flammarion. (Ouvrage original publié en 1968 sous le titre *Identity: Youth and Crisis*. New York, NY: Norton).
- Esbensen, F.-A. et Carson, D. C. (2012). Who are the gangsters? An examination of the age, race/ethnicity, sex, and immigration status of self-reported gang members in a seven-city study of American youth. *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 28(4), 465–481.
- Esbensen, F. A., Peterson, D., Taylor, T. J. et Freng, A. (2010). *Youth violence: Sex and race differences in offending, victimization, and gang membership*. Philadelphia, PA: Temple University Press.
- Esbensen, F. A. et Winfree, L. T. (1998). Race and gender differences between gang and nongang youths: Results from a multisite survey. *Justice Quarterly*, 15(3), 505–526.
- Franzese, R. J., Covey, H. C. et Ménard, S. (2006). *Youth gangs* (3e éd.). Springfield, IL : Charles C. Thomas Publisher, Ltd.

- Fredette, C. (2014). *Mesurer l'apport unique de l'adhésion à la culture des gangs de rue à l'explication des conduites délinquantes chez les adolescents et les hommes contrevenants*, thèse de doctorat en criminologie. Montréal, QC : Université de Montréal.
- Fredette, C. et Guay, J.-P. (2014). La culture de gang, l'identité de membre et la délinquance. Dans Guay, J.-P. et C. Fredette (dir.), *Le phénomène des gangs de rue : Théories, évaluations, interventions* (pp. 151-165). Montréal, QC : Presses de l'Université de Montréal.
- French, S. E., Kim, T. E. et Pillado, O. (2006). Ethnic identity, social group membership, and youth violence. Dans N. G. Guerra et E. P. Smith (dir.), *Preventing youth violence in a multicultural society* (p. 47-73). Washington, DC: American Psychological Association.
- Freng, A. et Esbensen, F.-A. (2007). Race and gang affiliation: An examination of multiple marginality. *Justice Quarterly*, 24(4), 600–628.
- van Gemert, F., Peterson, D. et Lien, I.-L. (2008). *Street gangs, migration and ethnicity*. Portland, OR :Willan Publishing.
- Guay, J.-P. (2007). *Mesurer les gangs de rue et leurs activités à l'aide d'un modèle circomplexe : Table ronde Gang de rue : insécurité et réaction*. Montréal, QC : Centre international de criminologie comparée, Université de Montréal.
- Guay, J.-P. (2008). *Mesurer les gangs de rues : vers un effort empirique*. Communication présentée au Colloque annuel du Service du renseignement criminel du Québec, Nicolet, Canada.
- Guay, J.-P. et Fredette, C. (2010). Le phénomène des gangs de rue et la mesure. Dans M. Le Blanc et M. Cusson (dir.), *Traité de criminologie empirique* (pp. 168-197). Montréal, QC : Presses de l'Université de Montréal.
- Guay, J.-P., Fredette, C., Mercier, M.-A., Dubé, N., Hobbs, J., Paixao, J. et Brisebois, R.-A. (2015). Définition des gangs et identification des membres à des fins policières. *Revue Criminologie*, 48(2), 83-103.
- Guay, J.-P., Laurier, C., Morselli, C., Renaud, P., Lafortune, D., Joyal, C. (2015). *Facteurs spécifiques et facteurs génériques : l'évaluation du risque et la prédiction de la récidive chez les délinquants associés aux gangs de rue* (Rapport n° 2011 — GR-139284). Québec : Fonds de recherche du Québec — Société et culture (FRQSC)
- Guerra, N. G. et Smith, E. P. (2006). *Preventing youth violence in a multicultural society*. Washington, DC: American Psychological Association.

- Guitart, M. E. (2011). Ethnic identity in an intercultural geography: An empirical study. *Canadian Social Science*, 7(2), 64-71.
- Gouvernement du Canada (1995). *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Repéré à <http://laws.justice.gc.ca/fra/lois/e-5.401/page-1.html#h-3>
- Hagedorn, J. M. (2008). *A World of Gangs: Armed Young Men and Gangsta Culture*. Minneapolis, MN: University of Minnesota Press.
- Hamel, S., Alain, M., Messier-Newman, K., Domond, P. et Pagé, J.-P. (2013). *Le phénomène des gangs de rue, ici et ailleurs : mise à jour des connaissances*. Trois-Rivières, QC : Université du Québec à Trois-Rivières.
- Hill, K. G., Howell, J. C., Hawkins, J. D. et Battin-Pearson, S. R. (1999). Childhood risk factors for adolescent gang membership: Results from the Seattle Social Development Project. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 36(3), 300–322.
- Huizinga, D., Esbenson, F. et Weiher, A. (1991). Are there multiple paths to delinquency?. *Journal of Criminal Law and Criminology*, 82(1), 83–118.
- Klein, M. W. (1995). *The American Street Gang: Its nature, prevalence, and control*. Oxford, NY: Oxford University Press.
- Klein, M. W. et Maxson, C. L. (2006). *Street Gangs: Patterns and Policies*. New York, NY: Oxford University Press.
- Knight, G. P., Little, M., Losoya, S. H. et Mulvey, E. P. (2004). The self-report of offending among serious juvenile offenders: Cross-gender, cross-ethnic/race measurement equivalence. *Youth Violence and Juvenile Justice*, 2, 273-295.
- Knight, G. P., Losoya, S. H., Cho, Y. I., Chassin, L., Williams, J. L. et Cota-Robles, S. (2012). Ethnic identity and offending trajectories among Mexican American juvenile offenders: Gang membership and psychosocial maturity. *Journal of Research on Adolescence*, 22(4), 782–796.
- Lafortune, D., Royer, M. N., Rossi, C., Turcotte, M. E., Boivin, R., Cousineau, M. M., Dionne, J., Drapeau, S., Guay, J. P., Fenchel, F., Laurier, C., Meilleur, D. et Trépanier, J. (2015). *La loi sur le système de justice pénale pour les adolescents sept ans plus tard : portrait des jeunes, des trajectoires et des pratiques* (Rapport n° 2011 — TA-144097). Québec : Fonds de recherche du Québec — Société et culture (FRQSC).



- Laurier, C., Guay, J.-P., Lafortune, D. et Toupin, J. (2015). *Évaluer pour prévenir : les caractéristiques de la personnalité et les risques pris par les jeunes contrevenants associés aux gangs de rue* (Rapport n° 2011 — GR-138835). Québec : Fonds de recherche du Québec — Société et culture (FRQSC).
- Mc Andrew, M., Ledent, J., Bakhshaei, M. (2013). *Des mots pour le dire : La persistance des identités, des appartenances et des processus d'exclusion*. Montréal, QC : Centre d'études ethniques des universités montréalaises.
- Miller, J. (2002). The Girls in the Gang: What We've Learned From Two Decades of Research. Dans C. R. Huff (dir.), *Gangs in America* (pp. 175-198). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Mock, D. (2005). *Glossary of Terms*. Toronto, ON : Fondation canadienne des relations raciales.
- Perreault, M. et Bibeau, G. (2003). *La Gang : une chimère à apprivoiser*. Montréal, QC : Les Éditions du Boréal.
- Phinney, J. S. (1990). Ethnic identity in adolescents and adults: Review of research. *Psychological Bulletin*, 108(3), 499–514.
- Phinney, J. S. (2008). La formation de l'identité culturelle dans les contextes multiculturels. Communication présentée à la conférence interdisciplinaire Generations in Flux : *Ethnicity, Integration and Family Ties* (octobre). Helsinki, Finlande : ETMU. Repéré à [https://www.coe.int/t/dg4/youth/Source/Resources/Forum21/II\\_Issue\\_No4/II\\_No4\\_Cultural\\_identity\\_fr.pdf](https://www.coe.int/t/dg4/youth/Source/Resources/Forum21/II_Issue_No4/II_No4_Cultural_identity_fr.pdf).
- Phinney, J. S. et Ong, A. D. (2007). Conceptualization and measurement of ethnic identity: Current status and future directions. *Journal of Counselling Psychology*, 54(3), 271–281.
- Piquero, A. R., Macintosh, R. et Hickman, M. (2002). The validity of a self-reported delinquency scale: Comparisons across gender, age, race, and place of residence. *Sociological Methods and Research*, 30(4), 492–529.
- Rivas-Drake, D., Seaton, E. K., Markstrom, C., Quintana, S., Syed, M., Lee, R. M., Schwartz, S. J., Umanã-Taylor, A. J., French, S. et Yip, T. (2014). Ethnic and racial identity in Adolescence: Implications for psychosocial, academic, and health outcomes. *Child development*, 85(1), 40–57.
- Sanchez-Jankowski, M. (1991). *Islands in the Street: Gangs and American Urban Society*. Berkeley, CA: University of California Press.

- Sanchez-Jankowski, M. (2003). Gangs and social change. *Theoretical Criminology*, 7(2), 191–216.
- Savelli, L. (2004). *Gangs across America and Their Symbols*. New York, NY: Looseleaf Law Publications Inc.
- Spergel, I. A. (2009). Gang databases: To be or not to be. *Criminology and Public Policy*, 8(4), 667–674.
- Spergel, I. A., Wa, K. M., et Sosa, R. V. (2005). *Evaluation of the Bloomington-Normal Comprehensive Gang Program*. Chicago, IL: School of Social Service Administration.
- Thornberry, T. P., et Krohn, M. D. (2000). The self-report method for measuring delinquency and crime. Dans D. Duffe, R. D. Crutchfield, S. Mastrofski, L. Mazerolle et D. McDowall (dir.), *Criminal justice: Measurement and analysis of crime and justice* (pp. 33–83). Washington: National Institute of Justice.
- Thornberry, T. P., Krohn, M. D., Lizotte, A. J., Smith, C. A. et Tobin, K. (2003). *Gangs and Delinquency in Developmental Perspective*. New York, NY: Cambridge University Press.
- Umaña-Taylor, A. J., Quintana, S. M., Lee, R. M., Cross, W. E., Rivas-Drake, D., Schwartz, S. J., Syed, M., Yip, T. et Seaton, E. (2014). Ethnic and racial identity during adolescence and into young adulthood: An integrated conceptualization. *Child Development*, 85(1), 21–39.
- Vigil, J. D. (1988). Group processes and street identity: Adolescent Chicano gang members. *Ethos*, 16(4), 421–445.
- Wortley, S. et Tanner, J. (2006). Immigration, social disadvantage and urban youth gangs: Results of a Toronto-Area survey. *Canadian Journal of Urban Research*, 15(2), 18–37.
- Wortley, S. et Tanner, J. (2008). Respect, friendship, and racial injustice: Justifying membership in a Canadian City. Dans F. van Gemert, D. Peterson et I.-L. Lien (dir.), *Street gangs, migration and ethnicity* (pp. 192-208). Portland, OR : Willan Publishing.

## **Discussion générale**

### **Principaux constats de la thèse**

Cette thèse de doctorat s'est intéressée au rôle de l'identité ethnique dans les problématiques liées à la délinquance et aux gangs de rue auprès de jeunes contrevenants judiciairisés de la région montréalaise et ses environs. Des caractéristiques ethnoculturelles diverses, soit la génération d'immigration et l'appartenance à un groupe de minorités racisées, ont été prises en considération afin de mieux saisir la complexité de l'identité ethnique. La délinquance des jeunes contrevenants a été analysée en prenant compte de leur génération d'immigration. L'association à un gang de rue et l'adhésion à la culture de gang ont été étudiées en considérant l'apparence ethnique des jeunes contrevenants, soit le fait d'appartenir ou non à une minorité racisée.

Le premier article intitulé *Identité ethnique, immigration et délinquance : Portrait ethnoculturel de jeunes contrevenants du Québec* a permis d'évaluer le rôle spécifique de l'identité ethnique et de la génération d'immigration sur la délinquance auprès de 71 jeunes contrevenants âgés de 14 à 20 ans. L'âge au premier délit, la fréquence, la diversité et la gravité des délits commis constituent les quatre paramètres utilisés pour qualifier la délinquance. Dans un premier temps, les jeunes des trois générations d'immigration étudiées ont été comparés selon leurs comportements délinquants et ensuite selon leurs niveaux d'identité ethnique.

L'analyse des comportements délinquants des jeunes contrevenants ayant immigré au Québec fait ressortir que ces derniers commettent davantage de crimes contre la personne

que leurs pairs contrevenants (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> génération d'immigration confondues) et qu'ils perpétuent pour la première fois ce type de délits à un plus jeune âge que les jeunes contrevenants de 2<sup>e</sup> génération d'immigration. Davantage d'informations concernant les expériences de discrimination ou de victimisation des jeunes de l'échantillon (depuis leur arrivée au Canada) auraient été pertinentes afin de mieux comprendre par quel processus les jeunes ayant vécu un parcours migratoire commettent davantage d'actes délinquants violents. En effet, le rapport du volet canadien de l'*Enquête internationale auprès des jeunes* (Zeman et Bressan, 2008), révèle que les jeunes qui avaient vécu des expériences de discrimination (fondée sur la religion, la langue ou la race), qui avaient été frappés, volés ou qui avaient fait l'objet d'extorsion, étaient plus à risque de commettre des actes de délinquance avec violence. De plus, les jeunes ayant vécu un parcours migratoire étaient également davantage susceptibles que leurs pairs d'avoir fait l'objet de discrimination. Il est plausible de penser que les comportements délinquants avec violence soient une tentative de reprendre le contrôle suite à des épisodes de victimisation ou encore représentent un désir de se protéger en adoptant une position d'agresseur plutôt que de victime.

Les résultats de cette première étude ont également révélé que les différentes générations d'immigration se distinguent en ce qui a trait au niveau d'identité ethnique. En effet, l'identité ethnique globale s'est révélée plus élevée chez les jeunes contrevenants de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> génération d'immigration que chez ceux de 3<sup>e</sup> génération d'immigration ou plus. Tel que rapporté dans plusieurs études (Guitart 2011 ; Jaret et Reitzes 2009 ; Phinney

et Chavira 1992), ce processus identitaire quant à ses origines semble plus présent chez les jeunes ayant vécu un processus migratoire ou dont les parents ont eu à immigrer dans un autre pays (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> GI). La migration vers un nouveau pays, que celle-ci ait eu lieu avant ou après leur naissance, amène les jeunes à comparer et à évaluer les différents codes culturels qui s'offrent à eux (Moro, 2011). Ainsi, les jeunes qui font partie des groupes minoritaires ethniques sont amenés à s'interroger davantage sur leur(s) origine(s) ethnique(s) en étant confrontés à des valeurs et à des normes véhiculées par les groupes majoritaires ethniques. Cette réalité découlant du contexte transculturel expliquerait la prédominance des aspects liés à l'ethnicité dans leur développement identitaire comparativement aux jeunes dont les parents sont nés dans la société québécoise.

Des analyses de régression ont été menées afin de prédire les comportements délinquants en prenant en considération l'identité ethnique globale, la génération d'immigration et l'âge. Les résultats suggèrent que les jeunes contrevenants de l'échantillon ayant immigré avant l'âge de six ans et qui ont tendance à présenter une identité ethnique élevée rapportent davantage de crimes contre la personne. En ce qui a trait à la diversité des délits commis, les résultats indiquent que les jeunes contrevenants les moins âgés et ceux qui ont immigré avant l'âge de six ans révèlent une plus grande variété de délits. Les données de la présente étude ne nous permettent pas d'expliquer les raisons qui sous-tendent une délinquance plus violente et diversifiée chez les jeunes ayant vécu un processus migratoire en bas âge. Il est possible de poser l'hypothèse que ces derniers peuvent vivre plus difficilement le processus d'acculturation au pays d'accueil

inhérent au parcours migratoire. Bien que dans la population générale les jeunes immigrants commettent moins d'actes délinquants que leurs pairs (Butcher et Piehl 1998 ; Lee et Martinez 2009 ; Vaughn et al. 2014), ceux qui manifestent des comportements délinquants peuvent représenter un groupe d'immigrants qui éprouvent plus de difficultés quant à l'intégration au pays d'accueil, que ce soit en lien avec un déséquilibre personnel ou encore familial lié au processus d'acculturation. Il importe de souligner qu'à la suite des analyses effectuées, l'identité ethnique et la génération d'immigration ne sont pas associées à l'âge au premier délit (tous les types de crimes), la gravité des crimes commis, ainsi que la fréquence des autres types de crimes que les ceux contre la personne (crimes contre les biens et les autres crimes).

En résumé, cette étude a permis en premier lieu de dresser un portrait des comportements délinquants par génération d'immigration et selon l'identité ethnique. Dans les analyses bivariées, des différences entre les générations d'immigration sont présentes que ce soit lorsqu'il est question de comparer les paramètres de la délinquance ou les niveaux d'identité ethnique. Dans un second temps, elle a permis d'évaluer comment, lorsque prises en compte conjointement, la génération d'immigration et l'identité ethnique permettent d'expliquer, du moins en partie, certaines caractéristiques de la délinquance de jeunes contrevenants. Les analyses multivariées effectuées indiquent des effets de l'identité ethnique et de la génération d'immigration sur la fréquence des crimes contre la personne. Des scores plus élevés à l'échelle d'identité ethnique et une immigration antérieure à l'âge de six ans sont liés à plus de crimes contre la personne. Des

effets de l'âge et de la génération d'immigration sur la diversité des délits commis ont aussi été révélés : être plus jeune et avoir immigré avant l'âge de six ans prédit une plus grande diversité. Ainsi, l'identité ethnique semble avoir peu d'effets directs sur les comportements délinquants en général. L'identité ethnique semble influencer seulement la fréquence des crimes contre la personne chez les jeunes contrevenants ayant immigré en bas âge.

Cette première étude s'est intéressée à l'identité ethnique principalement à partir de caractéristiques individuelles de jeunes contrevenants (par exemple, la génération d'immigration, les comportements délinquants et l'âge) sans prendre en considération des aspects environnementaux (comme la famille ou les pairs) ou sociétaux (comme les stratégies d'acculturation à une nouvelle société, les expériences de discrimination ou encore de victimisation) qui font partie intégrante du développement identitaire à l'adolescence. Ainsi, certaines pistes de réflexions ou hypothèses, en lien principalement avec le parcours migratoire des jeunes et de leurs familles, n'ont pu être explorées à partir des données de cette étude; d'autres recherches seraient nécessaires pour mieux comprendre ce phénomène.

Afin de mieux cerner les mécanismes sous-jacents de l'effet de l'identité ethnique sur les crimes contre la personne, il a été convenu de prendre l'association à un gang de rue comme variable dépendante de la seconde étude. Les délinquants qui se disent associés aux gangs de rue présentent une problématique de délinquance plus sévère que les autres



(Laurier et al., 2015), notamment en ce qui a trait à la délinquance violente (Guay et al., 2015). Puisque les liens entre la délinquance des jeunes contrevenants et l'association aux gangs de rue ont déjà été abordés dans plusieurs recherches (Fredette, 2014, Guay et al., 2016; Parent, 2013), c'est leur association à un gang de rue et à l'adhésion à la culture de gang en fonction de leurs caractéristiques ethnoculturelles, soit l'identité ethnique et l'appartenance à une minorité racisée, qui a été étudié dans le second article composant cette thèse. Le terme « minorités racisées » a été préféré à celui de « minorités raciales » afin de refléter, non pas des différences sur le plan biologique, comme le suggère l'utilisation du terme « race », mais plutôt le vécu et les effets sociologiques découlant des expériences liées à l'appartenance à un groupe de personnes qui n'ont pas la peau blanche (McAndrew et al., 2013 ; Bolafi et al., 2003 ; Mock, 2005). Le remplacement de l'étude de la génération d'immigration par l'appartenance à une minorité racisée se justifie par la volonté de regrouper sous une seule catégorie les jeunes contrevenants issus des minorités ethnoculturelles et plus précisément ceux qui sont davantage à risque de subir des effets sociologiques découlant de leur différence avec la majorité caucasienne.

Par conséquent, le second article intitulé *L'adhésion à la culture de gang : Le rôle de l'identité ethnique chez les jeunes contrevenants de Montréal et ses environs* s'est intéressé à l'identité ethnique et à l'appartenance à un groupe de minorités racisées en lien avec l'association à un gang de rue, et plus précisément à l'adhésion à la culture de gang. Il ressort des résultats que l'association autorévélee à un gang de rue ne diffère pas entre les jeunes contrevenants appartenant à une minorité racisée et ceux appartenant à la

majorité caucasienne. De plus, se reconnaître membre d'un gang n'est pas, toutes choses étant égales par ailleurs, tributaire de l'âge, de l'appartenance à une minorité racisée, de l'exploration et de l'engagement de l'identité ethnique, comme l'indiquent les résultats de l'analyse de régression logistique complétée. Toutefois, plus un jeune contrevenant adhère à la culture de gang, plus il révélera s'associer à un gang de rue. Des analyses plus approfondies suggèrent que plus un jeune contrevenant explore ses origines ethniques, plus il adhère aux signes et symboles et aux règles et rituels de la culture de gang, et ce, peu importe l'âge, l'appartenance à une minorité racisée ou l'intensité du sentiment d'appartenance à l'endroit de ses origines ethnique. Bref, la position des jeunes contrevenants en ce qui a trait à l'exploration de leurs origines ethniques ou raciales est ce qui semble plus déterminant pour comprendre l'adhésion à la culture de gang. Appartenir à une minorité racisée n'influence pas l'adhésion à la culture de gang, ni le fait de se considérer dans un gang de rue.

De manière globale, l'ensemble des résultats des deux études présentées suggère un plus grand besoin de connaître (par l'exploration) et de manifester (en développant un sentiment d'appartenance) la dimension ethnique de son identité chez les jeunes contrevenants issus de la 1<sup>re</sup> et de la 2<sup>e</sup> génération d'immigration que chez ceux de la 3<sup>e</sup> génération ou plus. Lorsqu'on tient compte uniquement de l'apparence ethnique, les jeunes contrevenants appartenant à une minorité racisée présentent aussi une identité ethnique plus élevée que ceux appartenant à la majorité caucasienne. Ces résultats sont cohérents avec ce qui est rapporté dans les écrits scientifiques, en l'occurrence, la place

plus importante occupée par le processus de développement de l'identité ethnique chez les adolescents qui font partie d'un groupe ethnoculturel minoritaire (Guitart, 2011; Phinney, 1990; Umaña-Taylor et al., 2014).

De plus, cette thèse a permis d'illustrer que les jeunes contrevenants qui se disent membre de gang adhèrent davantage à la culture de gang. Tout comme dans les travaux de Fredette (2014), il convient de rappeler que les résultats de la seconde étude indiquent une délinquance plus sévère chez les jeunes contrevenants associés aux gangs de rue. Comme il l'a été abordé dans la première étude de la thèse, l'identité ethnique a peu d'effets directs sur la délinquance ou sur le fait de se reconnaître membre d'un gang chez les jeunes contrevenants. Cependant, un niveau d'identité ethnique élevé influence à la hausse l'adhésion à la culture de gang. Plus précisément, l'exploration de l'identité ethnique a davantage d'effets sur la culture de gang que l'engagement, soit le sentiment d'appartenance éprouvé envers les origines ethniques ou raciales. Ainsi, l'utilisation d'une mesure de l'appartenance autorévoquée à un gang de rue combinée à une mesure d'adhésion à la culture de gang permet de mieux saisir la complexité du phénomène étudié. En effet, les résultats obtenus révèlent que l'identité ethnique joue un rôle dans l'adhésion à la culture de gang, mais qu'elle n'a aucun effet sur le fait qu'un jeune se dise ou non membre d'un gang de rue.

L'ensemble des résultats de ces deux études entraîne plusieurs réflexions et implications théoriques ou pratiques pour les professionnels qui œuvrent à la réinsertion

et à la réadaptation des jeunes contrevenants. Ces implications font l'objet d'une discussion dans la prochaine section et seront suivies par les limites et les perspectives futures de la thèse.

### **Retombées théoriques de la thèse**

Les deux études composant cette thèse constituent un premier effort pour comprendre comment l'identité ethnique permettrait de mieux expliquer la délinquance et l'adhésion à la culture de gang de rue chez les jeunes contrevenants de la région montréalaise. Cette recherche représente à notre connaissance la première étude quantitative qui explore les liens entre l'identité ethnique et la culture de gangs auprès de jeunes contrevenants. Elle a aussi soutenu la pertinence de s'intéresser à l'identité ethnique des adolescents contrevenants, et plus précisément aux dimensions de l'exploration et de l'engagement, et ce, peu importe leur(s) origine(s) ethnique(s).

Une autre importante contribution de la thèse a été de dresser un portrait sommaire de la délinquance autorévélee de jeunes contrevenants judiciairisés qui, plutôt que de se limiter à une seule mesure de l'ethnicité, inclut les caractéristiques ethnoculturelles suivantes : la génération d'immigration, le sentiment d'appartenance envers un groupe ethnique ou racial et l'apparence ethnique. De plus, l'utilisation d'une mesure autorévélee de l'association à un gang de rue combinée à une mesure dimensionnelle, soit le degré d'adhésion à la culture de gang (peu importe si un jeune reconnaît ou non en faire partie), permet, d'une part, d'avoir accès à des aspects identitaires liés au sentiment

d'appartenance à un groupe de pairs (un gang de rue), et d'autre part, d'avoir accès à une mesure dimensionnelle nuancée qui permet de saisir la complexité de l'association aux gangs de rue.

Les deux études composant la thèse ont permis également de faire ressortir des aspects propres aux générations d'immigration concernant l'identité et les comportements délinquants. Ainsi, les jeunes contrevenants ayant immigré au Québec entreprennent plus de démarches pour découvrir leurs origines ethniques que ceux qui y sont nés de parents non immigrants (3<sup>e</sup> génération d'immigration ou plus). Le sentiment d'appartenance et de fierté éprouvé envers les origines ethniques est plus élevé chez les jeunes nés au Québec de parents immigrants (2<sup>e</sup> génération d'immigration) que chez les jeunes contrevenants de 3<sup>e</sup> génération d'immigration ou plus. Enfin, les jeunes contrevenants ayant immigré en bas âge commettent davantage de crimes contre la personne et diversifient plus leurs délits. Des études futures portant sur le parcours migratoire, l'adaptation de la famille à la société d'accueil, ainsi que les expériences de victimisation et de discrimination pourraient permettre de mieux comprendre les processus sous-jacents à ce résultat.

En raison des résultats des deux études réalisées, il est possible de supposer que lorsqu'il est question d'adhérer à la culture de gang, ce sont plus précisément les démarches entreprises par un jeune contrevenant pour connaître et comprendre ses origines qui doivent être prises en considération plutôt que de se fier simplement à son apparence ethnique et à son appartenance à une minorité racisée.

## **Retombées pratiques de la thèse**

### **Auprès des jeunes contrevenants**

Une des contributions cliniques de la thèse est de possiblement servir à l'amélioration des interventions auprès des jeunes contrevenants en tenant compte de l'identité ethnique dans la réinsertion sociale de ces jeunes. La thèse propose des leviers cliniques en permettant d'aborder lors de l'intervention des comportements, des cognitions ou des attitudes qui influencent l'identité ethnique. Ainsi, un intervenant pourrait aborder les questions suivantes : Quelles sont les activités qui permettent à un jeune d'en connaître plus sur ses origines? Que pense-t-il des personnes ayant des origines semblables aux siennes dans sa communauté? De quelle origine ethnique se considère-t-il? Est-il fier de celle-ci? Qu'est-ce que cela signifie pour lui de faire partie d'un groupe ethnoculturel ou racial minoritaire? Quels sont les défis quotidiens auxquels il doit faire face en relation avec son apparence ethnique ou sa culture? La race occupe-t-elle une place importante dans la manière dont il se définit? Aborder ces aspects dans l'intervention pourrait ouvrir la discussion avec les jeunes au sujet des enjeux identitaires qui touchent leurs origines. Ces discussions pourraient aussi amener les intervenants et les jeunes à faire des liens avec ce qui a rendu la délinquance nécessaire ou attrayante à leurs yeux. Cette thèse a indiqué en quoi ces questionnements identitaires en regard de l'origine ethnoculturelle sont pertinents pour l'ensemble des jeunes contrevenants, et non seulement pour ceux qui appartiennent à une minorité racisée.

### **Auprès des jeunes contrevenants appartenant à une minorité ethnoculturelle**

Un autre type d'intervention, soit une approche centrée sur la famille, pourrait s'avérer pertinente pour s'intéresser aux aspects identitaires avec les jeunes issus des minorités ethnoculturelles. Des interventions familiales pourraient permettre de créer un espace de discussion pour le jeune et sa famille où les facteurs de stress et les conflits familiaux sont abordés en lien avec l'expérience migratoire et l'acculturation à la société d'accueil. En effet, plus que toute autre institution sociale, la famille représente les assises du développement de l'identité ethnique (Phinney & Ong, 2007).

### **Auprès des jeunes appartenant à une minorité racisée**

Bien que l'identité ethnique occupe une place importante pour l'ensemble des jeunes contrevenants, faire l'économie des défis additionnels auxquels font face les jeunes appartenant à une minorité racisée lors du développement de leur identité ethnique ou raciale n'est pas possible. À cet effet, Maiter (2009) explique, dans un article portant sur le cadre clinique anti-raciste (*Discursive Anti-racist framework*)<sup>22</sup>, que les « questions liées au racisme vécu par des individus peuvent être plus difficiles à aborder étant donné le manque de pouvoir des praticiens sur le racisme et les comportements racistes dans la société au sens large. » [traduction libre] (p. 269). Les intervenants peuvent toutefois

---

<sup>22</sup> Le cadre clinique anti-raciste (*Discursive Anti-racist Framework*) s'appuie sur dix prémisses suggérées par Dei (1996). À titre d'exemple, la seconde prémisse du cadre suggère qu'une compréhension des effets de la race ne peut être acquise sans étudier l'ensemble des formes d'oppression (sur le genre, la classe sociale et la sexualité) dans l'histoire et dans le contexte actuel. Pour une description de l'ensemble des prémisses, le lecteur est invité à consulter l'article *Using an Anti-racist Framework for Assessment and Intervention in Clinical Practice with Families from Diverse Ethno-racial backgrounds* de S. Maiter (2009). Le cadre clinique anti-raciste peut être utilisé comme un outil conceptuel dans l'analyse des services sociaux, le développement d'interventions et de stratégies cliniques et aux fins de recherche dans le domaine de la diversité culturelle.

trouver plus accessible d'évoquer les questions qui portent sur la culture et les pratiques culturelles des groupes ethnoculturels minoritaires et centrer leurs interventions sur celles-ci, plutôt que d'aborder des sujets liés au racisme, à la discrimination et à la race. La plupart du temps, les interventions cliniques ne parviennent pas à tenir compte de l'importance de la race et de ses effets dans la vie des jeunes appartenant à une minorité racisée. Le cadre clinique anti-raciste critique les structures de la société dans leur rapport aux populations minoritaires. La valeur de ce cadre clinique pour l'intervention est qu'il est orienté vers la reconnaissance des enjeux vécus par les personnes appartenant à une minorité racisée et qu'il appelle à la pleine intégration des minorités dans toutes les sphères de la société (professionnelle, politique, sociale et économique), tout en reconnaissant que le racisme continue et continuera à se manifester de diverses manières à différentes périodes sociales et historiques (Maiter, 2009).

Cette thèse ouvre la voie pour s'intéresser davantage à ces aspects dans l'intervention. Aborder le sujet de la race dans l'intervention auprès de jeunes contrevenants permet ultimement de valider et de reconnaître les situations vécues ou les conditions socioéconomiques des jeunes et de leur famille. Bien que les concepts de culture et d'appartenance ethnique soient valables et importants lorsqu'il s'agit de comprendre pour fournir des services adaptés aux jeunes et à leurs familles d'origines diverses, tenir compte de la race peut fournir des indications supplémentaires menant à des services améliorés (Maiter, 2009).



Cependant, ce type d'intervention où sont abordées les questions liées à la race et aux injustices sociales peut être difficile à actualiser chez les intervenants en soulevant certains inconforts ou malaises. En effet, les intervenants font eux-mêmes partie de cette société, et de ses structures, parfois responsables d'encourager des inégalités ou des injustices envers certains groupes minoritaires. Ainsi, l'adoption d'une attitude de respect et d'ouverture à découvrir, à saisir et à comprendre le cadre de référence de l'autre constitue les assises pour intervenir auprès des adolescents issus des communautés ethnoculturelles et leur famille.

La réussite d'une telle approche est également tributaire de la qualité de la relation entre l'intervenant, le jeune et sa famille, mais également de la compréhension de l'intervenant des aspects culturels en présence. À cet effet, certains professionnels spécialisés en intervention interculturelle peuvent offrir des séances de consultations aux intervenants, individuelles ou en groupe, afin de les accompagner à développer une sensibilité interculturelle. La sensibilité interculturelle permet à l'intervenant de se positionner à savoir comment ses propres valeurs et ses biais peuvent influencer la relation intervenant-jeune et ainsi affecter l'adolescent ou nuire à l'intervention (Bariaud & Dumora, 2004).

### **Auprès des jeunes associés aux gangs de rue**

Particulièrement pour les jeunes qui se disent membre d'un gang, les résultats qui ressortent de la thèse illustrent l'importance de prendre en compte la dimension

« exploration » de l'identité ethnique du jeune contrevenant dans l'intervention. Un intervenant devrait être sensible aux activités auxquelles un jeune pourrait participer dans sa communauté afin de lui permettre d'en apprendre plus sur sa culture ou ses origines. De même, il importera de cibler les personnes ressources avec lesquelles il peut prendre contact pour en apprendre davantage sur l'origine ethnique ou la culture à laquelle il adhère. Les résultats de la thèse indiquent également que ce type d'intervention pourrait être bénéfique peu importe l'appartenance ou non à une minorité racisée. Ainsi, sans toutefois avoir été vérifiée, une hypothèse qui découle des résultats de la thèse suggère que la proposition de moyens alternatifs d'exploration de l'ethnicité pourrait ultimement diminuer l'envie des jeunes de côtoyer d'autres délinquants pour, entre autres, en apprendre plus sur leurs origines.

De plus, par le biais des résultats de cette thèse, les professionnels œuvrant auprès des jeunes contrevenants ont maintenant accès à un portrait autorévélé des caractéristiques ethniques de l'association aux gangs de rue qui s'applique aux jeunes contrevenants de la région montréalaise et ses environs. Comme l'indiquent les résultats de plusieurs recherches (dont celle de Peterson, Lien & van Gemert, 2008), l'association à un gang n'est pas du seul ressort des minorités raciales, ethniques et immigrantes et inclut également des jeunes qui sont non immigrants, qui appartiennent à la majorité caucasienne ou au groupe ethnoculturel majoritaire.

### **Questions irrésolues et à résoudre : Limites de la thèse**

Les limites ont été soulevées dans les deux études présentées. En bref, rappelons que l'identité ethnique n'a été mesurée qu'à une seule reprise chez les participants, soit au moment de la passation. Un seul temps de mesure de l'identité ethnique est peu représentatif de la complexité de son développement, et ce, bien que l'âge ait été pris en compte dans les analyses de régression. Il serait pertinent de mettre en place des devis longitudinaux pour mieux saisir l'influence de ce processus identitaire propre à l'ethnicité sur la délinquance (Knight et al., 2012). De plus, les jeunes contrevenants devaient faire référence à leurs délits commis dans les douze mois précédents leur prise en charge lorsqu'il était question d'évaluer la délinquance. Cette étude a donc évalué les liens entre l'identité ethnique et la délinquance pour deux périodes différentes, ce qui a pu influencer les résultats. Il est possible de croire que la réflexion d'un jeune contrevenant sur son identité ethnique ait pu varier entre la passation et le moment où il a commis les délits qu'il rapporte.

Les mesures autorévéloées présentent certaines limites, bien qu'elles aient montré leur pertinence lorsqu'il est question de délinquance (Picquero, MacIntosh, & Hickman, 2002; Thornberry & Krohn, 2000) et d'association à un gang de rue (Esbensen, Huizinga, & Weiher, 1993; Thornberry, Krohn, Lizotte, & Chard-Wierschem, 1993). Les durées de prise en charge par la LSJPA variant considérablement parmi les jeunes contrevenants participant à l'étude, il a pu être difficile pour ceux dont la prise en charge datait de plusieurs mois de se souvenir avec précision de leurs délits dans les douze mois la

précédant. En ce qui concerne l'association à un gang de rue, les mesures autorévéloées sont sujettes à la grande diversité de perceptions relatives à l'implication dans ces groupes (Spergel & Curry, 1993). Par exemple, certains pourraient affirmer faire partie d'un gang de rue pour obtenir le respect des pairs ou pour intimider les intervenants (Collins, Noble, Poynting, & Tabar, 2000). D'autres pourraient nier s'associer à un gang afin d'éviter des conséquences judiciaires plus sérieuses (Guay, Hamel, & Fredette, 2014). Cette variabilité possible dans les réponses des participants a pu influencer à la hausse ou à la baisse le nombre de jeunes qui ont rapporté être membre d'un gang.

### **Des résultats à mettre en perspective**

En ce qui a trait à la généralisation des résultats, les jeunes contrevenants de l'étude étaient principalement originaires de la grande région montréalaise. Comme le soulève Fredette (2014) dans ses travaux sur la culture de gang, « il est probable que la notion de culture de gang renvoie à une pluralité de réalités non seulement internationales, mais possiblement aussi nationales et locales. » (p.177). Ainsi, une question reste : existe-t-il *une* culture de gang ou *des* cultures de gang?

La majorité des jeunes contrevenants ont été recrutés en milieu de garde et présentent des profils de risque semblables, comme le suggère le niveau élevé de leur délinquance en ce qui a trait à la nature, à la fréquence, à la diversité et à la gravité des délits rapportés. Ces derniers ne sont pas représentatifs de tous les jeunes contrevenants pris en charge sous la LSJPA et encore moins des jeunes adolescents de la population générale non

délinquante. Selon le rapport de l'Association des centres jeunesse du Québec (2014) de l'année 2013-2014, parmi l'ensemble des jeunes qui ont eu une peine ordonnée par le directeur provincial, seulement 11 % ont reçu une peine qui comportait une mise sous garde et 89 % se sont vus ordonner une peine purgée dans la communauté. À titre comparatif, dans les échantillons des études de cette thèse, 75 % ont bénéficié d'une peine en mise sous garde et 25 % une peine à purger dans la communauté.

La sélection des participants à l'étude ayant été limitée à une population masculine, on ne peut pas affirmer que les résultats s'appliquent également aux jeunes filles contrevenantes. En effet, les études indiquent clairement des différences observées entre les filles et les garçons sur le plan de la délinquance (Lanctôt, 2010) et l'association à un gang de rue (Miller & Brunson, 2000).

L'information au sujet de la composition ethnique des gangs auxquels les jeunes ont rapporté s'associer n'a pas été recueillie. Il est plausible de suggérer que la composition ethnique des gangs puisse avoir un pouvoir attractif sur des jeunes en exploration de leur identité ethnoculturelle. Toutefois, il n'est pas possible d'affirmer avec certitude que de s'associer à un gang de rue pourrait servir de vecteur pour explorer une identité ethnique particulière en côtoyant d'autres jeunes de la même origine ethnique. Bien que les jeunes appartenant à une minorité racisée ou à une même génération d'immigration puissent avoir des ou certaines caractéristiques semblables, les expériences vécues peuvent être très différentes pour chacun à l'intérieur d'un même groupe et selon leur origine ethnique ou

raciale. Par exemple, deux jeunes qui appartiennent à une minorité racisée ou à la même génération d'immigration peuvent ne pas présenter le même sentiment d'appartenance ou de fierté envers leur(s) origine(s) ethnique(s) ou raciale(s).

La MAC<sup>g</sup>, l'instrument utilisé pour mesurer l'adhésion à la culture de gang, a été élaborée et construite récemment (2014) et n'a pas encore été mise à l'épreuve dans plusieurs recherches. Un soin particulier a été accordé à la validité apparente et à la fidélité de l'instrument lors de sa conception. Comme l'indique Fredette (2014), l'évaluation de certaines de ses qualités psychométriques reste à être complétée. Plusieurs questions demeurent : La MAC<sup>g</sup> mesure-t-elle vraiment l'adhésion à la culture de gang? Les réponses d'un répondant seraient-elles stables dans le temps? L'utilisation prometteuse de cet instrument pour qualifier l'association à un gang de rue de manière plus nuancée mérite que des études subséquentes se penchent sur ces questions. En effet, les résultats de l'examen empirique de la relation entre l'adhésion d'un contrevenant à la culture de gang et sa délinquance autorévoquée permettent maintenant d'étudier l'association aux gangs de rue en contournant les limites dérivant du seul emploi d'une mesure autorévoquée (Fredette, 2014).

Enfin, certains aspects qui auraient pu ajouter à la compréhension du phénomène de la délinquance chez les jeunes issus de l'immigration, n'ont pas été colligés dans le cadre des projets de recherche dont ont été issues les données de la présente étude. Parmi ceux-ci se trouvent les informations liées au processus d'acculturation à la société d'accueil du

jeune et de sa famille, celles liées aux expériences de discrimination ou de victimisation ou encore celles liées au parcours migratoire et à la distance culturelle entre la société d'accueil et celle du pays d'origine. D'autres recherches qui incluent ces aspects sont nécessaires afin de saisir l'ensemble de la complexité du processus de l'identité ethnique en lien avec la délinquance.

### **Quelles suites pour la recherche?**

Davantage d'études avec de plus grands échantillons sont nécessaires pour évaluer d'autres facteurs explicatifs de la délinquance et de l'adhésion à la culture de gang chez les jeunes contrevenants appartenant à des groupes ethnoculturels minoritaires, ce qui permettrait une plus grande puissance statistique. Les échantillons des deux études présentées ont un nombre relativement restreint de participants, particulièrement pour compléter des analyses de régressions à quatre ou cinq variables indépendantes. Cela a pu diminuer certains effets statistiques, comme la présence de faux négatifs, c'est-à-dire l'absence de détection d'effets qui seraient possiblement détectés dans un plus large échantillon.

Il serait pertinent que de futures recherches abordent les questions posées dans le *MEIM-R* par l'entremise d'entrevues qualitatives afin de mieux saisir comment se manifeste concrètement le développement de l'identité ethnique chez les jeunes contrevenants, tout en leur permettant d'approfondir leurs réponses. Ainsi, il serait possible de mieux comprendre quelles ont été les démarches qui les ont aidés à mieux

comprendre leur(s) origine(s) ethnique(s) : quelles sont les personnes qu'ils ont côtoyées pour en apprendre plus sur leur groupe ethnique? Qu'est-ce que cela signifie pour eux d'avoir un sentiment d'appartenance envers leur groupe ethnique? Comment ces démarches se manifestent-elles dans la vie de tous les jours?

À la lumière des résultats des études recensées dans l'introduction générale de la thèse et dans les contextes théoriques des deux articles la composant, il serait également pertinent de prendre en considération le sentiment d'injustice raciale, la discrimination ou encore la perception de racisme de la part des jeunes contrevenants, particulièrement pour ceux n'appartenant pas à la majorité caucasienne (Maiter, 2009). En effet, il semble que la perception d'injustice raciale ou de racisme pourrait avoir un effet sur les liens entre les groupes ethnoculturels minoritaires et la délinquance ou l'association à un gang de rue (Wortley & Tanner, 2006; 2008).

Enfin, les résultats obtenus suggèrent que plus les jeunes contrevenants effectuent des démarches pour comprendre et connaître d'où ils viennent, et à quel groupe ethnique ou racial ils appartiennent, plus ils adhèrent à certains aspects de la culture de gang (l'adoption de signes et symboles et de règles et de rituels). Ces constats soulèvent plusieurs questions : comment cela se manifeste-t-il chez les jeunes contrevenants habitant dans des régions éloignées où il n'y a pas de gangs de rue comme en région montréalaise? Qu'en est-il des jeunes non délinquants de la région montréalaise? De quelle façon ces groupes tentent-ils de répondre aux questions identitaires en lien avec leur origine



ethnique? Adhèrent-ils à la culture d'autres groupe(s) non criminalisés, comme un groupe sportif, littéraire ou encore politique? Des recherches additionnelles sont nécessaires pour explorer ces avenues et mesurer l'adhésion à d'autres cultures, par exemple dans les domaines du sport ou de la politique.

## **Conclusion**

Cette thèse a étudié l'identité ethnique de jeunes contrevenants de la région montréalaise pris en charge par la LSJPA. D'abord en s'intéressant à la génération d'immigration et aux comportements délinquants, puis par l'étude de l'appartenance à un groupe de minorités racisées et l'association à un gang de rue et l'adhésion à la culture de gang, nous avons été en mesure d'obtenir une perspective plus globale et intégrée de leur identité ethnique. Nous espérons que les conclusions mises en lumière par cette thèse pourront être utiles aux intervenants impliqués auprès de cette population. Cette thèse comporte certes des limites, mais nous croyons qu'elle ouvre la voie à d'autres recherches qui pourraient mieux cerner le rôle et la complexité du développement de l'identité ethnique et ainsi permettre de développer des stratégies d'intervention qui prennent en considération la démarche identitaire des adolescents.

Plutôt que de concevoir l'origine ethnique comme une simple caractéristique culturelle, il importe de mieux s'intéresser à ses effets sur les adolescents et leurs choix de vie. Il serait souhaitable de miser sur le développement de l'identité ethnique de manière prosociale ou du moins de s'attarder sur les aspects culturels et développementaux identitaires qui ont rendu l'adoption d'un mode de vie délinquant dans lequel le gang de rue est attrayant aux yeux de jeunes adolescents. Être à l'écoute du besoin d'exploration identitaire des jeunes en étant ouvert à leur discours et sans porter de jugement, constitue une étape importante pour les aider à trouver des moyens autres que l'adoption de

conduites délinquantes pour se découvrir et se positionner à l'endroit de leurs origines ethniques.

### **Et sur le plan social?**

Cette thèse en psychologie clinique peut également avoir des retombées sociales. En effet, elle permet d'accorder de l'importance à un constat véhiculé et d'actualité au Québec, soit le manque de diversité culturelle dans les médias québécois et dans l'enseignement de l'histoire du Canada. Comme le suggère Vigil (2008), il est primordial de s'interroger sur les obstacles, en particulier ceux liés aux conflits de culture, qui empêchent l'accès, l'exposition et l'identification des jeunes à la culture dominante. Cette thèse n'a pas permis d'identifier précisément quels pourraient être les moyens concrets à mettre en place à plus large échelle pour offrir aux jeunes des alternatives à un mode de vie criminel. Elle a toutefois le mérite de faire ressortir l'importance de s'y attarder dans le futur. De toute évidence, cet enjeu constitue un défi pour la politique sociale. Prendre le temps d'écouter et d'entendre les jeunes provenant de groupes ethnoculturels et racisés sera un outil important pour atteindre cet objectif.

## Références

- Association des centres jeunesse du Québec. (2014). *Avec l'énergie du premier jour : Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse/directeurs provinciaux 2014*. Repéré à <http://www.cjsaglac.ca/donnees/fichiers/1/bilan-dpj-2014.pdf>
- Bariaud, F., & Dumora, B. (2004). Les adolescents dans la société d'aujourd'hui. *Adolescence-I*, 33(2), 191-204.
- Battin-Pearson, S. R., Thornberry, T. P., Hawkins, J. D., & Krohn, M. D. (1998). *Gang membership, delinquent peers, and delinquent behavior*. Washington : DC : U.S. Department of Justice, Office of Justice Programs, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention.
- Bee, H., & Boyd, D. (2012). L'adolescence : développement social et personnalité. Dans H. Bee & D. Boyd (Éds), *Les âges de la vie : Psychologie du développement humain* (pp. 265-295). Upper Saddle River, NJ : Éditions du renouveau pédagogique Inc.
- Bendixen, M., Endersen, I. M., & Olweus, D. (2006). Joining and leaving gangs: Selection and facilitation effects on self-reported antisocial behavior in early adolescence. *European Journal of Criminology*, 3(1), 85-114.
- Berry, J. V. (1980). Acculturation as varieties of adaptation. Dans A. M. Padilla (Éd.), *Acculturation: Theories, models, and some new findings* (pp. 207-236). Boulder, CO: Westview.
- Berry, J. W., Kim, V., Minde, T. H., & Mok, D. (1987). Comparative studies of acculturative stress, *International migration review*, 21 (3), 490-510.
- Bersani, B. E., Loughran, T. A., & Piquero, A. R. (2014). Comparing patterns and predictors of immigrant offending among a sample of adjudicated youth. *Journal of Youth and Adolescence*, 43, 1914-1933.
- Bérubé, L. (2004). Être immigrant et parent : Un double défi d'adaptation. Dans L. Bérubé (Éd.), *Parents d'ailleurs, enfants d'ici : Dynamique d'adaptation du rôle parental chez les immigrants* (pp. 5-37). Sainte-Foy, QC : Presses de l'université du Québec.
- Bolaffi, G., Bracalenti, R., Braham, P. H. et Gindro, S. (2003). *Dictionary of Race, Ethnicity and Culture*. London : Sage Publications.
- Bouche-Florin, L., Skandrani, S. M., & Moro, M. R. (2007). La construction identitaire chez l'adolescent de parents migrants. Analyse croisée du processus identitaire. *Santé mentale au Québec*, 32(1), 213-227.

- Bruce, E., & Waelde, L. C. (2008). Relationships of ethnicity, ethnic identity, and trauma symptoms to delinquency. *Journal of Loss and Trauma, 13*, 395-405.
- Bui, N. B., & Thongniramol, O. (2012). Immigration and self-reported delinquency: The interplay of immigration generations, gender, race, and ethnicity. *Journal of Crime and Justice, 28*(2), 71-99.
- Chatterjee, J. (2006). *Un rapport de recherche sur les gangs de jeunes : problèmes, perspectives et priorités*. Ottawa, ON : Sous-direction de la recherche et de l'évaluation, Direction des services de police communautaires, contractuels et autochtones, Gendarmerie royale du Canada.
- Chettleburgh, M. C. (2003). *Results of the 2002 Canadian policy survey on youth gangs*. Ottawa, ON : Sécurité publique du Canada.
- Cloutier, R., & Drapeau, S. (2008). Les problèmes psychosociaux à l'adolescence. Dans R. Cloutier & S. Drapeau (Éds), *Psychologie de l'adolescence* (3<sup>e</sup> éd., pp. 239-314). Montréal, QC : Les Éditions de la Chenelière inc.
- Cokley, K. (2007). Critical issues in the measurement of ethnic and racial identity: A referendum on the state of the field. *Journal of Counseling Psychology, 54*(3), 224-234.
- Collins, J., Noble, G., Poynting, S., & Tabar, P. (2000). *Kebabs, kids, cops and crime : Youth, ethnicity and crime*. Sydney, AUS: Pluto Press.
- Conchas, G. Q., & Vigil, J. D. (2010). Multiple marginality and urban education: Community and school socialization among low-income Mexican-descent youth. *Journal of Education for Students Placed at Risk, 15*(1-2), 51-65.
- Coughlin, B. C., & Venkatesh, S. A. (2003). The urban street gang after 1970. *Annual Review of Sociology, 29*, 41-64.
- Curry, G. D., & Decker, S. H. (1998). *Confronting gangs: Crime and community*. Los Angeles, CA : Roxbury Publishing Company.
- Dei, G. J. S. (1996). *Anti-racism education*. Halifax, CA : Fernwood.
- De Iaco, G. A. (2006). *Juvenile street gang members and ethnic identity in Montreal*, (Thèse de doctorat inédite). Université McGill, Montréal, QC.
- Erikson, E. H. (1972). *Adolescence et crise : La quête de l'identité* (J. Nass et C. Louis-Combet, trad.). Paris : Flammarion. (Ouvrage original publié en 1968 sous le titre *Identity : Youth and Crisis*. New York, NY : Norton).

- Esbensen, F.-A., Brick, B. T., Melde, C., Tusinski, K., & Taylor, T. J. (2008). The role of race and ethnicity in gang membership. Dans F. van Gemert, D. Peterson et I.-L. Lien (Éds.), *Street gangs, migration and ethnicity* (pp. 117-139). Portland, OR : Willan Publishing.
- Esbensen, F.-A., & Carson, D. C. (2012). Who are the gangsters? An examination of the age, race/ethnicity, sex, and immigration status of self-reported gang members in a seven-city study of American youth. *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 28(4), 465–481.
- Esbensen, F. A., Huizinga, D., & Weiher, A. W. (1993). Gang and non-gang youth: Differences in explanatory factors. *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 9(2), 94-116.
- Esbensen, F. A., & Winfree, L. T. (1998). Race and gender differences between gang and nongang youths: Results form a multisite survey. *Justice Quarterly*, 15(3), 505–526.
- Ethnie (1992). Dictionnaire de l'Académie française en ligne (9<sup>e</sup> édition). Repéré à <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/generic/cherche.exe?15;s=4244776920;,.>
- Franzese, R. J., Covey, H. C., & Ménard, S. (2006). *Youth gangs* (3e éd.). Springfield, IL : Charles C. Thomas Publisher, Ltd.
- Fredette, C. (2014). *Mesurer l'apport unique de l'adhésion à la culture des gangs de rue à l'explication des conduites délinquantes chez les adolescents et les hommes contrevenants* (Thèse de doctorat inédite). Université de Montréal, Montréal, QC.
- Fredette, C. et Guay, J.-P. (2014). La culture de gang, l'identité de membre et la délinquance. Dans Guay, J.-P. et C. Fredette (dir.). *Le phénomène des gangs de rue : Théories, évaluations, interventions*. Montréal, QC : Presses de l'Université de Montréal.
- French, S. E., Kim, T. E., & Pillado, O. (2006). Ethnic identity, social group membership, and youth violence. Dans N. G. Guerra & E. P. Smith (Éds), *Preventing youth violence in a multicultural society* (p. 47-73). Washington, DC : American Psychological Association.
- Freng, A., & Esbensen, F.-A. (2007). Race and gang affiliation : An examination of multiple marginality. *Justice Quarterly*, 24(4), 600–628.
- van Gemert, F., Peterson, D., & Lien, I.-L. (2008). *Street gangs, migration and ethnicity*. Portland, OR : Willan Publishing.



- Gouvernement du Canada (1995). *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Repéré à <http://laws.justice.gc.ca/fra/lois/e-5.401/page-1.html#h-3>
- Gouvernement du Canada (2002). *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*. Repéré à <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/y-1.5/>
- Guay, J.-P., & Fredette, C. (2014). *Le phénomène des gangs de rue : Théories, évaluations, interventions*. Montréal, QC : Presses de l'Université de Montréal.
- Guay, J.-P., Hamel, C., & Fredette, C. (2014). Pour mieux comprendre le processus d'identification : Une application du sondage factoriel. Dans J.-P. Guay & C. Fredette (Éds), *Le phénomène des gangs de rue : Théories, évaluations, interventions* (pp.37-55). Montréal, QC : Presses de l'Université de Montréal.
- Guay, J.-P., Laurier, C., Morselli, C., Renaud, P., Lafortune, D., & Joyal, C. (2015). *Facteurs spécifiques et facteurs génériques : l'évaluation du risque et la prédiction de la récidive chez les délinquants associés aux gangs de rue* (Rapport n° 2011 — GR-139284). Québec : Fonds de recherche du Québec — Société et culture (FRQSC).
- Guerra, N. G., & Smith, E. P. (2006). *Preventing youth violence in a multicultural society*. Washington, DC : American Psychological Association.
- Guitart, M. E. (2011). Ethnic identity in an intercultural geography: An empirical study. *Canadian Social Science*, 7(2), 64-71.
- Hagedorn, J. M. (2008). *A World of Gangs: Armed Young Men and Gangsta Culture*. Minneapolis, MN : University of Minnesota Press.
- Hamel, S., Alain, M., Messier-Newman, K., Domond, P., & Pagé, J.-P. (2013). *Le phénomène des gangs de rue, ici et ailleurs : mise à jour des connaissances*. Trois-Rivières, QC : Université du Québec à Trois-Rivières.
- Hill, K. G., Howell, J. C., Hawkins, J. D., & Battin-Pearson, S. R. (1999). Childhood risk factors for adolescent gang membership: Results from the Seattle Social Development Project. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 36(3), 300-322.
- Huebner, B.M., Varano, S.P., & Bynum, T.S. (2007). Gangs, Guns, and Drugs: Recidivism among Serious, Yough Offenders. *Criminology*, 6(2), 187-222.
- Huizinga, D., Esbensen, F., & Weihear, A. (1991). Are there multiple paths to delinquency?. *Journal of Criminal Law and Criminology*, 82(1), 83-118.

- Jaret, C., & Reitzes, D. C. (2009). Currents in a stream: College student identities and ethnic identities and their relationship with self-esteem, efficacy, and grade point average in an urban university. *Social Science Quarterly*, 90, 345-367.
- Jauregui, I. (1995). Aspects psychologiques de la délinquance et des troubles de comportements chez les adolescents des minorités ethniques. *Revue canadienne de psycho-éducation*, 24(1), 31-54.
- Jenkins, R. (2008). *Rethinking ethnicity: Arguments and exploration*. Londres, UK : Sages publications Ltd.
- Katz, C.M., Webb, V.J., & Decker, S.H. (2005). Using the Arrestee Drug Abuse Monitoring (ADAM) program to further understand the relationship between drug use and gang membership, *Justice Quarterly*, 22(1), 58-88.
- Kingery, P. M., Zimmerman, R. S., & Biafora, F. A. (1996). Risk factors for violent behaviors among ethnically diverse urban adolescents beyond race/ethnicity. *School Psychology International*, 17, 171-186.
- Klein, M. W. (1995). *The American Street Gang: Its nature, prevalence, and control*. Oxford, NY : Oxford University Press.
- Klein, M. W., & Maxson, C. L. (2006). *Street Gangs: Patterns and Policies*. New York, NY : Oxford University Press.
- Knight, G. P., Losoya, S. H., Cho, Y. I., Chassin, L., Williams, J. L., & Cota-Robles, S. (2012). Ethnic identity and offending trajectories among Mexican American juvenile offenders: Gang membership and psychosocial maturity. *Journal of Research on Adolescence*, 22(4), 782-796.
- Lanctôt, N. (2010). La délinquance féminine : un caractère spécifique à nuancer. Dans M. Le Blanc & M. Cusson (Éds.), *Traité de criminologie empirique* (4<sup>e</sup> éd., pp. 273-303). Montréal, QC : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Laurier, C., Guay, J.-P., Lafortune, D., & Toupin, J. (2015). *Évaluer pour prévenir : les caractéristiques de la personnalité et les risques pris par les jeunes contrevenants associés aux gangs de rue* (Rapport n° 2011 — GR-138835). Québec : Fonds de recherche du Québec — Société et culture (FRQSC).
- Le, T. N., & Stockdale, G. (2008). Acculturative dissonance, ethnic identity, and youth violence. *Cultural Diversity and Ethnic Minority Psychology*, 14(1), 1-9.

- Maiter, S. (2009). Using an anti-racist framework for assessment and intervention in clinical practice with families from diverse ethno-racial backgrounds. *Clinical Social Work Journal*, 37, 267-276.
- McAndrew, M., Ledent, J., & Bakhshaei, M. (2013). *Des mots pour le dire : La persistance des identités, des appartenances et des processus d'exclusion*. Montréal, QC : Centre d'études ethniques des universités montréalaises.
- Michel, G., Purper-Ouakil, D., & Mouren-Simeoni, M.-C. (2006). Clinique et recherche sur les conduites à risques chez l'adolescent. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 54(1), 62-76.
- Miller, J., & Brunson, R. K. (2000). Gender dynamics in youth gangs: A comparison of males' and females' accounts. *Justice Quarterly*, 17(3), 419-448.
- Ministère de la sécurité public du Québec. (2016). Phénomènes criminels : Gang de rue. Repéré à <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/phenomenes-criminels/gangs-de-rue.html>
- Mock, D. (2005). *Glossary of Terms*. Toronto, ON : Fondation canadienne des relations raciales.
- Moro, M. R. (2011). *Psychothérapie transculturelle de l'enfant et de l'adolescent*. Paris, France : Dunod.
- Parent, G. (2013). *L'explication de la délinquance prolifrique : l'importance de l'interaction entre la personne et les opportunités criminelles*, thèse de doctorat en criminologie. Montréal, QC : Université de Montréal.
- Perreault, M., & Bibeau, G. (2003). *La Gang : une chimère à apprivoiser*. Montréal, QC : Les Éditions du Boréal.
- Peterson, D., Lien, I.-L., & van Gemert, F. (2008). Concluding remarks: The role of migration and ethnicity in street gang formation, involvement and response. Dans F. van Gemert, D. Peterson & I.-L. Lien (Éds), *Street Gangs, Migration and Ethnicity* (pp. 255-272). Devon, Royaume-Uni : Willan Publishing.
- Phinney, J. S. (1990). Ethnic identity in adolescents and adults: Review of research. *Psychological Bulletin*, 108(3), 499-514.
- Phinney, J. S. (1996). When we talk about American ethnic groups, what do we mean?. *American Psychologist*, 51(9), 918-927.

- Phinney, J. S. (2004, October). *Ehtnic identity: Developmental and contextual perspectives*. Communication présentée à la Notre-Dame conference on culture and diversity. South Bend, IN. Repéré à <http://www3.nd.edu/~mri/ccd/2004/abstract/phinney.pdf>.
- Phinney, J. S., Cantu, C. L., & Kurtz, D. A. (1997). Ethnic and American identity as predictors of self-esteem among African American, Latino and White adolescents. *Journal of Youth and Adolescence*, 26(2), 165-185.
- Phinney, J. S., & Ong, A. D. (2007). Conceptualization and measurement of ethnic identity: Current status and future directions. *Journal of Counselling Psychology*, 54(3), 271–281.
- Piquero, A. R., MacIntosh, R., & Hickman, M. (2002). The validity of a self-reported delinquency scale: Comparisons across gender, age, race, and place of residence. *Sociological Methods & Research*, 30(4), 492-529.
- Portes, A., Fernandez-Kelly, P., & Haller, W. (2009). The adaptation of the immigrant second generation in America: A theoretical overview and recent evidence. *Journal of Ethnic & Migration Studies*, 35(7), 1077-1104.
- Portes, A., & Rumbaut, R. G. (2001). *Legacies: The story of the immigrant second generation*. Berkeley, CA: University of California Press.
- Race (n. d.). Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*. Repéré à <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/race/65899>
- Rivas-Drake, D., Seaton, E. K., Markstrom, C., Quintana, S., Syed, M., Lee, R. M.,... Yip, T. (2014). Ethnic and racial identity in Adolescence: Implications for psychosocial, academic, and health outcomes. *Child Development*, 85(1), 40-57.
- Roberts, R. E., Phinney, J. S., Masse, L. C., Chen, Y. R., Roberts, C. R., & Romero, A. (1999). The structure of ethnic identity of young adolescents from diverse ethnocultural groups. *The Journal of Early Adolescence*, 19, 301-322.
- Rocher, G. (2011). *Introduction à la sociologie générale*. Montréal, Canada : Éditions Hurtubise.
- Schwartz, S. J., Unger, J. B., Zamboanga, B. L., & Szapocznik, J. (2010). Rethinking the Concept of Acculturation: Implications for Theory and Research. *American Psychological Association*, 65(4), 237-251.

- Schwartz, S. J., Syed, M., Yip, T., Knight, G. P., Umaña-Taylor, A. J., Rivas-Drake, D., & Lee, R. M. (2014) Methodological issues in ethnic and racial identity research with ethnic minority populations : Theoretical precision, measurement issues, and research designs. *Child Development*, 85(1), 58-76.
- Schwartz, S. J., Zamboanga, B. L., Weisskirch, R. S., & Rodriguez, L. (2009). The relationship of personal and ethnic identity exploration to indices of adaptive and maladaptive psychosocial functioning. *International Journal of Behavioral Development*, 33(2), 131-144.
- Smith, E. P., Walker, K., Fields, L., Brookins, C. C., & Seay, R.C. (1999). Ethnic identity and its relationship to self-esteem, perceived efficacy and prosocial attitudes in early adolescence. *Journal of Adolescence*, 22, 867-880.
- Spergel, I. A. (2009). Gang databases: To be or not to be. *Criminology and Public Policy*, 8(4), 667–674.
- Spergel, I. A., & Curry, G. D. (1993). The National Youth Gang Survey: Research and development process. Dans A. Goldstein & C. R. Huff (Éds), *Gang intervention handbook* (pp. 359-400). Champaign-Urbana, IL : Research Press.
- Spergel, I. A., Wa, K. M., et Sosa, R. V. (2005). *Evaluation of the Bloomington-Normal Comprehensive Gang Program*. Chicago, IL: School of Social Service Administration.
- Statistiques Canada (2009). La mesure de la criminalité au Canada : présentation de l'Indice de gravité de la criminalité et des améliorations au Programme de déclaration uniforme de la criminalité (Publication n° 85-004-X). Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-004-x/85-004-x2009001-fra.htm>
- Statistiques Canada (2011). Immigration et diversité ethnoculturelle au Canada : Enquête nationale auprès des ménage (Publication n° 99-010-X2011001). Repéré à <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-010-x/99-010-x2011001-fra.cfm>
- Statistique Canada (2015). Tableau 051-0001 - Estimations de la population du Québec, selon le groupe d'âge (12-17 ans) au 1er juillet 2014, Québec. CANSIM (base de données). Consulté le 20 avril 2016.
- Thornberry, T. P., & Krohn, M. D. (2000). The self-report method for measuring delinquency and crime. Dans D. Duffe, R. D. Crutchfield, S. Mastrofski, L. Mazerolle & D. McDowall (Éds), *Criminal justice : Measurement and analysis of crime and justice* (pp. 33-83). Washington, DC : National Institute of Justice.

- Thornberry, T. P., Krohn, M. D., Lizotte, A. J., & Chard-Wierschem, D. (1993). The role of juvenile gangs in facilitating delinquent behavior. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 30(1), 55–87.
- Thornberry, T. P., Krohn, M. D., Lizotte, A. J., Smith, C. A., & Tobin, K. (2003). *Gangs and Delinquency in Developmental Perspective*. New York, NY : Cambridge University Press.
- Triandis, H. C. (1994). *Culture and social behavior*. New-York: McGraw-Hill Book Company.
- Umaña-Taylor, A. J., Quintana, S. M., Lee, R. M., Cross, W. E., Rivas-Drake, D., Schwartz, S. J.,... Seaton, E. (2014). Ethnic and racial identity during adolescence and into young adulthood: An integrated conceptualization. *Child Development*, 85(1), 21–39.
- UNESCO (1995, avril). *Multiculturalism : A Policy response to diversity*. Communication présentée à la 1995 Global Cultural Diversity Conference. Sydney, Australie : Management Of Social Transformations – MOST. Repéré à <http://www.unesco.org/most/sydpaper.htm>.
- Vigil, J. D. (2008). Mexican migrants in gangs : A second-generation history. Dans F. van Gemert, D. Peterson & I.-L. Lien (Éds), *Street Gangs, Migration and Ethnicity* (pp. 49-62). Devon, Royaume-Uni : Willan Publishing.
- Wortley, S., & Tanner, J. (2006). Immigration, social disadvantage and urban youth gangs: Results of a Toronto-Area survey. *Canadian Journal of Urban Research*, 15(2), 18–37.
- Wortley, S., & Tanner, J. (2008). Respect, friendship, and racial injustice: Justifying membership in a Canadian City. Dans F. van Gemert, D. Peterson et I.-L. Lien (Éds), *Street gangs, migration and ethnicity* (pp. 192-208). Portland, OR : Willan Publishing.
- Yoo, H. C., Gee, G. C., & Takeuchi, D. (2009). Discrimination and health among Asian American immigrants: Disentangling racial from language discrimination. *Social Science & Medicine*, 68(4), 726-732.
- Zeman, K., & Bressan, A. (2008). *Facteurs liés à la délinquance et à la victimisation chez les jeunes à Toronto*. Centre canadien de la statistique juridique (Publication n°85-561-M), Ontario : Statistiques Canada.

**Appendice A**  
Revue canadienne de criminologie et de justice pénale  
Directives de publications

# *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice* Submission Guidelines for Authors

## **Subject Matter and Scope**

The *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice* publishes quarterly coverage of the theoretical and scientific aspects of the study of crime and the practical problems of law enforcement, administration of justice, and the treatment of offenders, particularly in the Canadian context. *CJCCJ* appeals to anyone needing to keep abreast of recent criminological findings and opinions: justice administrators, researchers, practitioners, and academics. *CJCCJ* emphasizes original scientific research. Recent issues have explored topics such as the Youth Criminal Justice Act, wrongful convictions, criminology research in Canada, and punishment and restorative justice. Published by the *Canadian Criminal Justice Association*, the journal counts subscribers in over 35 countries. It is often quoted in textbooks, manuals, the media, other journals, and training curricula.

Since 1958, with previous titles such as the *Canadian Journal of Criminology*, the *Canadian Journal of Criminology and Corrections*, and the *Canadian Journal of Corrections*, this bilingual peer-reviewed journal has provided a forum for original contributions and discussions in the fields of criminology and criminal justice.

## **Peer Review Process**

The *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice* is a peer-reviewed forum for original contributions and discussion in the field of criminology and criminal justice. It is concerned with the theoretical and scientific aspects of the study of crime and with the practical problems of law enforcement, administration of justice, and the treatment of the offender. Preference is given to articles with Canadian content and to those related in some way to a Canadian project, institution, practice, etc.

The manuscript review process requires a substantial commitment of time by the JOURNAL's editorial staff and reviewers. Submitting a manuscript to the CANADIAN JOURNAL OF CRIMINOLOGY AND CRIMINAL JUSTICE implies authors' commitment to publish in the JOURNAL. Authors must certify in writing that neither the article submitted nor a version of it has been published, nor is publicly available online, nor is being considered for publication elsewhere, nor will be submitted elsewhere for consideration for publication while the manuscript is under review by the JOURNAL. Such certification



must accompany the manuscript. Authors thereby agree to transfer their copyright to the publisher of the JOURNAL.

### ***Blinding***

The *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice* uses a double-blind peer review process. Blinding a manuscript entails removing all references to your name and identifying publications, and to the setting and participants in your research, where relevant. A cover page listing authorship, institutional affiliation, acknowledgements, and the date of submission of the article should be included in a separate file. In the file containing the remainder of the manuscript and abstract, only the title should appear.

References that are likely to suggest the identity of the author (e.g., to unpublished work by the author) should be avoided. If they are included, such references should be cited in the body of the text as “Identifying reference [number]” and listed on a separate page in the file containing the cover page and other identifying information – not in the Reference appendix.

Upon acceptance of the article for publication, the author will be required to provide a revised version of the text in which identifying references have been integrated into the text and the References appendix.

Authors are cautioned that word processing software such as MS Word automatically attaches identifying information (i.e., author’s name and institutional affiliation) to every file created or revised. Please remove any information that identifies you from the “Properties” area of the file. Authors must remove this information before submitting files to *CJCCJ*.

### **Manuscript Submission Process**

The *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice* publishes regular articles, research notes, commentary, and book reviews.

*CJCCJ* accepts articles written in either English or French. The abstracts of articles are published in both English and French. Abstracts that are submitted in only one language will be translated by *CJCCJ*.

All articles must be the author’s original work, previously unpublished, and not being reviewed for publication with another journal.

The manuscript review process requires a substantial commitment of time by the JOURNAL’s editorial staff and reviewers. Submitting a manuscript to the CANADIAN JOURNAL OF CRIMINOLOGY AND CRIMINAL JUSTICE implies authors’ commitment to publish in the JOURNAL. Authors must certify in writing that neither the article submitted

nor a version of it has been published, nor is publicly available online, nor is being considered for publication elsewhere, nor will be submitted elsewhere for consideration for publication while the manuscript is under review by the JOURNAL. Such certification must accompany the manuscript. Authors thereby agree to transfer their copyright to the publisher of the JOURNAL.

Articles will be evaluated upon submission. Based on this evaluation, you will receive one of the following responses: accepted as is, accepted conditional on minor revisions, rejected with an invitation to make major revisions and resubmit, or rejected.

Upon initial submission, all supporting files including figures and illustrations, tables, and images must be submitted within the main file. They are to be placed where you would have them appear in a published version of the article. Only once the article is accepted for publication will you be required to resubmit supporting images as supplementary files.

Review the manuscript to make sure it is clear and concise with correct spelling. *CJCCJ* discourages the use of italics and quotation marks for emphasis. Please use short and meaningful subheadings to break up long sections of text.

## **Manuscript Requirements**

Regular articles should be 5,000 – 7,500 words, exclusive of tables, figures, and references. Research notes and commentary are normally considerably shorter than regular articles, not exceeding 4,000 words. A research note reports on empirical results with less attention than a regular article to theoretical framing and implications. Commentary expresses the views of the author(s), supported by scholarly argument and/or scientific evidence, on a topic falling within the editorial mandate of *CJCCJ*. Commentary includes comments on articles previously published in *CJCCJ* and comments on issues in Canadian criminal justice.

Manuscripts should be submitted as files prepared in MS Word. WordPerfect or plain text files are also accepted. The manuscript should be formatted for 8½ x 11" (21.5 x 28 cm) paper, double spaced, with 1" (2.54 cm) margins on both sides of the page.

Electronic submission as an attachment via e-mail to [ccja-acjp@rogers.com](mailto:ccja-acjp@rogers.com) is preferred.

Manuscripts may also be submitted by regular mail. Enclose one hard copy of the document and a diskette containing the files, to Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice, 1750 Courtwood Crescent, #308, Ottawa, ON K2C 2B5. The author should also keep a copy to guard against loss.

*CJCCJ* will acknowledge receipt of the manuscript and eventually communicate the decision of the Editorial Committee. No manuscript will be returned to the author once the process of assessment has been started.

## ***References***

All references should be listed alphabetically by author's name in an appendix at the end of the manuscript.

All source references are to be identified at the appropriate point in the text by the last name of the author, year of publication, and pagination where needed. Identify subsequent citations of the same source in the same way as the first.

In-text citations should follow the following format:

If the author's name is in the text, follow it with the year in parentheses.

- Duncan (1959)

If author's name is not in the text, insert in parentheses the last name and year.

- (Gouldner 1963)

Pagination follows year of publication after a colon and a space.

- Kuhn (1970: 71)

Give both last names for dual authors. Give all last names on first citation in text for more than two authors; thereafter use "et al." in the text. When two authors have the same last name, include initials in the text. For institutional authorship, supply minimum identification from the beginning of the complete citation.

- (U.S. Bureau of the Census 1963: 117)

Separate a series of references with semicolons and enclose them within a single pair of parentheses.

- (Burgess 1968; Marwell et al. 1971: 386-87; Cohen 1962)

If there is more than one reference to the same author and year, distinguish them by the letters a, b, etc., added to the year.

- Levy (1965a: 331)

In the appendix: List all items alphabetically by author and year of publication in an appendix titled "References." The References appendix must include all references in the text and must not include any items not cited in the text. The use of "et al." is not acceptable in the References appendix; list names of all authors using full first names (except for authors who always publish using only their initials).

For journal style as to the capitalization/non-capitalization of titles, please follow the examples below. Titles of books and journals are not printed in italics, so there should not be underlining.

Give publisher's name in as brief a form as is fully intelligible. For example, John A. Wiley and Sons should be "Wiley."

If the cited material is unpublished but accepted for publication, use “forthcoming” with name of journal or publisher; otherwise use “unpublished.”

The following examples of reference list entries may prove useful:

***Books:***

Faris, Robert E.L. and Warren Dunham  
1939 *Mental Disorder in Urban Areas*. Chicago: University of Chicago Press.

Frazier, E. Franklin  
1932 *The Negro in the United States*. New York: Macmillan.

***Periodicals:***

Bursik, Robert J., Jr. and Jim Webb  
1982 Community change and patterns of delinquency. *American Journal of Sociology* 88: 24-42.

Erickson, Maynard L.  
1971 The group context of delinquent behaviour. *Social Problems* 19: 114-29.

***Collections:***

Hayner, Norman S.  
1942 Five cities of the Pacific Northwest. In *Juvenile Delinquency and Urban Areas*, ed. Clifford Shaw and Henry McKay. Chicago: University of Chicago Press.

Gove, Walter R.  
1985 The effect of age and gender on deviant behaviour: A biopsychological perspective. In *Gender and the Life Course*, ed. Alice Rossi. New York: Aldine.

**Cited Legislation and Cited Cases:** Cited legislation and cited cases (jurisprudence) should be listed in two separate appendices, following the References appendix. These should conform to the style of the McGill Guide.

***Footnotes and Endnotes***

Acknowledgements should be put in an endnote with the reference number attached to the title of the article, on the cover page, in the file containing identifying information.

All other notes should be in the form of endnotes. The footnotes and endnotes should be prepared using the Footnote function of Word (i.e., not created manually), and should be numbered consecutively throughout the article with superscript Arabic numerals.

Authors may include a short endnote stating that the lengthy material is available, or may add an appendix. If an appendix is used, the reference in the text should read, for example: "(See Appendix A for complete information)." If, after an endnote occurs, it is later mentioned, use a parenthetical note "(see note 3)," rather than the superscript number.

## **Additional Elements for Submission**

### ***Contact Information***

Include a cover page separate from the main file providing authorship, institutional affiliation, acknowledgements, and the date of submission of the article. Please also provide full contact information for the corresponding author(s).

### ***Abstract and Keywords***

Your abstract must be fewer than 200 words and written in the language of the paper. It should be a brief summary of the key points of the article, without the use of phrases such as "In this article..."; "The author..."; "The article is about..."

Provide three to six keywords positioned a few spaces beneath your abstract. The text body should then follow on a separate page. Using keywords will enhance discoverability through *CJCCJOnline*, search engines, and databases.

### ***Letters of Permission***

Provide a copy of permission to use copyrighted material, if applicable. Please note that failure to include letters of permission to use copyrighted material will, at the very least, delay the publication of the manuscript until the letters of permission have been received by the University of Toronto Press.

## ***Tables and Figures***

Tables and figures should not be embedded in the text. Instead, they should appear on a separate page at the end of the manuscript with each table and figure numbered consecutively in the order in which they are mentioned in the text. In the text, indicate exactly where each table and figure belongs. Use the phrase, “Table/Figure [1] about here” in the places where your table or figure should appear in the final copy.

Upon acceptance of the article for publication, authors will be required to provide tables and illustrations in a form suitable for typesetting.

### Tables

Tables should be prepared in Word (not Excel) using the Tables function (i.e., not created manually using drawn lines, tabs or spaces). Each table must include a descriptive title and headings to columns. Gather general footnotes to tables as “Note:” or “Notes:”, and use a, b, c, etc., for specific footnotes. Table footnotes are appended only to a specific table. Asterisks \* and/or \*\* indicate significance at the 5 percent and 1 percent levels, respectively.

At the stage of typesetting, tables should be put into a Word file separate from the file containing the text of the article (one file for all tables).

### Figures

The typesetting stage requires that illustrations be provided without their captions, either in high-quality hard copy (e.g., a glossy photograph, preferably black and white) or as a high-resolution graphics file (one file per illustration).

A separate Word file should contain the captions for all illustrations.

TIFF and EPS are the preferred graphics file formats; high-resolution JPEG is also accepted.

For charts and line drawings (but not photographs), PDF or Excel files are accepted; each chart must be in a separate file.

Producing tables, graphs, and illustrations is costly and authors are asked to minimize their use without sacrificing clarity.

Please note that the University of Toronto Press can present colour images in the online version of *CJCCJOnline* at no cost to the author. Video clips illustrating your thesis, such as this one, <http://www.youtube.com/watch?v=3T6vuoQdY6Q&feature=related>, can also be featured on *CJCCJOnline*.

## Captions

Please provide a separate Word file of all captions for tables and figures.

## Queries

*"How to Alienate Your Editor: A Practical Guide for Established Authors,"* written by Stephen K. Donovan and published in the *Journal of Scholarly Publishing*, is an excellent article on classic mistakes made during the submission process. Also useful is *"Surviving Referees' Reports,"* written by Brian Martin and also published in *Journal of Scholarly Publishing*.

## Contact Us

Questions relating to any of the above may be directed to the *CJCCJ* Editorial Secretary at the address below:

Editorial Secretary

Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice  
Canadian Criminal Justice Association  
320 Parkdale Avenue, Suite 101 Ottawa, Ontario, Canada K1Y  
4X9

**Appendice B**  
Accusé de réception : Premier article



Objet **Soumission / our file number 2015F-07**  
De ccja-acjp  
À 'Manuelle Bériault'  
Cc 'CCJA Publications ACJP'  
Date 2016-01-04 11:12



Mme Bériault

Thank you for making a submission to the CJCCJ. The review process will be fast track and should take three months excluding holidays. Should your paper be accepted for publication, all authors will then be contacted and requested to transfer their copyright to the publisher of the JOURNAL.

Please direct any future questions or concerns regarding your submission to the Editorial Secretary at [ccjapubsacjp@gmail.com](mailto:ccjapubsacjp@gmail.com) (in CC above, please add to your safe sender's list) with the file name (here provided) in the subject line.

Sincerely,

Geneviève B. Boudreau

Canadian Criminal Justice Association  
101-320 Parkdale Ave.  
Ottawa, ON  
K1Y4X9  
613-725-3715



**Canadian Criminal Justice Association**  
**Association canadienne de justice pénale**

**Appendice C**  
Revue Criminologie  
Directives de publication

## **REVUE CRIMINOLOGIE DIRECTIVES DE PUBLICATION**

*Criminologie* ne publie que des textes originaux et inédits en français sur des résultats de recherche se rapportant à la délinquance, à la criminalité et à leur contrôle. Les articles sont évalués anonymement par un comité de lecture extérieur au comité de rédaction. Ils ne doivent pas être déjà accessibles sur le web.

### **Soumission des textes**

Les textes doivent parvenir à la rédaction en fichier électronique (en format Word ou RTF), accompagnés d'une lettre attestant le fait qu'ils n'ont jamais été publiés et envoyés à : [revuecriminolo@cicc.umontreal.ca](mailto:revuecriminolo@cicc.umontreal.ca).

Un accusé de réception électronique suivra la réception du document.

### **Présentation des textes**

Les textes doivent être présentés à double interligne. Ils ne doivent pas contenir plus de 6000 mots.

La page de couverture doit présenter le titre du texte (qui ne doit pas dépasser 64 caractères, espaces compris; un sous-titre pourra toutefois suivre le titre principal dans le manuscrit), le nom des auteurs, leur affiliation professionnelle, leur courriel, l'adresse de correspondance du premier auteur ainsi que le nombre de mots de l'article (résumés, références, tableaux et figures exclus).

Compte tenu du fait que les textes sont évalués anonymement, il est important que les auteurs fournissent une version anonyme de leur article ne contenant aucune information permettant de les identifier.

De plus, chaque article doit inclure deux résumés d'au plus 15 lignes chacun, l'un en anglais et l'autre en français, ainsi que des mots clés (5 maximum) dans chacune des langues. Un titre en anglais devra également être fourni.

### **Tableaux**

Les tableaux doivent être identifiés dans un ordre séquentiel selon le modèle suivant : Tableau 1, Tableau 2, etc.

Les tableaux doivent être créés avec les fonctionnalités appropriées du traitement de texte. Le contenu des cellules ne devrait pas être séparé par des tabulations mais par de véritables cellules.

Les tableaux doivent être présentés à la fin du texte. Il faut toutefois indiquer à quel endroit dans le texte ils devront être insérés.

### **Figures**

Les figures doivent être identifiées dans un ordre séquentiel selon le modèle suivant : Figure 1, Figure 2, etc.

Joindre des versions électroniques des figures, de préférence de format TIFF, EPS ou Photoshop, dotées d'une excellente résolution. Veuillez indiquer à quel endroit dans le texte elles devront être insérées.

### Notes

Les notes doivent être numérotées et apparaître en bas de page. Utiliser la fonction appropriée du traitement de texte pour lier les notes de bas de page aux appels de notes dans le texte.

Dans le texte, les appels de notes sont en exposant et se trouvent immédiatement après le passage auquel ils renvoient et avant la ponctuation. Ex. : « [...] fin de la citation<sup>1</sup>. »

Les auteurs doivent éviter d'utiliser les notes pour expliquer et approfondir leurs propos et les réserver pour des précisions essentielles.

### Références citées dans le texte

Ne pas citer les renseignements bibliographiques en entier dans le texte ou en notes infrapaginales. Il suffit d'indiquer, entre parenthèses, le nom de l'auteur suivi de l'année de publication. S'il y a lieu, indiquer les pages auxquelles vous référez : (Boileau, 1991, p. 312).

Si le nom de l'auteur est déjà mentionné dans le texte, le faire suivre par l'année (et les pages s'il y a lieu) entre parenthèses. Ex. : Boileau (1991).

Lorsqu'un auteur a plus d'un ouvrage publié la même année, les distinguer par les lettres a, b, c, etc., ajoutées à l'année. Ex. : (Boileau, 1991a).

Si plusieurs auteurs sont mentionnés, les indiquer par ordre alphabétique du nom du premier auteur et les séparer par un point-virgule. Ex. : (Dupuis, 1995; Fagnan, 1991; Tardif, 1998).

Si un ouvrage compte deux auteurs, mentionner les deux noms. (Boileau et Fagnan, 1991).

Si un ouvrage compte trois, quatre ou cinq auteurs, citer tous les noms la première fois. Dans les citations subséquentes, citer le premier auteur suivi de « *et al.* ». Ex. : (Sanders, Murph et Eng, 1997) [1<sup>e</sup> citation dans le texte] et (Sanders *et al.*, 1997) [citations subséquentes].

Si un ouvrage comporte six auteurs et plus, ne citer que le premier auteur suivi par « *et al.* » tout au long du texte.

Dans le cas d'un organisme, mentionner le nom au complet lors de la première citation. Il est possible d'utiliser une abréviation, un sigle ou un acronyme par la suite, pourvu que ce dernier ait été mentionné lors de la première citation. Ex. : (Office national du film du Canada [ONF], 1992).

Les références complètes devront apparaître dans la liste des références, à la fin du texte.

### Liste des références

La liste des références doit être présentée à la fin du texte dans une section intitulée « Références ».

Lorsque plusieurs références se rapportent à un même auteur, les présenter en ordre croissant d'année de publication.

Lorsqu'une référence comporte plusieurs auteurs, tous les noms doivent être mentionnés. Ne pas utiliser *et al.* dans la liste des références.

**Normes à suivre pour la présentation des références (APA, 6<sup>e</sup> éd.)****Livre :**

Sanders, D. H., Murph, A. F. et Eng, R. J. (1984). *Les statistiques, une approche nouvelle*. Montréal, Québec : McGraw-Hill Éditeurs.

**Article :**

Brillon, Y. (1986). L'opinion publique et les politiques criminelles. *Criminologie*, 19(1), 227-238.

**Chapitre d'un livre:**

Lasvergnas, I. (1987). La théorie et la compréhension du social. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale* (p. 111-173). Sillery, Québec : Presses de l'Université du Québec.

**Sources électroniques :****Périodique en ligne**

Smith, C. A. et Ireland, T. O. (2005). Les conséquences développementales de la maltraitance des filles. *Criminologie*, 38(1), 67-102. Repéré à [www.erudit.org/revue/crimino/2005/v38/n1/011486ar.pdf](http://www.erudit.org/revue/crimino/2005/v38/n1/011486ar.pdf)

**Document en ligne**

APA Online. (2001). Electronic References. Repéré à [www.apastyle.org/electgeneral.html](http://www.apastyle.org/electgeneral.html)

**Appendice D**  
Accusé de réception : Deuxième article

Objet **[CRI] [ REVUE CRIMINOLOGIE ] Accusé de réception de la soumission**  
De Marie-Chantal Plante  
À Manuelle Bériault  
Répondre à "" <> <" <>>  
Date 2016-04-17 16:19



---

Chèr(e) Manuelle Bériault,

Nous vous remercions d'avoir soumis le manuscrit intitulé « L'adhésion à la culture de gang. Le rôle de l'identité ethnique chez les jeunes contrevenants de Montréal et ses environs » à la Revue Criminologie. Grâce à notre système de gestion en ligne, vous pourrez suivre votre soumission tout au long du processus d'édition simplement en accédant au site web de la revue.

URL du manuscrit :  
<http://www.erudit.org/ojs/index.php/crimino/author/submission/670>  
Nom d'utilisateur : manuelleberiault

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Nous vous remercions d'avoir pensé à notre revue pour la publication de vos travaux.

Sincères salutations,

Marie-Chantal Plante  
Revue Criminologie

**Appendice E**  
Auto-admission de l'appartenance aux gangs



# QUESTIONNAIRE

## AUTO-ADMISSION DE L'APPARTENANCE AUX GANGS

Numéro d'identification:

Date de l'entrevue

Heure de début d'entrevue

Heure de fin d'entrevue

\_\_\_\_\_  
Jour Mois Année

Lieu de l'entrevue

CJ Montréal

CJ Laurentides

CJ Laval

SCQ

Autre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Précisez établissement ou bureau de suivi

Garde /   
détention \_\_\_\_\_

En communauté   
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Nom de l'assistant(e) de recherche:

\_\_\_\_\_

- |                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. Considérez-vous votre principal groupe d'amis comme?                                                                          | 1. <input type="checkbox"/> un groupe<br>2. <input type="checkbox"/> une bande<br>3. <input type="checkbox"/> une clique<br>4. <input type="checkbox"/> un gang<br>5. <input type="checkbox"/> un gang de rue<br>6. <input type="checkbox"/> une famille<br>7. <input type="checkbox"/> une équipe<br>8. <input type="checkbox"/> une organisation criminelle<br>97. <input type="checkbox"/> autre, précisez |
|                                                                                                                                  | 98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre<br>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 2. Y-a-t-il des endroits dans votre quartier où les gens ont peur de marcher seuls en raison de problèmes liés aux gangs de rue? | 0. <input type="checkbox"/> non<br>1. <input type="checkbox"/> oui<br>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre<br>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas                                                                                                                                                                                                                                             |
| 3. Est-ce qu'un membre de votre famille a déjà été victime (ex. : agressé, volé, menacé) des gangs de rue?                       | 0. <input type="checkbox"/> non<br>1. <input type="checkbox"/> oui<br>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre<br>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas                                                                                                                                                                                                                                             |
| 4. Est-ce que l'un de vos amis a déjà été victime des gangs de rue?                                                              | 0. <input type="checkbox"/> non<br>1. <input type="checkbox"/> oui<br>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre<br>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas                                                                                                                                                                                                                                             |
| 5. Avez-vous déjà été vous-même victime des gangs de rue?                                                                        | 0. <input type="checkbox"/> non<br>1. <input type="checkbox"/> oui<br>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre<br>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas                                                                                                                                                                                                                                             |
| 6. Vous considérez-vous comme un membre d'un gang de rue?                                                                        | 0. <input type="checkbox"/> non<br>1. <input type="checkbox"/> oui<br>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre<br>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas                                                                                                                                                                                                                                             |

**Si non, passer à la septième question**

**Si oui**

- a) Quel âge aviez-vous lorsque vous avez commencé à fréquenter votre gang?
-

b) Vous diriez que vous êtes un membre d'un gang depuis combien de temps?

mois	ou	années
------	----	--------

c) Est-ce qu'il y a des membres de votre gang qui sont moins importants que vous (qui occupent des positions inférieures)?

0.  non  
 1.  oui  
 98.  refuse de répondre  
 99.  ne sais pas  
 00.  ne s'applique pas

d) Dans quelle mesure votre gang est important pour vous?

1.  peu ou pas important  
 3.  moyennement important  
 4.  très important  
 98.  refuse de répondre  
 99.  ne sais pas

e) En ce moment, pensez-vous quitter votre gang?

0.  non  
 1.  oui  
 98.  refuse de répondre  
 99.  ne sais pas

**Si oui, passer à la huitième question**

**Si non**

f) Avez-vous déjà pensé quitter votre gang?

0.  non  
 1.  oui  
 98.  refuse de répondre  
 99.  ne sais pas

g) Croyez-vous qu'un jour vous allez envisager quitter votre gang?

0.  non  
 1.  oui  
 98.  refuse de répondre  
 99.  ne sais pas

7. Considérez-vous avoir déjà été membre d'un gang de rue?

0.  non  
 1.  oui  
 98.  refuse de répondre  
 99.  ne sais pas

**Si non, passer à la huitième question**

**Si oui**

---

a) Quel âge aviez-vous lorsque vous avez commencé à fréquenter votre gang?

b) Vous diriez que vous avez été membre de gangs pendant combien de temps?

---

mois

ou

---

années

8. Croyez-vous être considéré comme membre d'un gang de rue par les autorités officielles (ex. : police, intervenants, agents, etc.)?

0.  non  
 1.  oui  
 98.  refuse de répondre  
 99.  ne sais pas

**Si non, passer à la neuvième question**

**Si oui**

a) Par quelle autorité officielle?

1.  policiers  
 2.  intervenants  
 3.  agents de sécurité  
 97.  autre, précisez
- 
98.  refuse de répondre  
 99.  ne sais pas

9. Croyez-vous avoir déjà été considéré comme membre d'un gang de rue par les autorités officielles?

0.  non  
 1.  oui  
 98.  refuse de répondre  
 99.  ne sais pas

**Si non, passer à la dixième question**

**Si oui**

a) Par quelle autorité officielle?

1.  policiers  
 2.  intervenants  
 3.  agents de sécurité  
 97.  autre, précisez
- 
98.  refuse de répondre  
 99.  ne sais pas

10. De manière générale, est-ce que vous commettez vos délits...
1.  seul
  2.  avec différentes personnes selon le délit
  3.  toujours avec les mêmes personnes
  4.  toujours avec des personnes différentes
  98.  refuse de répondre
  99.  ne sais pas
11. Combien estimez-vous faire d'argent par année en commettant des crimes?
1.  9 999\$ et moins
  2.  entre 10 000\$ et 19 999\$
  3.  entre 20 000\$ et 29 999\$
  4.  entre 30 000\$ et 39 999\$
  5.  40 000\$ et plus
  98.  refuse de répondre
  99.  ne sais pas
12. Quel est le revenu légitime annuel qui vous inciterait à cesser complètement de commettre des délits?
- 
13. Dans quel type d'emploi légal vous verriez réaliser ce revenu?
- 
14. Combien d'heures par semaine vous verriez consacrer à cet emploi légal?
1.  9 heures et moins
  2.  entre 10 et 19 heures
  3.  entre 20 et 29 heures
  4.  entre 30 et 39 heures
  5.  40 heures et plus
  98.  refuse de répondre
  99.  ne sais pas
15. De manière générale, à quel degré considérez-vous avoir réussi votre vie jusqu'à maintenant?
1.  beaucoup
  2.  moyennement
  3.  pas vraiment
  4.  pas du tout
  98.  refuse de répondre
  99.  ne sais pas

16. De manière générale, à quel degré considérez-vous avoir réussi dans le crime?
1.  beaucoup  
2.  moyennement  
3.  pas vraiment  
4.  pas dut tout  
98.  refuse de répondre  
99.  ne sais pas
17. De manière générale, jusqu'à quel point avez-vous envie d'être une personne importante dans le milieu criminel?
1.  beaucoup  
2.  moyennement  
3.  pas vraiment  
4.  pas dut tout  
98.  refuse de répondre  
99.  ne sais pas
18. De manière générale, jusqu'à quel point avez-vous envie d'être une personne importante ailleurs que dans le milieu criminel (ex. : travail, école, communauté, société)?
1.  beaucoup  
2.  moyennement  
3.  pas vraiment  
4.  pas dut tout  
98.  refuse de répondre  
99.  ne sais pas

**À NE POSER QUE SI LE PARTICIPANT EST OU  
A DÉJÀ ÉTÉ DÉTENU OU EN MISE SOUS GARDE**

19. Y-a-t-il (ou avait-il) des gangs dans votre lieu de garde ou de détention qui n'existent qu'au sein de ce milieu (*Prison Gangs*)?
0.  non  
1.  oui  
98.  refuse de répondre  
99.  ne sais pas

**Si oui**

- a) Est-ce que ces gangs ont (ou avaient) des activités criminelles?
0.  non  
1.  oui  
98.  refuse de répondre  
99.  ne sais pas
- b) Est-ce que les autorités officielles du milieu de garde ou de détention croient (ou croyaient) que vous êtes associé aux activités de ces gangs?
0.  non  
1.  oui  
98.  refuse de répondre  
99.  ne sais pas
- c) Participez-vous (ou participiez-vous) à ces activités ?
0.  non  
1.  oui  
98.  refuse de répondre  
99.  ne sais pas
- d) Connaissiez-vous déjà les membres de ces gangs avant votre mise sous-garde ou votre détention?
0.  non  
1.  oui  
98.  refuse de répondre  
99.  ne sais pas
- e) Comptez-vous (ou avez-vous) maintenir (maintenus) des contacts avec ces personnes à la fin de votre détention ou mise sous garde?
0.  non  
1.  oui  
98.  refuse de répondre  
99.  ne sais pas

**Appendice F**  
Mesure de l'adhésion à la culture de gang  
(MAC<sup>g</sup>)



## Mesure de la culture de gang

Numéro d'identification:

Date de l'entrevue

Heure de début d'entrevue

Heure de fin d'entrevue

jour mois année

Lieu de l'entrevue

CJ Montréal  CJ Laurentides  CJ Laval  CJ Montérégie  SQJ  SCC

Autre \_\_\_\_\_

Précisez établissement ou bureau de suivi

Garde / détention

En communauté

Autre \_\_\_\_\_

Nom de l'assistant(e) de recherche: \_\_\_\_\_

1. Mon groupe d'amis ou de partenaires a un nom	0. <input type="checkbox"/> non	1. <input type="checkbox"/> oui	98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre 99. <input type="checkbox"/> ne sais pas
a) Est-ce important <u>pour vous</u> qu'un groupe d'amis ou de partenaires ait un nom?	1. <input type="checkbox"/> pas du tout important	2. <input type="checkbox"/> peu important	3. <input type="checkbox"/> moyennement important
	4. <input type="checkbox"/> assez important	5. <input type="checkbox"/> très important	98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre 99. <input type="checkbox"/> ne sais pas
2. Mon groupe d'amis ou de partenaires est affilié ou s'identifie à un regroupement de gangs connu tel que <i>Blood, Crips, People Nation</i> ou <i>Folk Nation</i> par exemple	0. <input type="checkbox"/> non	1. <input type="checkbox"/> oui	98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre 99. <input type="checkbox"/> ne sais pas
a) Est-ce important <u>pour vous</u> que votre groupe d'amis ou de partenaires s'affilie ou s'identifie à un regroupement de gangs connu tel que <i>Blood, Crips, People Nation</i> ou <i>Folk Nation</i> par exemple?	1. <input type="checkbox"/> pas du tout important	2. <input type="checkbox"/> peu important	3. <input type="checkbox"/> moyennement important
	4. <input type="checkbox"/> assez important	5. <input type="checkbox"/> très important	98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre 99. <input type="checkbox"/> ne sais pas
3. Mon groupe d'amis ou de partenaires est représenté par une ou des couleurs spécifiques	0. <input type="checkbox"/> non	1. <input type="checkbox"/> oui	98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre 99. <input type="checkbox"/> ne sais pas
a) <u>Si oui</u> , au cours des 12 derniers mois, avez-vous porté cette ou ces couleurs spécifiques qui vous identifie à votre groupe?	1. <input type="checkbox"/> jamais	2. <input type="checkbox"/> quelques fois dans l'année	3. <input type="checkbox"/> quelques fois par mois
	4. <input type="checkbox"/> quelques fois par semaine	5. <input type="checkbox"/> tous les jours	98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre 99. <input type="checkbox"/> ne sais pas
b) Est-ce important <u>pour vous</u> qu'un groupe d'amis ou de partenaires soit représenté par une ou des couleurs spécifiques?	1. <input type="checkbox"/> pas du tout important	2. <input type="checkbox"/> peu important	3. <input type="checkbox"/> moyennement important
	4. <input type="checkbox"/> assez important	5. <input type="checkbox"/> très important	98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre 99. <input type="checkbox"/> ne sais pas
4. Mon groupe d'amis ou de partenaires est identifié par un emblème, un insigne ( <i>Patch</i> ) ou un logo spécifique (i.e. est représenté par une image ou un <i>Tag</i> quelconque)	0. <input type="checkbox"/> non	1. <input type="checkbox"/> oui	98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre 99. <input type="checkbox"/> ne sais pas
a) <u>Si oui</u> , au cours des 12 derniers mois, avez-vous utilisé cet emblème, insigne ou logo spécifique qui vous identifie à votre groupe?	1. <input type="checkbox"/> jamais	2. <input type="checkbox"/> quelques fois dans l'année	3. <input type="checkbox"/> quelques fois par mois
	4. <input type="checkbox"/> quelques fois par semaine	5. <input type="checkbox"/> tous les jours	98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre 99. <input type="checkbox"/> ne sais pas
b) Est-ce important <u>pour vous</u> qu'un groupe d'amis ou de partenaires soit identifié par un emblème, un insigne ou un logo spécifique?	1. <input type="checkbox"/> pas du tout important	2. <input type="checkbox"/> peu important	3. <input type="checkbox"/> moyennement important
	4. <input type="checkbox"/> assez important	5. <input type="checkbox"/> très important	98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre 99. <input type="checkbox"/> ne sais pas

<p>5. Les membres de mon groupe d'amis ou de partenaires portent des <i>bandanas/flag</i> (foulard, bandeau) ou des pièces de vêtements (ex. : souliers, lacets, casquettes, chandails) aux couleurs de notre groupe</p> <p>a) Au cours des 12 derniers mois, avez-vous porté des <i>bandanas/flag</i> ou des pièces de vêtements aux couleurs de votre groupe?</p> <p>b) Est-ce important <u>pour vous</u> que les membres d'un groupe d'amis ou de partenaires portent des <i>bandanas/flag</i> ou des pièces de vêtement aux couleurs de leur groupe?</p>	<p>1. <input type="checkbox"/> aucun</p> <p>2. <input type="checkbox"/> moins de la moitié</p> <p>3. <input type="checkbox"/> la moitié</p> <p>4. <input type="checkbox"/> plus de la moitié</p> <p>5. <input type="checkbox"/> tous</p> <p>1. <input type="checkbox"/> jamais</p> <p>2. <input type="checkbox"/> quelques fois dans l'année</p> <p>3. <input type="checkbox"/> quelques fois par mois</p> <p>4. <input type="checkbox"/> quelques fois par semaine</p> <p>5. <input type="checkbox"/> tous les jours</p> <p>1. <input type="checkbox"/> pas du tout important</p> <p>2. <input type="checkbox"/> peu important</p> <p>3. <input type="checkbox"/> moyennement important</p> <p>4. <input type="checkbox"/> assez important</p> <p>5. <input type="checkbox"/> très important</p>	<p>97. <input type="checkbox"/> ne s'applique pas</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p> <p>97. <input type="checkbox"/> ne s'applique pas</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p>
<p>6. Les membres de mon groupe d'amis ou de partenaires portent un ou des tatouages (<i>Tattoo</i>) particuliers qui les identifient à notre groupe (ex. : nom du groupe, surnom, nom du territoire ou du quartier, image particulière, etc.)</p> <p>a) Portez-vous un ou des tatouages qui vous identifient à votre groupe?</p> <p>b) Est-ce important <u>pour vous</u> que les membres d'un groupe d'amis ou de partenaires portent un ou des tatouages particuliers qui les identifient à leur groupe?</p>	<p>1. <input type="checkbox"/> aucun</p> <p>2. <input type="checkbox"/> moins de la moitié</p> <p>3. <input type="checkbox"/> la moitié</p> <p>4. <input type="checkbox"/> plus de la moitié</p> <p>5. <input type="checkbox"/> tous</p> <p>0. <input type="checkbox"/> non      1. <input type="checkbox"/> oui</p> <p>1. <input type="checkbox"/> pas du tout important</p> <p>2. <input type="checkbox"/> peu important</p> <p>3. <input type="checkbox"/> moyennement important</p> <p>4. <input type="checkbox"/> assez important</p> <p>5. <input type="checkbox"/> très important</p>	<p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p>
<p>7. Les membres de mon groupe d'amis ou de partenaires utilisent des mots, des expressions (jargon, argot) ou des signes de mains particuliers (i.e. gestes propres au groupe) pour communiquer entre eux</p> <p>a) Au cours des 12 derniers mois, avez-vous utilisé des mots, des expressions ou des signes de mains particuliers pour communiquer avec les membres de votre groupe?</p> <p>b) Est-ce important <u>pour vous</u> que les membres d'un groupe d'amis ou de partenaires utilisent des mots, des expressions ou des signes de mains particuliers pour communiquer entre eux?</p>	<p>1. <input type="checkbox"/> aucun</p> <p>2. <input type="checkbox"/> moins de la moitié</p> <p>3. <input type="checkbox"/> la moitié</p> <p>4. <input type="checkbox"/> plus de la moitié</p> <p>5. <input type="checkbox"/> tous</p> <p>1. <input type="checkbox"/> jamais</p> <p>2. <input type="checkbox"/> quelques fois dans l'année</p> <p>3. <input type="checkbox"/> quelques fois par mois</p> <p>4. <input type="checkbox"/> quelques fois par semaine</p> <p>5. <input type="checkbox"/> tous les jours</p> <p>1. <input type="checkbox"/> pas du tout important</p> <p>2. <input type="checkbox"/> peu important</p> <p>3. <input type="checkbox"/> moyennement important</p> <p>4. <input type="checkbox"/> assez important</p> <p>5. <input type="checkbox"/> très important</p>	<p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p>
<p>8. Mon groupe d'amis ou de partenaires défend un territoire précis (ex. : rue, parc, quartier, station de métro, etc.)</p> <p>a) Est-ce important <u>pour vous</u> qu'un groupe d'amis ou de partenaires défende un territoire précis?</p>	<p>0. <input type="checkbox"/> non      1. <input type="checkbox"/> oui</p> <p>1. <input type="checkbox"/> pas du tout important</p> <p>2. <input type="checkbox"/> peu important</p> <p>3. <input type="checkbox"/> moyennement important</p> <p>4. <input type="checkbox"/> assez important</p> <p>5. <input type="checkbox"/> très important</p>	<p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p>
<p>9. La principale raison d'être de mon groupe d'amis ou de partenaires est de faire de l'argent</p> <p>a) Jusqu'à quel point êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : « La principale raison pour laquelle je fréquente mon groupe d'amis ou de partenaires est de faire de l'argent »</p>	<p>1. <input type="checkbox"/> pas du tout d'accord</p> <p>2. <input type="checkbox"/> pas d'accord</p> <p>3. <input type="checkbox"/> ni d'accord ni en désaccord</p> <p>4. <input type="checkbox"/> d'accord</p> <p>5. <input type="checkbox"/> tout à fait d'accord</p> <p>1. <input type="checkbox"/> pas du tout d'accord</p> <p>2. <input type="checkbox"/> pas d'accord</p> <p>3. <input type="checkbox"/> ni d'accord ni en désaccord</p> <p>4. <input type="checkbox"/> d'accord</p> <p>5. <input type="checkbox"/> tout à fait d'accord</p>	<p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p>
<p>10. Mon groupe d'amis ou de partenaires a des critères pour être accepté comme membre (i.e. n'entre pas qui veut dans notre groupe)</p> <p>a) Est-ce important <u>pour vous</u> que votre groupe d'amis ou de partenaires ait des critères pour accepter un nouveau membre?</p>	<p>0. <input type="checkbox"/> non      1. <input type="checkbox"/> oui</p> <p>1. <input type="checkbox"/> pas du tout important</p> <p>2. <input type="checkbox"/> peu important</p> <p>3. <input type="checkbox"/> moyennement important</p> <p>4. <input type="checkbox"/> assez important</p> <p>5. <input type="checkbox"/> très important</p>	<p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p>

11. Mon groupe d'amis ou de partenaires initie ou « teste » les nouveaux membres (i.e. doivent prouver ce dont ils sont capables)	0. <input type="checkbox"/> non	1. <input type="checkbox"/> oui	98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre 99. <input type="checkbox"/> ne sais pas
a) Est-ce important <u>pour vous</u> que votre groupe d'amis ou de partenaires initie ou « teste » les nouveaux membres?	1. <input type="checkbox"/> pas du tout important	2. <input type="checkbox"/> peu important	3. <input type="checkbox"/> moyennement important
	4. <input type="checkbox"/> assez important	5. <input type="checkbox"/> très important	98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre 99. <input type="checkbox"/> ne sais pas
12. Mon groupe d'amis ou de partenaires a un code d'honneur, c'est-à-dire des règles (verbales ou écrites, officielles ou non) qui déterminent ce qui est correct et ce qui ne l'est pas	0. <input type="checkbox"/> non	1. <input type="checkbox"/> oui	98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre 99. <input type="checkbox"/> ne sais pas
a) Est-ce important <u>pour vous</u> que votre groupe d'amis ou de partenaires ait un code d'honneur?	1. <input type="checkbox"/> pas du tout important	2. <input type="checkbox"/> peu important	3. <input type="checkbox"/> moyennement important
	4. <input type="checkbox"/> assez important	5. <input type="checkbox"/> très important	98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre 99. <input type="checkbox"/> ne sais pas
13. Dans mon groupe, mes amis ou mes partenaires doivent respecter la loi du silence, c'est-à-dire que l'on ne se dénonce pas les uns les autres	1. <input type="checkbox"/> pas du tout d'accord	2. <input type="checkbox"/> pas d'accord	3. <input type="checkbox"/> ni d'accord ni en désaccord
	4. <input type="checkbox"/> d'accord	5. <input type="checkbox"/> tout à fait d'accord	98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre 99. <input type="checkbox"/> ne sais pas
a) Est-ce important <u>pour vous</u> de respecter la loi du silence, c'est-à-dire de ne pas dénoncer les membres de votre groupe d'amis ou de partenaires?	1. <input type="checkbox"/> pas du tout important	2. <input type="checkbox"/> peu important	3. <input type="checkbox"/> moyennement important
	4. <input type="checkbox"/> assez important	5. <input type="checkbox"/> très important	98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre 99. <input type="checkbox"/> ne sais pas
14. Dans mon groupe, mes amis ou mes partenaires doivent se couvrir ou se protéger entre eux en cas de trouble avec la police (ex. : être prêt à faire du temps pour un membre)	1. <input type="checkbox"/> pas du tout d'accord	2. <input type="checkbox"/> pas d'accord	3. <input type="checkbox"/> ni d'accord ni en désaccord
	4. <input type="checkbox"/> d'accord	5. <input type="checkbox"/> tout à fait d'accord	98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre 99. <input type="checkbox"/> ne sais pas
a) Est-ce important <u>pour vous</u> de couvrir ou de protéger les membres de votre groupe en cas de trouble avec la police?	1. <input type="checkbox"/> pas du tout important	2. <input type="checkbox"/> peu important	3. <input type="checkbox"/> moyennement important
	4. <input type="checkbox"/> assez important	5. <input type="checkbox"/> très important	98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre 99. <input type="checkbox"/> ne sais pas
15. Mes amis ou mes partenaires doivent venger la mort (Pay Back) d'un membre de notre groupe	1. <input type="checkbox"/> pas du tout d'accord	2. <input type="checkbox"/> pas d'accord	3. <input type="checkbox"/> ni d'accord ni en désaccord
	4. <input type="checkbox"/> d'accord	5. <input type="checkbox"/> tout à fait d'accord	98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre 99. <input type="checkbox"/> ne sais pas
a) Est-ce important <u>pour vous</u> de venger la mort d'un ami ou d'un partenaire?	1. <input type="checkbox"/> pas du tout important	2. <input type="checkbox"/> peu important	3. <input type="checkbox"/> moyennement important
	4. <input type="checkbox"/> assez important	5. <input type="checkbox"/> très important	98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre 99. <input type="checkbox"/> ne sais pas
16. Les membres de mon groupe d'amis ou de partenaires utilisent la violence pour régler leurs conflits (Beef) (ex. : vengeance, d'insultes) et défendre la réputation de notre groupe ou de ses membres	1. <input type="checkbox"/> aucun	2. <input type="checkbox"/> moins de la moitié	3. <input type="checkbox"/> la moitié
	4. <input type="checkbox"/> plus de la moitié	5. <input type="checkbox"/> tous	98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre 99. <input type="checkbox"/> ne sais pas
a) Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé d'utiliser la violence pour régler vos conflits et défendre la réputation de votre groupe ou ses membres?	1. <input type="checkbox"/> jamais	2. <input type="checkbox"/> quelques fois dans l'année	3. <input type="checkbox"/> quelques fois par mois
	4. <input type="checkbox"/> quelques fois par semaine	5. <input type="checkbox"/> tous les jours	98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre 99. <input type="checkbox"/> ne sais pas
b) Jusqu'à quel point êtes-vous en accord avec le fait que les membres d'un groupe d'amis ou de partenaires utilisent la violence pour régler leurs conflits et défendre la réputation du groupe ou de ses membres	1. <input type="checkbox"/> pas du tout d'accord	2. <input type="checkbox"/> pas d'accord	3. <input type="checkbox"/> ni d'accord ni en désaccord
	4. <input type="checkbox"/> d'accord	5. <input type="checkbox"/> tout à fait d'accord	98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre 99. <input type="checkbox"/> ne sais pas

<p>17. Les actes de violence des membres de mon groupe d'amis ou de partenaires <u>ne sont pas</u> planifiés (ex. : la violence peut « péter » n'importe quand)</p> <p>a) Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé de poser un ou des actes de violence <u>qui n'étaient pas</u> planifiés (i.e. « o'est arrivé comme ça »)?</p>	<p>1. <input type="checkbox"/> aucun</p> <p>2. <input type="checkbox"/> moins de la moitié</p> <p>3. <input type="checkbox"/> la moitié</p> <p>4. <input type="checkbox"/> plus de la moitié</p> <p>5. <input type="checkbox"/> tous</p>	<p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p>
<p>18. Dans mon groupe d'amis ou de partenaires, les filles dansent nues, se prostituent ou exécutent d'autres tâches pour faire faire de l'argent aux gars</p> <p>a) Est-ce acceptable (correct) <u>pour vous</u> que les filles dansent nues, se prostituent ou exécutent d'autres tâches pour faire faire de l'argent aux gars?</p>	<p>1. <input type="checkbox"/> aucune</p> <p>2. <input type="checkbox"/> moins de la moitié</p> <p>3. <input type="checkbox"/> la moitié</p> <p>4. <input type="checkbox"/> plus de la moitié</p> <p>5. <input type="checkbox"/> toutes</p> <p>1. <input type="checkbox"/> pas du tout acceptable</p> <p>2. <input type="checkbox"/> peu acceptable</p> <p>3. <input type="checkbox"/> moyennement acceptable</p> <p>4. <input type="checkbox"/> assez acceptable</p> <p>5. <input type="checkbox"/> très acceptable</p>	<p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p>
<p>19. Les membres de mon groupe d'amis ou de partenaires passent du temps à faire la fête ou à traîner ensemble (<i>Chiller</i>)</p> <p>a) Est-ce important <u>pour vous</u> de passer du temps à faire la fête ou à traîner avec les membres de votre groupe d'amis ou de partenaires?</p>	<p>1. <input type="checkbox"/> jamais</p> <p>2. <input type="checkbox"/> quelques fois dans l'année</p> <p>3. <input type="checkbox"/> quelques fois par mois</p> <p>4. <input type="checkbox"/> quelques fois par semaine</p> <p>5. <input type="checkbox"/> tous les jours</p> <p>1. <input type="checkbox"/> pas du tout important</p> <p>2. <input type="checkbox"/> peu important</p> <p>3. <input type="checkbox"/> moyennement important</p> <p>4. <input type="checkbox"/> assez important</p> <p>5. <input type="checkbox"/> très important</p>	<p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p>
<p>20. Mon groupe d'amis ou de partenaires est visible, c'est-à-dire que l'on « fait du bruit » pour se faire voir, pour montrer aux autres qu'on est là</p> <p>a) Est-ce important <u>pour vous</u> que votre groupe d'amis ou de partenaires soit visible?</p>	<p>1. <input type="checkbox"/> pas du tout d'accord</p> <p>2. <input type="checkbox"/> pas d'accord</p> <p>3. <input type="checkbox"/> ni d'accord ni en désaccord</p> <p>4. <input type="checkbox"/> d'accord</p> <p>5. <input type="checkbox"/> tout à fait d'accord</p> <p>1. <input type="checkbox"/> pas du tout important</p> <p>2. <input type="checkbox"/> peu important</p> <p>3. <input type="checkbox"/> moyennement important</p> <p>4. <input type="checkbox"/> assez important</p> <p>5. <input type="checkbox"/> très important</p>	<p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p>
<p>21. Dans mon groupe d'amis ou de partenaires, il y a des vétérans (i.e. des membres plus vieux) qui coachent les plus jeunes, c'est-à-dire qu'ils leur expliquent la Game</p> <p>a) Est-ce important <u>pour vous</u> qu'il y ait des vétérans dans votre groupe pour coacher les plus jeunes?</p>	<p>1. <input type="checkbox"/> pas du tout d'accord</p> <p>2. <input type="checkbox"/> pas d'accord</p> <p>3. <input type="checkbox"/> ni d'accord ni en désaccord</p> <p>4. <input type="checkbox"/> d'accord</p> <p>5. <input type="checkbox"/> tout à fait d'accord</p> <p>1. <input type="checkbox"/> pas du tout important</p> <p>2. <input type="checkbox"/> peu important</p> <p>3. <input type="checkbox"/> moyennement important</p> <p>4. <input type="checkbox"/> assez important</p> <p>5. <input type="checkbox"/> très important</p>	<p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p>
<p>22. Les membres de mon groupe d'amis ou de partenaires ont un surnom qui n'est pas le diminutif de leur prénom et nom</p> <p>a) Avez-vous un surnom qui n'est pas le diminutif de votre prénom et nom?</p> <p>b) <u>Si oui</u>, au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé d'utiliser ce surnom?</p> <p>c) Est-ce important <u>pour vous</u> que les membres d'un groupe d'amis ou de partenaires aient un surnom qui n'est pas le diminutif de leur prénom et nom?</p>	<p>1. <input type="checkbox"/> aucun</p> <p>2. <input type="checkbox"/> moins de la moitié</p> <p>3. <input type="checkbox"/> la moitié</p> <p>4. <input type="checkbox"/> plus de la moitié</p> <p>5. <input type="checkbox"/> tous</p> <p>0. <input type="checkbox"/> non      1. <input type="checkbox"/> oui</p> <p>1. <input type="checkbox"/> jamais</p> <p>2. <input type="checkbox"/> quelques fois dans l'année</p> <p>3. <input type="checkbox"/> quelques fois par mois</p> <p>4. <input type="checkbox"/> quelques fois par semaine</p> <p>5. <input type="checkbox"/> tous les jours</p> <p>1. <input type="checkbox"/> pas du tout important</p> <p>2. <input type="checkbox"/> peu important</p> <p>3. <input type="checkbox"/> moyennement important</p> <p>4. <input type="checkbox"/> assez important</p> <p>5. <input type="checkbox"/> très important</p>	<p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p>

<p>23. Dans mon groupe, les personnes qui ont beaucoup d'argent ont un statut plus important que les autres</p> <p>a) Jusqu'à quel point êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : « Je dois faire beaucoup d'argent pour avoir un statut plus important que les autres dans mon groupe d'amis et de partenaires »</p>	<p>1. <input type="checkbox"/> pas du tout d'accord</p> <p>2. <input type="checkbox"/> pas d'accord</p> <p>3. <input type="checkbox"/> ni d'accord ni en désaccord</p> <p>4. <input type="checkbox"/> d'accord</p> <p>5. <input type="checkbox"/> tout à fait d'accord</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p>
<p>24. Les membres de mon groupe d'amis ou de partenaires sont toujours là quand quelqu'un d'entre eux est dans le trouble, peu importe les circonstances et le moment ou l'heure de la journée</p> <p>a) Jusqu'à quel point êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : « Je <u>suis toujours là</u> quand un membre de mon groupe d'amis ou de partenaires est dans le trouble, peu importe les circonstances et le moment ou l'heure de la journée »</p> <p>b) Est-ce important <u>pour vous</u> que les membres d'un groupe d'amis ou de partenaires soient toujours là quand quelqu'un d'entre eux est dans le trouble, peu importe les circonstances et le moment ou l'heure de la journée?</p>	<p>1. <input type="checkbox"/> aucun</p> <p>2. <input type="checkbox"/> moins de la moitié</p> <p>3. <input type="checkbox"/> la moitié</p> <p>4. <input type="checkbox"/> plus de la moitié</p> <p>5. <input type="checkbox"/> tous</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p> <p>1. <input type="checkbox"/> pas du tout d'accord</p> <p>2. <input type="checkbox"/> pas d'accord</p> <p>3. <input type="checkbox"/> ni d'accord ni en désaccord</p> <p>4. <input type="checkbox"/> d'accord</p> <p>5. <input type="checkbox"/> tout à fait d'accord</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p> <p>1. <input type="checkbox"/> pas du tout important</p> <p>2. <input type="checkbox"/> peu important</p> <p>3. <input type="checkbox"/> moyennement important</p> <p>4. <input type="checkbox"/> assez important</p> <p>5. <input type="checkbox"/> très important</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p>
<p>25. Les membres de mon groupe d'amis ou de partenaires possèdent une arme pour assurer leur sécurité</p> <p>a) Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé de porter une arme pour assurer votre sécurité?</p> <p>b) Jusqu'à quel point êtes-vous en accord avec le fait que les membres d'un groupe d'amis ou de partenaires possèdent une arme pour assurer leur sécurité?</p>	<p>1. <input type="checkbox"/> aucun</p> <p>2. <input type="checkbox"/> moins de la moitié</p> <p>3. <input type="checkbox"/> la moitié</p> <p>4. <input type="checkbox"/> plus de la moitié</p> <p>5. <input type="checkbox"/> tous</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p> <p>1. <input type="checkbox"/> jamais</p> <p>2. <input type="checkbox"/> quelques fois dans l'année</p> <p>3. <input type="checkbox"/> quelques fois par mois</p> <p>4. <input type="checkbox"/> quelques fois par semaine</p> <p>5. <input type="checkbox"/> tous les jours</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p> <p>1. <input type="checkbox"/> pas du tout d'accord</p> <p>2. <input type="checkbox"/> pas d'accord</p> <p>3. <input type="checkbox"/> ni d'accord ni en désaccord</p> <p>4. <input type="checkbox"/> d'accord</p> <p>5. <input type="checkbox"/> tout à fait d'accord</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p>
<p>26. Dans mon groupe, une personne qui est violente est assurée d'être respectée par les autres et d'avoir une bonne réputation</p> <p>a) Est-ce important <u>pour vous</u> d'être violent pour être respecté et avoir une bonne réputation?</p>	<p>1. <input type="checkbox"/> pas du tout d'accord</p> <p>2. <input type="checkbox"/> pas d'accord</p> <p>3. <input type="checkbox"/> ni d'accord ni en désaccord</p> <p>4. <input type="checkbox"/> d'accord</p> <p>5. <input type="checkbox"/> tout à fait d'accord</p> <p>97. <input type="checkbox"/> ne s'applique pas</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p> <p>1. <input type="checkbox"/> pas du tout important</p> <p>2. <input type="checkbox"/> peu important</p> <p>3. <input type="checkbox"/> moyennement important</p> <p>4. <input type="checkbox"/> assez important</p> <p>5. <input type="checkbox"/> très important</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p>
<p>27. Dans mon groupe, une personne doit être crainte par les autres pour s'assurer d'être respectée</p> <p>a) Est-ce important <u>pour vous</u> d'être craint par les autres pour vous assurer d'être respecté?</p>	<p>1. <input type="checkbox"/> pas du tout d'accord</p> <p>2. <input type="checkbox"/> pas d'accord</p> <p>3. <input type="checkbox"/> ni d'accord ni en désaccord</p> <p>4. <input type="checkbox"/> d'accord</p> <p>5. <input type="checkbox"/> tout à fait d'accord</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p> <p>1. <input type="checkbox"/> pas du tout important</p> <p>2. <input type="checkbox"/> peu important</p> <p>3. <input type="checkbox"/> moyennement important</p> <p>4. <input type="checkbox"/> assez important</p> <p>5. <input type="checkbox"/> très important</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p>

<p>28. Les membres de mon groupe d'amis ou de partenaires considèrent qu'il existe des bonnes filles (qui s'occupent de la maison) et des mauvaises filles (qui traînent dans la rue)</p> <p>a) Jusqu'à quel point êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : « Dans la vie, il y a des bonnes filles (qui s'occupent de la maison) et des mauvaises filles (qui traînent dans la rue) »?</p>	<p>1. <input type="checkbox"/> aucun</p> <p>2. <input type="checkbox"/> moins de la moitié</p> <p>3. <input type="checkbox"/> la moitié</p> <p>4. <input type="checkbox"/> plus de la moitié</p> <p>5. <input type="checkbox"/> tous</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p> <p>1. <input type="checkbox"/> pas du tout d'accord</p> <p>2. <input type="checkbox"/> pas d'accord</p> <p>3. <input type="checkbox"/> ni d'accord ni en désaccord</p> <p>4. <input type="checkbox"/> d'accord</p> <p>5. <input type="checkbox"/> tout à fait d'accord</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p>
<p>29. Dans mon groupe, les gars sont supérieurs aux filles, c'est-à-dire qu'ils ont du pouvoir sur elles (ex. : les contrôlent, décident pour elles)</p> <p>a) Est-ce acceptable (correct) pour vous que les gars soient supérieurs aux filles dans votre groupe d'amis ou de partenaires?</p>	<p>1. <input type="checkbox"/> aucun</p> <p>2. <input type="checkbox"/> moins de la moitié</p> <p>3. <input type="checkbox"/> la moitié</p> <p>4. <input type="checkbox"/> plus de la moitié</p> <p>5. <input type="checkbox"/> tous</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p> <p>1. <input type="checkbox"/> pas du tout acceptable</p> <p>2. <input type="checkbox"/> peu acceptable</p> <p>3. <input type="checkbox"/> moyennement acceptable</p> <p>4. <input type="checkbox"/> assez acceptable</p> <p>5. <input type="checkbox"/> très acceptable</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p>
<p>30. Les membres de mon groupe d'amis ou de partenaires considèrent qu'être un homme, c'est être un <i>Player</i>, c'est-à-dire avoir plusieurs copines à la fois et d'avoir des relations sexuelles fréquemment</p> <p>a) Est-ce acceptable (correct) pour vous qu'un homme ait plusieurs copines à la fois?</p>	<p>1. <input type="checkbox"/> aucun</p> <p>2. <input type="checkbox"/> moins de la moitié</p> <p>3. <input type="checkbox"/> la moitié</p> <p>4. <input type="checkbox"/> plus de la moitié</p> <p>5. <input type="checkbox"/> tous</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p> <p>1. <input type="checkbox"/> pas du tout acceptable</p> <p>2. <input type="checkbox"/> peu acceptable</p> <p>3. <input type="checkbox"/> moyennement acceptable</p> <p>4. <input type="checkbox"/> assez acceptable</p> <p>5. <input type="checkbox"/> très acceptable</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p>
<p>31. Les membres de mon groupe d'amis ou de partenaires considèrent qu'il est correct d'utiliser les moyens nécessaires pour intimider les représentants de l'autorité lorsque les circonstances l'exigent (ex. : policiers, avocats, intervenants, professeurs, employeurs, etc.)</p> <p>a) Jusqu'à quel point êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : « Il est correct d'utiliser les moyens nécessaires pour intimider un ou des représentants de l'autorité »</p> <p>b) Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé d'utiliser les moyens nécessaires pour intimider un ou des représentants de l'autorité?</p>	<p>1. <input type="checkbox"/> aucun</p> <p>2. <input type="checkbox"/> moins de la moitié</p> <p>3. <input type="checkbox"/> la moitié</p> <p>4. <input type="checkbox"/> plus de la moitié</p> <p>5. <input type="checkbox"/> tous</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p> <p>1. <input type="checkbox"/> pas du tout d'accord</p> <p>2. <input type="checkbox"/> pas d'accord</p> <p>3. <input type="checkbox"/> ni d'accord ni en désaccord</p> <p>4. <input type="checkbox"/> d'accord</p> <p>5. <input type="checkbox"/> tout à fait d'accord</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p> <p>1. <input type="checkbox"/> jamais</p> <p>2. <input type="checkbox"/> quelques fois dans l'année</p> <p>3. <input type="checkbox"/> quelques fois par mois</p> <p>4. <input type="checkbox"/> quelques fois par semaine</p> <p>5. <input type="checkbox"/> tous les jours</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p>
<p>32. Les membres de mon groupe d'amis ou de partenaires défendent l'honneur de leur quartier (<i>Represent the Hood</i>)</p> <p>a) Est-ce important pour vous de défendre l'honneur de votre quartier?</p>	<p>1. <input type="checkbox"/> aucun</p> <p>2. <input type="checkbox"/> moins de la moitié</p> <p>3. <input type="checkbox"/> la moitié</p> <p>4. <input type="checkbox"/> plus de la moitié</p> <p>5. <input type="checkbox"/> tous</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p> <p>1. <input type="checkbox"/> pas du tout important</p> <p>2. <input type="checkbox"/> peu important</p> <p>3. <input type="checkbox"/> moyennement important</p> <p>4. <input type="checkbox"/> assez important</p> <p>5. <input type="checkbox"/> très important</p> <p>98. <input type="checkbox"/> refuse de répondre</p> <p>99. <input type="checkbox"/> ne sais pas</p>